39ème ANNEE — CHICOUTIMI, 5 FEVRIER 1925 — No 24

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE. JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉDIGÉ EN COLLABORATION

LA BONNE ENTENTE

Un voyage fructueux, Une seule gaffe mais une fameuse.

Jeudi et vendredi derniers, les villes de Québec et Montréal étaient le théâtre de réunions qui méritent sûrement d'être consignées dans les annales de l'histoire du Canada. 361 Ontariens choisis parmi les plus éminents de toutes les classes de la province-sœur sont venus rencontrer les autorités et la population de la province de Québec en vue d'établir entre les deux principales provinces du Canada des rapports plus amicaux et de servir ainsi la belle cause de l'unité nationale.

Le but ne pouvait être plus louable. On l'a poursuivi avec un sérieux et une sincérité plus grands que dans le passé. Une lecture rapide des discours prononcés en cette circonstance nous permet de dire que les orateurs, tant québecois qu'ontariens—sauf un,dont nous parlerons plus bas—ont magnifiquement fait les choses.Et,comme en pareilles circonstances, il se fait encore plus de bon travail dans les tête-à-tête et dans les conversations intimes qu'elles amènent, il y a vraiment lieu de présumer que les résultats de la rencontre sont fructueux, encourageants et de nature à nous faire souhaiter la répétition de ces gestes patriotiques.

Avant d'aller plus *loin,nous remercions et nous félicitons* sans ambages nos hommes publics québecois, tant laïques qu'ecclésiastiques, d'avoir parlé avec franchise, d'avoir insisté, devant leurs distingués visiteurs, sur la différence de traitement que reçoivent les minorités dans Ontario et dans Québec, différence qui constitue la principale cause de tous les malentendus entre les deux provinces. Peut-être auraient-ils dû répondre séance tenante aux mensonges perfides et provocateurs d'un Ferguson, mais nos chefs politiques ont fait de si grands progrès dans la voie de la fierté nationale que nous ne voudrions pas les rebuter, en exigeant d'eux immédiatement ce tour de force qui consisterait à mettre à sa place, pendant une réunion forcément amicale, un personnage qui a les dimensions et les prétentions d'un premier-ministre ontarien. Encore un peu, et ça viendra.

Pour le moment, soyons contents de nos hommes; souhaitons que les Canadiens des deux provinces continuent de se fréquenter ainsi et que nos chefs continuent de démontrer que l'ambition des Canadiens français n'est pas de dominer, mais de vivre librement,et que l'on n'aura pas la paix avec eux *aussi longtemps qu'on les considèrera comme des ilotes dans ce pays ouvert à la civilisation par leurs ancêtres et développé grâce aux ressources de leurs cerveaux,de leurs cœurs et de leurs bras.*

LE CAS DE M. FERGUSON

Revenons maintenant à M.Ferguson,ce bonhomme qui a du front tout le tour de la tête et qui représente parfaitement le type du *tory* aveuglé par le plus stoïque des fanatismes.

L'autre jour, à Québec, M. Ferguson s'est illustré de deux façons: premièrement, il a menti; deuxièmement, il a dit des sottises.

M. Ferguson a menti lorsqu'il a dit que son gouvernement traite bien la minorité française; il s'est montré perfide, lorsqu'il a déclaré que son gouvernement dépense des centaines de milliers de piastres pour former de bons instituteurs français. La vérité,—nous le savons par les voix les plus autorisées des Canadiens français d'Ontario—c'est que ces prétendues écoles normales bilingues de Sturgeon Falls, Vankleek Hill, Sandwich et Ottawa sont tellement anglicisantes que les Canadiens français d'Ontario ont décidé de faire les grands sacrifices d'argent et de dévouement nécessaires pour fonder à l'Université d'Ottawa une véritable école de pédagogie bilingue capable de former de bons instituteurs et institutrices bilingues.

M. Ferguson a menti, lorsqu'il a dit que ni lui ni son gouvernement ne veut ostraciser la langue française dans Ontario, quand nous savons si bien que le Règlement XVII—ce monument érigé par M. Ferguson lui-même à son propre fanatisme—a pour but et pour résultat (quand il est observé) de faire enseigner de moins en moins aux petits Canadiens français leur langue maternelle. Entre autres choses, le Règlement XVII ne permet pour l'avenir l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition françaises nulle part ai leurs que dans les écoles où ces matières étaient enseignées au moment de son adoption; il restreint au premier cours l'usage du français comme langue d'enseignement et de communication dans toutes les écoles où il y a des élèves de langue française; il soumet les écoles bilingues à un double régime d'inspection qui a pour but et pour effet de gêner de toutes façons l'enseignement du français au profit de l'anglais; etc., etc.

Non, le prophète Ferguson ne vient pas encore d'assez loin pour nous berner. C'est en vain qu'il tentera de prendre la masse des Québecois dans ses filets tramés d'audace et d'hypocrisie.

Le premier-ministre ontarien après avoir menti, s'est payé le plaisir de dire des sottises en comparant des choses nullement faites pour être comparées. Répondant à M. Taschereau, qui s'était plaint des campagnes antifrançaises menées dans Ontario par certains groupes dont l'*Orange Sentinel* est l'organe fidèle, M. Ferguson se laisse aller à dire que les extrémistes de l'*Orange Sentinel* ne peuvent pas plus être arrêtés que ceux du *Droit* et du *Devoir*,et il ajoute que ces deux derniers organes rendent la bonne entente impossible.

M. Ferguson peut en faire son deuil: les Canadiens français ne renieront pas les meilleurs champions de leurs droits; ils supporteront le *Droit* et le *Devoir* tant que ces organes ne feront que réclamer le respect des droits violés; si, un jour, le *Droit* et le *Devoir* s'avisent de prôner l'imposition à la minorité anglaise de Québec d'un traitement injuste comme celui dont souffre la minorité française d'Ontario, eh! bien, alors, ce sera le temps d'y voir. En attendant, il nous faut des éclaireurs pour nous mettre constamment en garde contre les manœuvres des armées dirigées par les Hocken et les Ferguson. M. Ferguson déteste le *Devoir* et le *Droit;* tant mieux! Cela signifie qu'ils remplissent très bien leur mission; c'est qu'ils préviennent cette désastreuse "bonne entente"—celle de M. Ferguson—qui a son symbole dans cette scène, fréquente au bord de la grande forêt, alors que le loup carnassier dévore *sans aucun tapage disgracieux* sa victime, la silencieuse, la pacifique, l'aimable, la douce, donc, la . . . succulente brebis.

LE VRAI TERRAIN DE BONNE ENTENTE

En dépit de l'incongruité de M. Ferguson, nous continuons d'avoir foi dans ces démarches dites de"Bonne Entente", pourvu que, de part et d'autre, on s'efforce d'atteindre cette altitude où tous les poumons peuvent respirer à l'aise, dans la grande clarté de la franchise, cet air tonifiant de la générosité, de la justice et de la sincérité.

On cite encore à tout moment MacDonald, l'un des principaux sinon le principal ouvrier de la Confédération, qui disait qu'il n'y a pas,en ce pays, de race conquise ni de race victorieuse, mais seulement des citoyens égaux à tous les points de vue. Que dirait MacDonald—votre ancêtre politique, M. Ferguson!—s'il venait comparer la manière différente dont on traite les minorités dans Québec et dans Ontario? Y verrait-il de la générosité, de la justice, de la sincérité, voire de l'intelligence?

Si M. Ferguson et quelques autres *ejusdem farinæ* viennent nous prêcher la "bonne entente" uniquement pour assurer ici l'écoulement des produits ontariens, au détriment peut-être de nos industries naissantes, ils perdent leur temps. Sur ce point, nous avons été plus naifs que nous le serons.

La bonne entente sortira du domaine des chimères le jour où tous les Canadiens,conscients d'avoir une seule patrie—le Canada—, se connaissant et s'estimant mutuellement, se donneront loyalement la main, puis entreront en collaboration étroite pour l'édification d'un Canada digne de figurer parmi les grands peuples de la terre. Alors, il ne sera plus question d'absorption, de fusion ni de domination, mais d'entente seulement; les Ontariens, tous les Canadiens pourront, sans se faire violence, répéter ce que disait avec tant de bon sens à Montréal, la semaine dernière, M. Vincent Massey, de Toronto: "Nous voulons que le Québec reste différent de nous, avec ses usages, ses coutumes, sa langue, car c'est un actif puissant pour le Canada." Le Canada devra donc devenir, avec des proportions évidemmnent agrandies, une seconde Belgique formée de races différentes bien caractérisées et occupant, à l'instar du pays belge, l'une des premières places dans le monde intellectuel et économique.

Et nous, Canadiens français, nous resterons avec notre vieux"préjugé," continuant de croire fermement que les minorités ont droit à la même mesure de justice que les majorités; mais, alors, tout le monde nous comprendra, tout le monde nous en félicitera et—ce qui compte davantage—un plus grand nombre nous imitera.

Et que sera-t-il advenu de M. Ferguson en cet âge d'or? Il sera mort ou—espérons plutôt—converti.

Eug. L'HEUREUX

LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE

Minces Perspectives— Il faut pourtant agir

Nous ne voyons guère approcher la réalisation de ce projet dont dépend si étroitement l'avenir du tiers de notre région et, partant, de notre région toute entière: le chemin de fer de ceinture. Le gouvernement provincial, tout bien disposé qu'il soit, semble vouloir renvoyer la boule au gouvernement fédéral, et ce dernier, occupé à satisfaire principalement les exigences de l'ouest, ne se soucie guère d'un petit bout de chemin de fer à construire dans les "talles" de bleuets du Saguenay.

Et, pendant ce temps-là, le Lac St-Jean attend son chemin de fer; l'agriculture périclite dans le nord du Lac; la terre devient de moins en moins populaire, parce qu'elle est trop éloignée des marchés; des cultivateurs découragés vendent leurs terres ou parlent de les vendre; la démorilisation se propage dans les milieux où l'endurance semblait être à toute épreuve; mais qu'importe! le tour du Lac St-Jean n'est pas encore arrivé.

Avant de construire 25 milles de voie ferrée au Lac St-Jean, il faut, par un embranchement long et coûteux, relier à Montréal l'Abitibi qui est déjà relié à Québec, il faut construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson, il faudra aussi sans doute doubler l'efficacité des lignes qui transportent le blé de l'Ouest à New-York au détriment des ports canadiens au détriment même des Chemins de fer National comme du Canada tout entier, au mépris, enfin, des règles les plus élémentaires de l'économie politique.

Nous sommes habitués à voir les intérêts privés prévaloir contre le bon sens, l'équité, voire le patriotisme mais nous ne pouvons quand même nous résigner à en prendre notre parti. Si la cause du bon sens, laissée à elle-même, est trop faible en présence des gros intérêts de commerce, d'industrie, de finances et d'alliances politiques, nous devrons au moins pouvoir compter sur nos hommes publics. Font-ils vraiment tout ce qui pourrait être fait pour hâter la construction du chemin de fer de ceinture? Peut-être, mais nous avons le droit d'attendre d'eux plus que des autres en cette circonstance de première importance.

Ce n'est pas dans dix ans, mais cette année, qu'il nous faut le chemin de fer de ceinture. Autrement, nos producteurs agricoles du nord, à la merci de chantiers qui ne sont guère avantageux en ces années-ci, vont renoncer en masses à la vocation agricole qui était pourtant bien la leur. Cela veut dire l'exode, à plus ou moins brève échéance, d'un certain nombre de Canadiens qui iront rejoindre,par delà la ligne quarante-cinquième, les centaines de milliers de nos compatriotes déjà perdus pour la race et la province.

On nous dit que le gouvernement provincial ne veut pas accorder de subsides au gouvernement fédéral pour la construction de notre chemin de fer de ceinture, parce que notre province est loin d'avoir la part qui lui reviendrait en équité dans la distribution des lignes du chemin de fer de l'Etat. Le principe de MM. les ministres provinciaux est excellent et nous les félicitons, si tel est le cas, de leur réclamation opportune faite au nom de la province de Québec,comme nous leur souhaitons de gagner leur point d'équité. Cependant, nous ne voudrions pas être, dans toute cette affaire, des boucs émissaires. Si les gouvernants d'Ottawa ont l'esprit trop obtus pour comprendre de point de vue du gouvernement provincial, nous espérons que celui-ci mettra, à temps, de l'eau dans son vin et préférera comme moindre mal la construction subventionnée à l'ajournement aux calendes grecques de cette entreprise d'intérêt régional, provincial, et national. D'ailleurs, si nous ne faisons erreur, le gouvernement provincial a accordé, il y a une couple d'années, des subsides pour la construction du chemin de fer du Témiscamingue. Il serait malheureux que notre région fût,sans raison, moins favorisée que le Témiscamingue.

Sans doute, c'est le gouvernement fédéral qui nous doit ce chemin de fer en justice; mais, si Ottawa est inapte à considérer l'aspect justice de cette question, il faudra bien que Québec y voie le côté pratique.

L'opportunisme n'est pas chose tout à fait inconnue en politique, et nous connaissons bien des circonstances où on a pratiqué cet art sans avoir raison de le faire autant qu'en ce cas-ci.

Quoi qu'il en soit, que nous devions attendre notre chemin de fer de ceinture du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial ou de quelque compagnie privée, il nous le faut. Et nous avons le devoir de le demander, de nous organiser pour l'obtenir.

Ne manquons aucune occasion d'enfoncer le coin.

Dormant D'EPINETTE

FERNAND FRANCELL

de l'Opéra-Comique

M. Francell est né à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), une année d'amirables vendanges, paraît-il; or, s'il n'est pas devenu vigneron, toujours est-il que c'est un grand moissonneur. . . de lauriers.

A l'âge de 21 ans, il abandonna le sculpture (vocation première); il fit ses études au Conservatoire de Paris: le chant avec Rose Caron, professeur (il obtient le premier prix) et l'opéra-comique avec Isnardon, professeur, où il obtient également le premier prix.

Il débuta en 1906 à l'Opéra-comique de Mireille, rôle de Vincent, puis chanta tout le répertoire: "Le Barbier", "La Dame Basoche", "Vie de Bohème", "Lakmé", La Habanera", Les Armaillis", "Le Flûte enchantée", "Phryné", "Le Jongleur de Notre-Dame", "Le Déserteur", "Manon", "Butterfly", "Joseph", "Les Contes d'Hoffmann", "Carmen" "Don Juan", etc.

Il donna des représentations dans toutes les grandes villes de France, de Belgique, en Alsace, et, en 1911, il créa à Buenos-Ayres (République Argentine) "Pelléas et Mélisande" et le "Jongleur de Notre-Dame".

"La Gazette Musicale" (Fernand Francell du Théâtre National). Depuis ses débuts à l'Opéra-Comique, Fernand Francell remporta une série de succès tels qu'actuellement il est classé parmi les meilleurs comédiens lyriques de France, non seulement à cause de sa voix distinguée de ténor léger, mais aussi de son grand talent et de son physique agréable.

Ce qui distingue sa voix et lui donne tant d'élégance dans sa correction, c'est que, tout en possédant une tendresse particulièrement séduisante, délicieuse dans les demi-teintes, comme il la soumet toujours rigoureusement aux lois de la musique, elle n'exagère jamais, ne force à aucun moment et donne l'impression d'être émise de la façon la plus naturelle. Dans la romance surtout, et sans recherche de l'effet, elle communique toutes les émotions désirables.

Le talent de composition de Fernand Francell offre la plus grande fantaisie jointe à la plus grande variété, avec une verve charmante dans les parties amusantes.

Sa diction martelée est nette jusque dans les plus petites nuances. Fernand Francell débuta à l'Opéra-Comique dans le joli rôle d'Octave, du Bonhomme Jadis. Mais ses véritables débuts eurent lieu dans le

(Suite à la 3ème page)

PIERRE L'ERMITE

Le célèbre écrivain catholique français dont les lecteurs se comptent par millions, a écrit 16 volumes dont la lecture plaît à tout le monde, aux jeunes comme aux vieux aux jeunes filles comme aux jeunes gens, aux personnes cultivées comme à celles qui savent lire à peine. Lire Pierre l'Ermite, c'est le régal des liseurs.

Le service de librairie du *Progrès eu Saguenay* a pu se procurer une dizaine de collections complètes de Pierre l'Ermite, qu'il vend $4.60 brochées, $9.60 reliées. (Ajouter 10% pour frais postaux.)

A part cela,il y a une foule de livres que vous trouveriez votre profit à acheter au *Progrès*. Essayez donc d'aller visiter une fois le Service de librairie du *Progrès*: Vous ne le regretterez pas, vous verrez!!!

Mois de la Presse

Aux Etats-Unis une association de propagande de la bonne presse a choisi le mois de février pour le "mois de la presse catholique", et les organisateurs de ce mouvement se sont adressés aux grandes associations catholiques pour leur demander de travailler, durant les quatre semaines du mois qui s'en vient à la diffusion de le bonne presse, périodiques,revues,magasines, et le reste.

Pour aider les gens dans leur travail le comité central,qui a ses quartiers-maîtres à Chicago, a fait imprimer des milliers de tracts qui feront connaître à toute le monde ce qu'ont pensé les derniers Papes de l'Eglise sur la question de la presse, ainsi que les dignitaires de l'église américaine. La campagne se fait sous la protection de saint François de Sales, que Pie XI a donné aux journalistes pour patron.

Et chez nous, au Canada, quels mouvements entreprend-on pour la diffusion de la presse catholique?

—(*Le Droit*).

DANS NOS CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils du village et de la paroisse d'Hébertville ont décidé unanimement, lors de leur séance du 2 février, de commencer désormais chacune de leurs séances par la prière suivante:

"O Dieu éternel et tout-puissant, d'où viennent toute sagesse et tout pouvoir, nous sommes assemblés ici en votre présence pour le bien-être et la prospérité de notre municipalité, nous vous demandons donc les lumières nécessaires à l'accomplissement de nos travaux. Ainsi soit-il!

Un bon nombre de nos conseils municipaux-la majorité peut-être-ont inauguré la coutume de faire précéder leurs délibérations d'une invocation au Très- Haut. Si cette belle initiative se généralisait à toute notre région, notre population ajouterait ainsi encore quelque chose à sa belle réputation de peuple profondément catholique.

NOTE ET FELICITATIONS

Nos lecteurs pourront lire en onzième page une belle grande réclame publiée par le Service Provincial d'Hygiène pour inviter le public à appuyer la grande campagne inaugurée en ces derniers temps contre la tuberculose et la mortalité enfantile.

Nous supplions nos lecteurs de lire attentivement cette réclame, en raison de l'importnce capitale qu'il faut attribuer à cette question de la conservation de nos enfants et de notre jeunesse. Le gouvernement ne pouvait faire une plus belle œuvre que d'organiser cette campagne efficacement patriotique.

Nous voullons aussi tenir notre parole en félicitant le gouvernement d'avoir inauguré pour cette campagne une méthode de publicité recommandable. Le jour où il améliorera ses méthodes de publicité pour la colonisation, nous serons heureux de lui présenter de nouvelles félicitations. De même pour l'octroi de ses contrats d'impressions.

CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi, le 9 février, aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, une causerie donnée par M. l'abbé Chs-Elz. Tremblay.

Prière de se rendre en foule.

FANTAISIE

Excursion à travers les noms de familles de Chicoutimi

Mon ami Abel, *franco-américain, étant de passage à Chicoutimi, je décidai d'lui faire admirer les principaux endroits de notre petite ville, en commençant par les plus* Beaulieu. *Nous allâmes de par la ville par un froid intense. Mon ami, qui, n'est pas prohibitionnis'e,quoique très américain, voulut se réchauffer un peu.*

Vous devez avoir, dit-il, un dépot de la Commission des Liqueurs ici. Un peu scandalisé, je lui fis remarquer que dans une ville prohibitionniste comme la nôtre, il ne pouvait pas être question de ces choses-là. Cependant, repris-je, peut-être qu'en cherchant, nous pourrions trouver quelque chose pour te satisfaire.

Allard, *nous nous mîmes en recherches. A ma grande surprise, nous trouvâmes un* Barr. *Il faut dire* (entre Guillemet) *que les* Barr *sont très rare ici. Nous n'en avons trouvé qu'un. Nous y entrâmes et mon ami demanda auproprio s'il n'avait pas quelque chose à nous servir à boire. Ce dernier répondit: Je n'ai que de la* Belley Bonneau, *de la très* Belleau *fraîche comme sortant de la* Fontaine. *Il nous faudrait quelque chose à manger, puisque vous n'avez que de l'eau à boire, reprit mon compagnon. J'ai de bons petits pains chauds sortant* Dufour, *si vous en voulez, reprit le propriétaire.*

Il fait froid ici, fit remarquer mon ami. Vous ne chauffez donc pas cette bâtisse. Pardon! rétorqua le propriétaire, nous chauffons au bois, mais le Bois *est très rare cet hiver, et nous chauffons au* Boisvert *par économie, et cela ne chauffe pas aussi bien.*

Alors, vous n'auriez pas un bon Bouillon *bien chaud à nous offrir, demanda mon compagnon. Je le regrette beaucoup,mais je ne puis vous en servir, répondit le propriétaire. J'avais un excellent* Bouillon, *mais* Boulé, *le chien de ma* Voisine, *l'a tout avalé hier soir; mais, continua-t-il, pour le punir, je lui ai attaché un* Boulet *au cou et je l'ai jeté au Saguenay. Pardonnez-moi mon expression, repris-je vivement, mais vous voulez me* Bourré, *car, à cet époque de l'année, il est impossible de jeter un chien au Saguenay. Notre homme, prompt comme* Leclerc, *se fâcha. Il vint la figure rouge* Cardinal. *Vous ne devriez pas vous emporter comme cela, mon bon ami, lui dit mon compagnon, car gros comme vous êtes, j'ai eu peur que vous ne* Crevier. *Vous nous faites peur. Vous regarder,c'est à peine si nous* Lauzon. *Votre regard seul nous fait* Tremblay.

Assez! dit mon ami. Mettons tout cela de Côté. *Venez avec nous. Nous visiterons la ville; nous monterons sur* Lamontagne *et pénètreront même dans* Laforest *qui couronne votre belle cité. Cela nous fera du bien de prendre un peu le* Fraser. *Sur cela, nous sortons. Nous hélons un cocher. Nous nous informons s'il a un bon cheval. J'ai un très bon cheval,répondit fièrement le cocher. Je viens de lui faire poser des fers neufs à* Laforge, *et vous aurez de* Lajoie *à faire une belle promenade dans une voiture confortable comme la mienne. Est-il rapide,notre cheval;s'informa mon compagnon? Sans être rapide répondit le cocher, c'est un cheval de route, un bon* Routhier, *comme l'on dit.*

Dans l'instant de rien, nous fûmes sur les hauteurs de Chicoutimi. Nous pûmes contempler la ville à nos pieds avec tous ses beaux édifices. Quel beau panorama, s'écria mon compagnon tout enthousiasmé. J'envie le sort de L'Heureux *mortel habitant ces lieux enchanteurs. Habitué à ces beautés et n'y portanast p autant d'intérêt que mon ami, je commençais à avoir froid et je lui dis:* Lemieux *serait pour nous de se mettre à* Labrie, *et de prendre* Lavoie *la plus courte pour* Gagné *notre demeure.*

Mon ami est un Guay *iuron, dans* Lafleur *de l'âge et nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble* Durand *le trajet.*

Ayant déjà visité notre ville avant le feu, mon compagnon trouva de grands changements. C'est tout changé,dit-il. Votre ville est toute rebâtie en neuf. C'est une Villeneuve.

L.-A. ROUCHE

Sur le Pont de Ste-Anne

Comme il y a divergence d'opinions au sujet du tracé de la route carrossable, M. le maire Samson pourrait peut-être faire décider la question par referendum? On dit que ce procédé est très populaire.

Ontario a donc ses politiciens blagueurs lui aussi?

Le mot "bonnes dispositions" peut évidemment s'interpréter de deux façons, puisque M. Ferguson, le tyran de la langue française dans Ontario, a le droit de dire qu'il est animé de "bonnes dispositions".

Notre voisinage des Yankees nous est très profitable. Nous leur vendons nos forêts jusqu'au dernier arbre et nous importons de la grande république américaine des mœurs, et quelles mœurs!

Un exemple de français servi par une compagnie américaine à ses clients: "Nous avons reçu quelque très effectif fenetres étalages annoncant notre Composé Végétal. Nousseren heureux envoyer un à vous, ensemble avec autre annoncant matiére libre de coût si vous signerez votre nom et renvoyez l'autre demi de cette carte. Ce fenétre étalage ogmentera vos ventes. Les Vôtres pour meilleure Besogne."

Est-ce vrai qu'il va être question du suffrage féminin à la fin de la présente session?

Ne soyez pas trop surpris, si vous trouvez dans les annonces de ce numéro des caractères typographiques nouveaux et tout à fait jolis. C'est que nous commençons à recevoir le matériel commandé il y a quelques mois. Ce n'est encore que le commencement. Et c'est au département des impressions de nos clients que ce renouvellement de stock paraît davantage.

Deux et deux font quatre; 500 et 500 font 1000. Mille tel est, en ce moment, le nombre de livres canadiens, de livres d'études et de romans, que le *Progrès du Saguenay* vous offre à excellentes conditions. Hâtez-vous de les acheter, afin de faire de la place aux autres qui s'en viennent.

Les mariés ne font souvent que jeter de la poudre aux yeux, lorsqu'ils annoncent pour San-Francisco ou la Floride un voyage de noces qui se termine à Québec.

Guerre à la tuberculose

Le 23 février

FERNAND

FRANCELL

— CHANTERA —

A CHICOUTIMI

Ses succès remportés partout ailleurs sont la meilleure garantie du succès qui l'attend ici.

Vous pouvez retenir vos billets dès aujourd'hui en téléphonant au "Progrès".

Prix : 50 sous, 75 sous et $1.00

PETITES ANNONCES

Hôtel à vendre

Pour manque de personnel et cause de maladie je désire vendre l'HOTEL BELLEVUE, avenue Labrecque, Chicoutimi. Pour renseignements s'adresser à Edmond DUFOUR, propriétaire.
J.n.o. D. 3300

Poêle à vendre

A très bonnes conditions. Pour plus amples renseignements, s'adresser au no 45, Avenue Bégin

Pour les mères

POUX.—Mères de famille, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. RAMKA détruira poux et lentes par une seule application. 25 sous. Pas de timbres.
LES LABORATOIRES RAMKA
Boîte Postale 215, Tignish I.P.E.
J. n. o. D. 3466

Maison à vendre

Maison à 3 4 étages, située au No 51, rue Hôtel-Dieu. Rapportant $1500 par année de loyer, à vendre à bonne condition. S'adresser à Victor CLOUTIER, B. P. 338, Chicoutimi-Est.
J.n.o. D. 3927

Agents demandés

Commencez sans délai dans le commerce Watkins si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif.
J.-R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

Attention

35 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'est, dans le comté Missiquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la malle, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighsburg, Qué.
J. n. o. D. 3979

Enseignes de portes

Enseignes de verre pour portes des résidences ou des bureaux. Avant de donner votre commande, adressez-vous à nos bureaux.

A vendre

Bois de toutes longueurs: merisier, érable, croûtes en bois franc et "slab", coupé, livré sur demande. Bouleau $4.00 la corde suivant la longueur. Bois sec à bon marché.
Aussi à vendre un harmonium en parfait ordre, deux traineaux presque neufs, un boghei, une robe de carriole en buffle.
J'acheterai le bois (en bouts) des cultivateurs.
Philippe BERGERON, Cour à Bois, Rue Racine, Chicoutimi, Tél. 748.
J. N. O. D. 4179

$100.00 PAR SEMAINE

HOMME ENTREPRENANT, AMBITIEUX et honnête avec un petit capital demandé. Vous pouvez faire le montant mentionné ou plus en vendant les Produits de Qualité Rawleigh direct aux Consommateurs. Quelques bonnes Localités de Ville ou de Campagne sont offertes maintenant. Nous vous enseignons et nous vous aidons à faire plus d'argent. Donnez âge, occupation et références. W. T. RAWLEIGH CO LTD., Montréal P.Q. Dept CN 7613.
19 fév., D. 4199

Bel Avenir pour un Jeune Barbier

J'ai à vendre une belle boutique de barbier sur la côte Basile à Chicoutimi-Ouest, en face du Magasin Populaire. Un vrai beau poste de commerce. Une vraie bonne chance pour un jeune homme qui voudrait se faire un avenir. Je vendrais cette boutique à des conditions avantageuses pour un prompt acheteur. Pour conditions, adressez-vous à S.-E. Fraser, barbier, Chicoutimi-Ouest.
J.n.o. D. 4134

A Vendre

Machine à coudre, semelles "Goodyear" avec machine à finir et moteur. S'adresser au No. 6, rue Ste-Famille Kénogami.
29 janv. 5 fév. D. 4219

Dactylographe à vendre

Un excellent dactylographe Underwood no 5 ayant peu servi et ayant été très bien entretenu est à vendre au prix de $90. Il faut savoir qu'il a servi car il a l'air neuf et fonctionne très bien.
S'adresser au *Progrès du Saguenay*

Tarif des "Petites Annonces"

2 sous le mot; minimum de 50 sous.

Quatre insertions pour le prix de trois.

Nous annonçons gratuitement, dans les notes locales et dans les courriers: naissances, mariages, sépultures et services anniversaires.

Les annonceurs sont priés de faire leurs annonces courtes.

La rédaction se réserve le droit de corriger les annonces non françaises.

Si quelque chose vous manque, commencez par lire les "Petites Annonces" du "Progrès": elles constituent un véritable guide d'affaires et d'occasions.

Terre à vendre

Une terre située dans le 4ième rang du canton Tremblay, paroisse de Ste-Anne de Chicoutimi, 150 âcres, dont 100 acres en culture, avec maison de 1½ étage de 26 x 28, grange et écurie de 80 x 35, ainsi qu'un hangar; le tout évalué par la municipalité à $4,000.00. Un montant comptant sera exigé et la balance payable à terme. S'adresser à

"LE PRET HYPOTHECAIRE"
187, rue St-Joseph
Québec
J.n.o. D. 3892

Tricoteuses demandees

On demande des filles pour faire des bas sur machines à tricoter. S'adresser à L. Faucher, 68 rue Bossé, Chicoutimi-Ouest.
5-12 fév. D. 4227

Propriété à vendre

Un magnifique emplacement situé sur les bords du Saguenay, en face de l'Evêché, avec maison occupée actuellement par la Buanderie de M. H.-A. Poissant, est à vendre à bonnes conditions.
Prière de s'adresser à William GAGNON, rue St-Vallier, Chicoutimi.
26 fév. D. 4228

Réparation et montage de Radio

Satisfaction assurée pour réparations de tous genres d'appareils. Je puis ajouter à un radio de 1 à 6 amplificateurs au choix. Prix chacun: de $7.00 à $12.00, selon la qualité.

Ladislas DUFOUR,
BAGOTVILLE

A vendre

Tabac canadien naturel en feuille des variétés. Connecticut Seed Leaf, Havana, Seed Leaf, Grand Rouge, Belgique, Parfum d'Italie, Rose Quesnel, Petit Rouge Canadien, Quesnel pour Tabac "Miel", Turc Aromatique, etc. pour liste de prix adressez-vous à J.-J. GAREAU, St-Roch l'Achigan, Qué.
26 fév. D. 4229

Propriété à vendre

Propriété à vendre, 3 logements, No 420, rue Racine, en face de la Cie Industrielle. Pour renseignements, s'adresser à Mme Gilbert Carrier.
26 fév. D. 4226

Solliciteurs demandés

Deux solliciteurs pour vendre complets faits sur mesure $26.50 garantie. Echantillons gratis. Bénéfice de $75.00 par semaine ordinaire. Ecrivez l'âge, l'expérience, et références. Maison de Service, 374 Adelaide St. W. Toronto.
19 fév. D. 4225

Vous donc, pécheurs, convertissez-vous; faites des œuvres de justice devant Dieu et croyez qu'il vous fera miséricorde.

Tobie XIII

Annoncez; vous réussirez

Notes locales

LE PROCHAIN CONCERT

Le concert Francell du 23 février sera un grand succès ici comme dans toutes les grandes villes. Ne le manquez pas. Retenez vos billets sans délai au *Progrès du Saguenay*.

UN CHICOUTIMIEN AU RADIO

Le 27 janvier, M. Pitre Vézina, en voyage à Boston, a adressé quelques mots à ses amis de Chicoutimi par le poste transmetteur Westinghouse de Springfield. Il a salué M. le Maire et Mme la Mairesse, les MM. du Séminaire et en général les Chicoutimiens. Puis il a dit quelques mots de la joute qui venait de se terminer entre les clubs *Canadien* et *Boston*. C'était vraiment agréable d'entendre, dans le radio, du français parlé par l'un des nôtres.

UN AUTRE A L'HONNEUR

Un ancien citoyen de Chicoutimi, M. Simon Lapointe C. R., vient d'être élu président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. C'est là un poste où l'activité éclairée de notre ancien citoyen pourra être très utile aux œuvres patriotiques. Nos félicitations à M. Lapointe.

CHEZ LES URSULINES

Lundi dernier, Mlle Isabelle Magnan, de Québec, bien connue à Chicoutimi, quittait les siens pour entrer au monastère des Dames Ursulines, à Québec.

QUAND LES PRIX DU THE BAISSERONT-ILS?

L'insuffisance de l'approvisionnement mondial en face d'une énorme demande fait monter considérablement les prix. Cependant, les marchands de thé comprennent que le thé à une piastre la livre va mieux que quoi que ce soit amener la chute des prix. Les producteurs de thé font des profits si considérable que nous aurons nécessairement, un jour ou l'autre, une surproduction de thé.

VA ET VIENT

Mme J.-E. Dufour, de Chicoutimi-Ouest, est de retour d'une promenade chez ses parents à Québec, M. Alphonse Nadeau.

M. J.-A. Vallerand est actuellement à Québec.

Mme L.-A. Dusseault est de retour d'un voyage chez ses parents à Québec.

M. Gustave Claveau est actuellement en voyage d'affaires à Ha! Ha! Bay Jct.

M. J.-N. Pedneault, employé de la Banque Canadienne Nationale de St-Félicien, est actuellement en promenade chez son père, M. Arthur Pedneault.

Le 1er février, notre succursale de la Banque de Montréal a pris possession des bureaux de la banque Molson, qu'elle a absorbée ces mois derniers.

Le Cie de Pulpe de Chicoutimi en liquidation, est actuellement à faire l'expédition de plusieurs mille tonnes de pulpe empilées à Port-Alfred.

M. Louis-B. Gagnon est actuellement à compléter sa jolie résidence, située sur le boulevard St Vallier.

Lundi soir, le 2 courant, M. Fortunat Tremblay, invitait ses amis MM. et Mmes Philippe Girard avocat, Damase Hudon, J.-Arsène Ouellet, Hector Landry, Victor Cloutier et plusieurs autres, à l'occasion de son 30 ième anniversaire de naissance.

Le 1er février, notre Banque d'Hochelaga, qui a absorbé la Banque Nationale, ouvrait ses portes sous sa nouvelle raison sociale: La Banque Canadienne Nationale.

A VENDRE

BEURRERIE ET MOULINS

Pour défaut de santé, et à cause de la mort de mon fils aîné, je désire vendre ma beurrerie, mon moulin à farine et mon moulin à scie situés à un mille du village. Pour renseignements s'adresser à Frs Bhérer, propriétaire, La Malbaie.
26 fev., D. 4234

Bracelet trouvé

Après la soirée, jeudi dernier, un bracelet a été trouvé dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. On pourra le réclamer au *Progrès du Saguenay*. En payant l'annonce.

PAYEZ D'AVANCE

Il est bien entendu que nous ne publions les petites annonces que si elles sont *payées d'avance*. Chaque semaine, nous mettons de côté plusieurs petites annonces parce que le paiement n'en est pas fait d'avance. Ayant perdu, dans le passé, le paiement d'une foule de ces petites annonces, faute de l'avoir réclamé d'avance, nous avons dû en venir à adopter cette politique. On est prié d'en tenir compte et de ne pas se froisser, si le paiement préalable est demandé chaque fois qu'une petite annonce nous est envoyée pour publication.

Le "*Progrès du Saguenay*"

"LE PROGRES DU SAGUENAY"
Abonnement: $2.00 par année
$2.50 à l'étranger

Mlle Berthe Boivin, fille de M. Thomas-Louis Bioivin, autrefois d'ici et maintenant de New port, était en visite chez ses nombreux parents ici, la semaine dernière. Mlle Boivin, est retournée à Bagotville chez sa grand'mère, Mme Côté.

RUMEUR INRERESSANTE

On espère un peu que les clubs *Canadien* et *Montréal* vont venir se rencontrer à l'Arena de Chicoutimi le 15 mars. Comme perspective de réjouissance sportive, ce n'est pas mal.

Mme Aurèle Guimond est en promenade à St-Honoré pour une couple de semaines chez sa nièce, Mme Joseph Gravel.

M. et Mme Edouard Lavoie sont partis pour la Baie St-Paul, où ils assisteront aux funérailles de Mlle Marguerite Lavoie, sœur de M. Lavoie.

M. Philippe Grenon, de St-Fulgence, était de passage à St-Alphonse, ces jours derniers.

M. et Mme Jacob Boivin étaient de passage à Chicoutimi et à Jonquière chez Mme Vve Désiré Larouche.

M. et Mme Wilfrid Bilodeau sont actuellement en promenade à Chicoutimi et à Jonquière pour une quinzaine de jours.

LA NOURRITURE LE RENDAIT MALADE. "J'étais affligé d'une maladie d'estomac" écrit M. John Fornalik de Claytonville, Sask. N'importe ce que je mangeais ou buvais me rendait malade et me causait des douleurs terribles. "J'étais complètement épuisé et les docteurs ne pouvaient pas m'aider. Le Novoro du Dr. Pierre a régularisé mon estomac et m'a rendu la santé, je me sens comme une autre personne." Cette remarquable préparation végétale jouit d'une réputation mondiale pour l'estomac. Ce n'est pas un article de commerce, des agents spéciaux seulement peuvent le procurer. Pour plus d'informations, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livre exempt de douane au Canada.

Laissons-nous immoler avec Jésus-Christ, si nous voulons participer à son triomphe... Pas de gloire sans humiliation et sans douleur.

(CHANOINE SCHORDERET.)

ROYAL vs KENOGAMI

Hier soir (mercredi), l'Arena de Chicoutimi a eu sa plus belle joute de l'hiver, qui s'est terminé par un score de 4 à 3 en faveur du Royal.

Les joueurs étaient ainsi alignés: Pour le Royal: E. Tremblay, buts; Jos. Desbiens et V. Bergeron, défenses; Lévis Savard, centre; R. Savard, aile gauche; Paul-H. Gaudreau, aile droite; E. Bergeron et O. Lapointe, substituts.

Pour le Kénogami: D. Lanthier, buts; D.-C. Lanthier et A. Desbiens, défenses; A. Gagnon, centre; E. Deschênes, aile droite; A. Gagnon, aile gauche; E. Néron, substitut.

Arbitre: R.-E. Joron.

Première période.—Desbiens et Lanthier, du Kénogami, font une belle montée en combinant jusque devant les buts et Desbiens loge la rondelle dans le filet. Une minute après le recommencement, Gagnon, du Kénogami, enfile le deuxième point. Le jeu devint plus rude et le Royal devint plus agressif. Desbiens de Chicoutimi monta la rondelle que O. Lapolnte put rentrer facilement. Quelques minutes après, la période se fermait par un score de 2 à 1 pour le Kénogami.

Deuxième période.—Le jeu est ardent. Lanthier soutient de formidables assauts. Le Royal combine davantage. Les hors-jeu se multiplient. Au milieu de la mêlée, Roger Savard donne un point au Royal Après une belle montée, Gagnon enregistre le 3ième point du Kénogami. Le jeu devient de plus en plus rude. On arrête quelques minutes à cause de Lanthier, qui s'est fait mal. Ce dernier, avant la fin de la période, fait une magnifique montée qui est arrêtée par Tremblay.

Troisième période.—Les hors-jeu se multiplient. Lanthier manque une belle combine. Huit minutes avant la fin, le Royal enregistre deux points l'un par Desbiens, l'autre par L. Savard.

L'assistance nombreuse applaudit les joueurs avec beaucoup d'enthousiasme.

Lisez nos annonces

SI LES "PETITES ANNONCES"
Ne vous offrent pas ce que vous cherchez
Annoncez vous-mêmes dans les "Petites Annonces"
En deuxième page du "PROGRES"
Les résultats en seront épatants, vous verrez.

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE
VICHY SOURCE CAMILLE
Infaillible contre L'Indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres malaises.
En Vente chez votre Pharmacien.
AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUIMET
23, Rue St. Paul Est, Montreal

DOMINION FISH & FRUIT CO. Chicoutimi. Agents distributeurs pour le District de Chicoutimi et Lac St-Jean.

LEONARD CLAVEAU
Plombier et Couvreur

Je m'occupe du posage d'appareils à eau chaude et à vapeur.
Je me suis assuré le concours de M. Armand Dubois, qui a 16 ans d'expérience.
TOUT OUVRAGE GARANTI. - TEL. 536
Rue Hôtel-Dieu, - Chicoutimi

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Tel. 144 Chicoutimi
Eudore Boivin, LL.L.
AVOCAT
Immeuble de la Banque d'Hochelaga

Joseph-Alfred Dion, LL.L.
AVOCAT
St-Félicien
Bureau près de la Banque d'Hochelaga.

NOTAIRES

C. P. 184 Centre Tel. 141
J.-Omer Lapointe,
B.A., LL.L.
ASSURANCES—PRETS D'ARGENT—OBLIGATIONS
382, rue Racine, Chicoutimi

Henri Girard, N. P.
SYNDIC AUTORISE
Argent à prêter sur hypothèque—Achats de contrats. Spécialité: incorporation de compagnies.
Immeuble Gagnon & Villeneuve (en haut) rue Racine, CHICOUTIMI.
N. B. Bureau du soir!
315, rue Racine. Téléphone 688
N. O. D. 3057.

MARBRIERS

Tel. 230 12-14, rue du Hâvre
Delwaide & Goffin
Marbriers-Sculpteurs
CHICOUTIMI

MEDECINS

Tel. 253 297, rue Racin
Dr HENRI L. DUHAIME
CHICOUTIMI
Gradué des Hôpitaux de New-York
Spécialité: Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Tel. 391 261, rue Racine
Dr Ernest Gagné
Médecin-Chirurgien
CHICOUTIMI
Ex-élève de l'Université et des Hôpitaux de Paris
Spécialités: Estomac, intestins et voies génito-urinaires

Dr G.-William Tremblay
Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité: yeux, oreilles, nez et gorge
BUREAU: 191, RUE RACINE
Edifice de la Banque de Montréal
Tel. 353

ARCHITECTES

Tel. 356 et 367. C. P. 14
ALFRED LAMONTAGNE
Diplômé de l'Association des Architectes de la province de Québec.
Membre de l'Institut Royal des Architectes Canadiens.
Edifice Banque d'Hochelaga, Chicoutimi
J. n. o. D. 3123.

Encouragez le "Progrès du Saguenay" qui vous apporte toujours du nouveau.

UNE AUBAINE SPLENDIDE
Pour un homme entreprenant

Etant obligé de reprendre la direction de mon atelier des Trois-Rivières pour défaut de santé de mon gérant, je devrai sacrifier mon atelier de teinturerie, de nettoyage et de buanderie de Chicoutimi.
Je montrerai le métier au complet à l'acquéreur.
C'est une vraie chance de se faire un bel avenir.
Pas de compétition d'ici à Québec.
A vendre à un prix ridicule. Pour plus de renseignements, voyez immédiatement le propriétaire

H.-A. POISSANT
MAITRE TEINTURIER ET DEGRAISSEUR
23 rue Racine Tel. 650 Chicoutimi

Tailleurs de Chicoutimi et de Jonquière

Il me reste encore deux machines pour le nettoyage à sec tel qu'il se fait à Montréal et à Québec.
Ces machines sont à vendre. Je montrerai le métier aux acheteurs.
C'est là une occasion qui ne se présentera pas tous les jours ici.
Pour renseignements, voyez immédiatement

H.-A. POISSANT
MAITRE TEINTURIER ET DEGRAISSEUR
23 rue Racine Tel. 650 Chicoutimi

MACHINERIE

BOUILLOIRES, 35 c. v. ENGIN, 15 c. v.
STEAN TRAP, HEATER, TUYAUTERIE
VALVE, FITTINGS, ETC.
à vendre en lot pour convenir aux acheteurs.
Aussi petits CALANDES électriques, TORDEUR, PETIT MOULIN, ETC.

H.-A. POISSANT
MAITRE TEINTURIER ET DEGRAISSEUR
23 rue Racine Tél. 650 Chicoutimi

Painkiller EN HIVER
LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES
ENGELURES ENTORSES
MEURTRISSURES MAUX DE GORGE
LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

Chronique Ouvriere

La Fraternité Nationale des Cordonniers-Machinistes

QUI A CELEBRE, DIMANCHE ET LUNDI, LE 25IEME ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION—UNE MESSE A ST-SAUVEUR ET UN BANQUET A LA SALLE JULIEN.

QUELQUES NOTES SUR SA FONDATION ET SES ACTIVITES

Le 24 décembre 1899, un groupe de cordonniers-machinistes de Québec, fatigués de recevoir des salaires inférieurs aux autres ouvriers de métier, se réunissaient pour former une organisation provisoire de protection au travail. Avaient répondu à l'appel, MM. Daniel Hamel, Chs Forgues, F. Marquis, Art. Gendron, Chs Drolet, Jos. Dion, Wilf. Gendreau, Ons. Gendron, Adl. Métivier, Gaudiose Muller, Ls Giroux, Nap. Giroux, Léonidas Martel, Moise Drolet, Philias Ferland, Art. Roussin, Moise Johcœur, Naz. Decourcy, Jac. Dion, Ed. Pinault, H. Bourget, Viet Gagné, Alf. Pepin, Jos. Racine, Omer Côté, Elz. Poitras, J.-B. Sanfaçon, Célestin Lépine, Nap. Gagnon, Nap. Richard, fils, Nap. Richard, père, Jos. Desroches, F.-X. Potvin, Ed. Duchaineau, Omer Brunet, Ferdinand Laroche et Henri Paquet.

M. Daniel Hamel est élu président provisoire et M. Ferdinand Laroche, secrétaire. On discute ensuite l'opportunité de former une association ouvrière. Le secrétaire est chargé d'écrire à la Fraternité des Cordonniers-Unis de Montréal pour lui demander une copie de ses règlements et voir ensuite s'il ne serait pas possible de fonder une société en tout semblable, et même affiliée à elle.

Comme la plupart des mouvements ouvriers naissants, le comité provisoire décidait d'agir dans le plus grand secret, afin de ne pas provoquer de représailles inutiles. Ceux qui connaissent les difficultés nombreuses que rencontrent les unions ouvrières, n'ont aucun doute sur la sagesse de cette décision.

Au cours d'une autre réunion tenue trois semaines après, on n'hésite plus et on jette immédiatement les bases de la fraternité des Cordonniers-Unis, que l'on affiliera à la Fraternité des Cordonniers-Unis de St-Hyacinthe. Le taux de la contribution est fixé et on décide immédiatement de commencer l'enrôlement des membres. Les membres du comité provisoire sont ensuite initiés et on procède aux premières élections régulières.

Sont élus ce 23 janvier 1900:
M. Georges Marois, président;
M. Vict. Gagné, 1er vice-président;
M. Omer Brunet, 2ème vice-président;
M. Ferdinand Laroche, secrétaire-archiviste;
M. Z. Bérubé, secrétaire-financier;
M. Jos. Desroches, trésorier;
M. Ed. Pinault, sergent-d'armes.
Sont élus plus tard:
M. Chs Forgues, ass.-sec. archiviste;
M. Elz. Poitras, ass.-sec. financier;
M. Frs Marquis, ass.-sergent d'armes.
Autres membres de l'Exécutif: MM. Clovis Thibault, Henri Paquet, Pierre Plante, Jos. Frigot, Pierre Beaulé.
M. Paquet n'a jamais cessé d'être officier.
Auditeurs: MM. Edm Baril, Wilbrod Matte, Ed. Brunet.
Délégués au Conseil Central: MM. Pierre Beaulé, Omer Brunet, Edm. Baril.
Premiers chefs d'ateliers: MM. D. Hamel, P. Plante, Nap. Boutet, Michel Gauvin, Pierre Beaulé, Jos. Ampleman, Omer Brunet, Alb. Pouliot, Art. Thibault, Elz. Poitras; J.-B. Malouin, Jos. Racine, Edm. Ernest, Jos. Grenier, Ed Plante, Ph. Couture, Félix Plante, Ad. Lapointe.

LA CROISSANCE

La Fraternité était née viable, et d'une vigueur que l'on a vite fait de toucher du doigt en feuilletant son premier volume de procès-verbaux. Elle connaîtra des difficultés intérieures, une aura à faire face à la guerre du dehors, toujours elle demeurera ferme comme le rocher devant la vague qui viendra se briser sur elle.

Le fruit était évidemment mur et les machinistes avaient suffisamment souffert, car l'enrôlement une fois commencé, ne ralentira que le jour où pratiquement tous les confrères seront devenus des unionistes actifs. Il suffira d'une période de six mois pour que la Fraternité compte pratiquement tous les hommes du métier parmi ses membres.

Sa croissance sera continue sous tous les angles. Elle ne sera bientôt plus une simple école de protection au travail, mais elle deviendra, comme tous les syndicats honnêtes d'ailleurs, une école de citoyens.

LE SECRET

Le secret de sa vigueur, nous le trouvons dans la force de ses cadres. Elle eut des chefs véritablement dignes de ce nom, qui furent des meneurs d'homme. Ils jouissaient d'une autorité telle qu'on s'étonnerait ailleurs de voir quelle vigoureuse discipline ils implantent et maintiennent.

Bien dirigé, elle sut attirer la confiance des intéressés et, tant que tous les machinistes n'auront pas été enrôlés, il ne se passera pas une assemblée sans qu'il y ait des dizaines d'affiliations.

Nous souhaiterions que les livres de procès-verbaux de cette Fraternité soient ouverts au public car nous avons la conviction que personne ne pourrait plus entretenir cette idée malheureuse que le syndicat n'est qu'une machine de guerre. On y verrait avec quelle bonne volonté on s'efforce d'être foncièrement honnête, et jusqu'à quel point on pousse l'enseignement de la fierté et de la probité professionnelle. Nous voudrions que le public sache quelle leçon reçoit celui qui s'en vient porter une plainte non fondée, ou celui qui, dans le tort, veut discréditer la conduite du patron ou du contremaître. Par contre, on y verrait avec quel esprit de solidarité on soutient le confrère qui est dans son droit.

C'est dans cette pratique d'une honnêteté à toute épreuve, et d'un esprit de solidarité admirable que l'on doit chercher le secret de vie de la Fraternité des cordonniers-machinistes.

FRATERNITE CATHOLIQUE

La Fraternité des Cordonniers-Unis, dirigée par des hommes honnêtes et formés à bonne école, était comme ses sœurs des métiers du cuir, apte à devenir un syndicat franchement catholique. Si elle ne l'avait pas été tout d'abord, c'est que l'occasion ne lui avait pas été fournie.

Elle eut à essuyer de graves difficultés au dehors, dont quatre lock-outs mémorables, d'où, sortit le syndicalisme catholique chez nous. Et chose assez extraordinaire, même aux prises avec ses difficultés, elle refusait fièrement les secours des sociétés amies, disant que seule elle saurait bien vaincre et conquérir ses droits.

Les difficultés provoquées par ces lock-outs étaient devenues telles, que les autorités religieuses crurent nécessaire d'intervenir pour rétablir la paix que les Cordonniers n'avaient pas comprise. Elles offrirent leurs bons offices et se proposèrent comme arbitre. Ces offres furent rapidement acceptées, et l'arbitrage qui en sortit organisa tout un système de règlement des difficultés qui a sûrement fait ses preuves, puisqu'il agit avec succès depuis 1902.

Parmi les décisions de cet arbitrage, on trouve une demande de revision des règlements de la Fraternité des cordonniers-machinistes, comme des règlements des autres fraternités de la chaussure. Ayant accepté l'arbitrage et promis de se conformer à ses décisions, la Fraternité n'hésita pas à soumettre ses règlements à la révision. Le syndicalisme catholique alors était une chose inconnue, *et franchement on ne croyait pas que la religion eut quelque chose à faire avec les questions syndicales.* On constate ensuite que l'Eglise était fort intéressée en la matière et que son action, surtout était indubitablement bienfaisante.

Il serait bien inutile aujourd'hui, d'essayer de séparer la Fraternité des cordonniers-machinistes de la doctrine catholique et de son aumônier.

L'arbitrage de Sa Grandeur Monseigneur Bégin restera toujours l'acte fondamental qui a assuré dans notre pays la présence du syndicalisme franchement catholique. Il ne sera pas sans intérêt alors de faire revivre cette lettre qui reconnaissait officiellement la Fraternité comme syndicat catholique. On la lira avec vénération:

Archevêché de Québec, 28 octobre 1901

M. Ferdinand Laroche,
Secrétaire-archiviste des Cordonniers-machinistes de Québec,

Cher Monsieur,

Suivant la demande qui m'a été adressée le 11 octobre courant par la Fraternité des Cordonniers-Machinites de Québec, en vertu d'une resolution passée à l'unanimité par les membres de cette union, j'ai soumis à l'examen de prêtres expérimentés les constitutions et règlements qui régissent cette société. Je les ai revisés moi-même avec soin à la lumière des enseignements de l'Eglise et, en particulier, de l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII sur "la condition des ouvriers". Tout ce qui se trouvait de contraire à la justice et à l'équité, tout ce qui pouvait fomenter, au sein de la classe ouvrière, le trouble, la division et la haine en a été soigneusement éliminé et, tels qu'ils sont maintenant, ces règlements donnent l'espoir que l'accord le plus parfait règnera à l'avenir entre les patrons et les ouvriers. Les uns et les autres nous ont paru disposés à respecter les droits de chacun, et j'ai la douce assurance que les conflits seront dorénavant très rares. Si, dans le fonctionnement de cette organisation il surgit encore quelques difficultés, il suffira, pour les faire disparaître, de recourir à la direction donnée par la sentence arbitrale du 10 janvier 1901.

Avec ces règlements revisés et amendés par l'Autorité ecclésiastique, la Fraternité s'assure plusieurs avantages parmi lesquels il faut compter: 1o. la reconnaissance formelle de la Société par les manufacturiers; 2o. la préférence en toute circonstance sur les ouvriers qui ne font pas partie de l'Union; 3o. la garantie d'un salaire juste et suffisant qui sera basé sur une échelle de prix fixée par une entente préalable des patrons et les ouvriers entre eux, ou par un jugement du Tribunal d'arbitrage.

Vous trouverez ci-joint le texte des "Constitutions et Règlements" de la Fraternité des Cordonniers-Machinistes de Québec et de ses environs, tels qu'amendés par mon ordre, et vous voudrez bien les transmettre aux directeurs de la Fraternité.

Avec l'expression de mon dévouement, recevez mes vœux sincères pour la prospérité de la nouvelle Fraternité et assurez tous ses membres de la bénédiction de leur archevêque.

L.-N., archevêque de Québec.

La Fraternité nationale des Cordonniers-Machinistes a généreusement accepté cette décision et, avec ses sœurs du cuir, elle a été et est un des syndicats sur lesquels le syndicalisme catholique repose chez nous.

RECONNAISSANTS

En ce jour de noces d'argent, les cordonniers-machinistes sont particulièrement reconnaissants à leurs officiers et à la Fraternité pour les bienfaits reçus. Ils n'oublient pas celui qui fut l'âme de l'organisation, M. Omer Brunet et qui, grâce à ses connaissances supérieures des choses ouvrières, a su donner une excellente direction à leur mouvement. Ils n'oublient pas leurs officiers qui, pour quelques-uns, ont presque continuellement été en charge depuis la fondation de leur syndicat.

Ils sont sans équivoque reconnaissants à leur fraternité qui a accompli chez eux une œuvre considérable, en améliorant les salaires et les conditions de travail, en relevant le niveau moral des ouvriers et en centuplant le crédit des machinistes. Jamais on ne pourra estimer à leur juste valeur les efforts accomplis par les officiers.

Il n'était pas rare, avant que la Fraternité existe, que l'on fut obligé d'appeler la police pour venir réprimer des troubles dans les manufactures. Tout cela a disparu avec l'action de la Fraternité, qui a su inculquer l'esprit du devoir, d'honnêteté et de tempérance.

Comme nous l'avons dit plus haut, il fallait une main vigoureuse pour maintenir une discipline qui a fait des merveilles. Les membres, d'ailleurs, se prêtaient volontiers aux décisions de leurs chefs, et on les a vus développer chez eux un esprit de solidarité admirable, au point que nombre d'entre eux n'hésitèrent pas à renoncer à des privilèges établis et à accepter des salaines égaux.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, aujourd'hui, si la Fraternité des cordonniers-machinistes est une des mieux assises. On irait bien loin pour lui en trouver une comparable.

Dans ses difficultés, elle a toujours joui de l'appui des représentants les plus éclairés de l'Eglise, et elle s'honorera toujours de compter parmi ses aumôniers des hommes comme Mgr Paul-Eugène Roy, le Rév. Père Alexis, capucin, les abbés Fortin, Côté et Delisle.

Les présidents qui successivement l'ont dirigée furent: M. Daniel Hamel, président du comité provisoire; MM. Georges Marois, Ferdinand Laroche, Jos. Desroches, Pierre Bertrand, Eugène Bonneau, Art. Poirier et Jos. Robitaille.

A l'occasion de ses noces d'argent nous sommes heureux de présenter à la Fraternité des Cordonniers-machinistes nos plus vives félicitations, nos souhaits de bonne fête et nos meilleurs vœux de succès futurs.

Le *Progrès du Saguenay* présente aux officiers et aux membres de la Fraternité ses souhaits de longue vie et de prospérité.

Demandes de la C. T. C. C.

L'uniformité de l'heure dans la province — La loi du dimanche — Une loi pour les barbiers, etc.

Québec, 29, (D. N. C.)—L'établissement d'un conseil supérieur du travail, une plus stricte observance de la loi relative au travail du dimanche, une aide aux écoles industrielles et aux bureaux de placements syndicaux, telles sont les principales demandes formulées, hier matin, à MM. Taschereau et Galipeault, par les délégués du bureau confédéral des travailleurs catholiques du Canada.

Les délégués étaient MM. P. Beaulé, A. Morin, J.-G. Bolduc, F. Laroche, J. Comeau, M. l'abbé Delisle, et les représentants des ouvriers de la rive sud. Ils ont demandé aussi au gouvernement de présenter une loi pour obtenir l'uniformité de l'heure dans la province afin que ne se répète plus le gâchis de l'avance de l'heure.

Les travailleurs veulent que les heures de travail dans l'industrie de la pulpe et celle des cotonnades soient de 48 par semaine. Ils demandent au gouvernement de nommer une commission pour étudier la question du salaire minimum des femmes. Ils prient le gouvernement de défendre le travail de nuit dans les boulangeries; le travail devrait s'arrêter à 8 heures le soir et reprendre à 4 heures le matin. Ils présentent de nouveau un projet de loi relatif aux barbiers puis insistent encore pour une amélioration de la loi relative à l'inspection des bouilloires. Les travailleurs catholiques ont exprimé leurs désirs par l'entremise de M. Thomas Poulin, secrétaire adjoint du Bureau confédéral. Ils ont remercié le gouvernement de ce qu'il a fait et lui ont demandé de continuer. Ils ont fait plaisir à M. Galipeault, car M. P. Beaulé, le président, a déclaré que les ouvriers ne veulent pas voir changer le ministre du travail actuel, M. Galipeault. Si on était sûr que son remplaçant serait un syndiqué catholique, ce serait une autre affaire.

Les ouvriers de la rive sud demandent que des cours du soir soient donnés dans les écoles techniques et profitent de l'occasion pour remercier M. Taschereau des démarches qu'il a faites et pour leur obtenir un contrat, celui de la construction d'un bateau pour la Cie de la Traverse de l'île d'Orléans. Les ouvriers ont aussi consenti à une diminution de salaire pour avoir ce contrat qui leur donnera de l'ouvrage.

MM. Taschereau et Galipeault ont demandé la coopération des municipalités et du public en général pour rendre plus efficaces l'observance du dimanche.

—(*Devoir*).

La Séance du 29

UN MAGNIFIQUE SUCCES

L'espace manque pour faire un long compte-rendu de la magnifique séance donnée jeudi dernier par les Dames de cette ville au profit de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Chant, musique, interprétation des rôles, tout fut de matière à intéresser vivement l'auditoire nombreux qui remplissait la salle de l'Hôtel-de-ville.

Au cours de la soirée, il y a eu une râfle et vente à l'encan de différents objets qui ont ajouté aux recettes déjà magnifiques des organisatrices.

Les Dames méritent des félicitations pour leur charitable initiative et pour le double succès artistiques et financier qu'elles ont remporté.

Le public a aussi fait généreusement sa part en assistant, à la soirée, en applaudissant les artistes et en participant libéralement à la vente comme au tirage.

Le plus souvent nous aurons de ces soirées récréatives au bénéfice de nos œuvres, le mieux ce sera.

Fernand Francell

(Suite de la page 1)

rôle d'Almaviva du "Barbier de Séville" et son succès dans l'œuvre de Rossini ne fut dépassé que par la très brillante création qu'il fit du rôle de Fortunio d'André Messager. Il fut dans Manon un charmant des Grieux comme dans le Jongleur, la Bohème, Mme Butterfly, Carmen, Werther, il retrouve à chaque représentation de ses œuvres l'occasion de renouveler ses succès. Dans Pelléas et Mélisande, il sut incarner avec tant de tact et d'exactitude le héros de Maeterlinck qu'il satisfit les débussystes les plus jalousement respectueux de l'art du grand musicien disparu.

Enfin, Marouf, est un des plus beaux triomphes de sa carrière.

Les habitués de l'Opéra-Comique savent avec quel bonheur il en traduit la grâce. Interprète familier des grandes pages classiques comme des mélodies les plus modernes, comédien remarquable, Fernand Francell a donné dernièrement une incarnation inoubliable d'Orphée dans la version de 1774. Rôle entre tous redoutable et redouté, où le brillant ténor de l'Opéra-Comique sut mettre au service de l'œuvre de Gluck toute la perfection de ses exceptionnels moyens.

C'est un grand chanteur à qui certainement les abonnés des saisons françaises de Rio et de Sao Paulo ne manqueront de prodiguer leur admiration et leur enthousiasme.

LA PRÉVOYANCE
189, RUE ST-JACQUES
MONTREAL
Tel.: Main 4310-4311-4312-4313
ASSURANCES
INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT.
(Etablie en 1905)

Erreur évidemment

Une faute typographique nous a fait dire, dans notre premier-Chicoutimi de la semaine dernière, à la cinquième ligne, le mot *cultivateurs* au lieu de *conservateurs*. L'interprétation du paragraphe étant gâchée par cette coquille, nous croyons devoir dire qu'il fallait lire *conservateurs*. D'ailleurs, la plupart de nos lecteurs ont dû saisir la vraie pensée de l'auteur.

Au Fil de la Plume

GRECE ET TURQUIE

Ça recommence encore à bouillir dans la marmite des Balkans. Voilà que les Turcs expulsent de Constantinople le chef de la religion grecque orthodoxe, patriarche auquel les Grecs tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. On en fait même un *casus belli* et la Ligue des Nations va probablement être appelée à agir. Que vaudra son intervention? Cela vaudra des intérêts et de la sincérité de ses membres.

AUTOMOBILES ET VOIRIES

On prête au gouvernement provincial l'intention de réduire le taux de l'intérêt que les municipalités lui payent en vertu de la Loi des bons chemins et de se reprendre en élevant de 2 sous à 4 sous la taxe sur la gazoline. Il est toujours ennuyeux de voir monter la taxe sur la gazoline. Il est toujours ennuyeux de voir monter une taxe quelconque, mais si cela est nécessaire pour diminuer le fardeau de taxes qui éreinte en ce moment les municipalités, il faudra bien accepter cette mesure apparemment sage du gouvernement. Il faut absolument apporter aux cultivateurs un dégrèvement temporaire pour leur aider à traverser la crise des temps présents.

Le Radio-Club Canadien-Français Branly

(Suite de la 4ème page)

à des études et à des expériences scientifiques, a décidé de les admettre gratuitement, ainsi que les membres du clergé, dans ses rangs et de leur offrir tous les avantages du club et de la Mutuelle.

—UNE AMBITION—

Une ambition du Radio-Club Canadiens-français Branly, et non la moindre, c'est celle de posséder un poste émetteur à lui, un poste qui soit entièrement canadien-français, d'où émaneront des concerts de qualité et des conférences données par des conférenciers canadiens-français de marque.

Le Club réserve l'accueil le plus cordial à tous ceux à qui il plaira de s'arrêter à ses bureaux, 217 rue Ste-Catherine Est, à Montréal, où un personnel courtois est continuellement à leur service.

Encouragez nos annonceurs

Bureau Fédéral de la Statistique

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie aujourd'hui le premier volume du rapport final sur le recensement de 1921. Les résultats essentiels du recensement ont déjà été communiqués au public par une trentaine de bulletins, chacun desquels traite de l'un des multiples aspects tant de la population que de l'agriculture. Le volume qui sort des presses contient les chiffres définitifs et détaillés, par chaque localité, relatifs: (1) au nombre, au sexe et à la répartition géographique de la population; (2) aux origines raciales (3) aux religions. Le rapport administratif sur les opérations du recensement et la compilation y figure également.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord de 1867 le recensement est l'une des vingt-huit attributions du ressort exclusif de la Puissance, c'est-à-dire entièrement soustraites à l'autorité provinciale. La première loi sur le recensement fut adoptée par le Parlement du Canada en 1870 et le premier recensement de la Puissance fut effectué en 1871. Depuis la Confédération, la Puissance a fait l'objet de six recensements décennaux.

Le dénombrement de la population remonte à l'aube de la civilisation. Moïse dénombra les enfants d'Israel au quinzième siècle A.C., mais des investigations d'une nature similaire avaient été faites nombre de siècles auparavant: à Babylone, environ 3800 A. C., en Chine environ 3000 A. C. et en Egypte, environ 2200 A.C. Un recensement que fit exécuter le roi David en 1017 A.C. est demeuré notoire, à cause de la colère divine qu'il aurait provoquée; pendant de nombreuses générations, ce recensement fut cité dans l'Europe chrétienne pour combattre l'esprit d'inquisition.

Jusqu'en 1753, le recensement fut dénoncé pour des raisons religieuses, à la Chambre des Communes britanique, où plus d'un député considéraient cette opération comme un fâcheux présage et craignaient que des malheurs publics ne fussent la conséquence. Les Romains, tant sous la république que sous l'empire procédaient assidûment à des recensements. Le bréviaire de Charlemagne, en l'année 808, et le grand terrier, registre du cadastre de Guillaume le Conquérant en 1086, sont restés célèbres comme mesures médiévales de recensement. Ensuite, pendant plusieurs siècles, on n'entendit plus parler de recensement en Europe.

L'ouvrage qui nous occupe nous apprend que c'est au Canada qu'appartient l'honneur de l'initiative d'un recensement, tel que ceux des temps modernes. En l'année 1866, la Nouvelle-France (comme on appelait alors le Canada) fut soumise à un dénombrement systématique et nominal de la population, effectué à une date fixe, donnant l'âge, le sexe, l'occupation, l'état civil et familial. Ce document est soigneusement conservé aux archives de Paris, mais il en existe une copie que l'on peut voir à Ottawa. Si l'on considère que les premiers recensements pratiqués en Europe ne remontent qu'au dix-huitième siècle, notamment ceux de la Prusse (1719), de la Suède (1748), de la France et de l'Angleterre (1801), l'initiative déployée par la colonie naissante des bords du Saint-Laurent, en instituant ce qui est aujourd'hui l'un des principaux instruments de gouvernement des pays civilisés, mérite d'être signalée et louangée.

Entre 1666 et 1763, fin du régime français, le recensement initial de la Nouvelle-France ne fut pas répété moins de 15 fois; d'ailleurs, il ne fut pas limité à l'actuelle province de Québec, mais s'étendit durant les dernières années de cette période aux régions voisines, sept recensements ayant été effectés dans la Nouvelle-Ecosse, six à Terre-Neuve et un dans l'île du Prince-Edouard.

(A suivre).

Le Catholicisme en Chine

Comptant environ 425 millions d'âmes, le peuple chinois forme aujourd'hui à peu près la moitié de la population païenne de l'humanité. Rien d'étonnant que dans son zèle pour la conversion des infidèles l'Eglise se tourne tout particulièrement vers ce peuple infortuné et essaie d'y faire pénétrer les lumières de la vraie foi. Où en est actuellement ce mouvement de conversion? quelles espérances compote-t-il? que reste-t-il à faire pour le soutenir et l'amplifier? C'est à ces questions qu'a voulu répondre dans un article très documenté l'un des collaborateurs de la chronique sociale de France Mgr Beaupin. *L'Oeuvre des Tracts* a cru que ces pages seraient utiles en Canada. Elle a obtenu du zélé prélat l'autorisation de les publier et même d'y ajouter un appendice sur la part grandissante du Canada français dans l'évangilisation de la Chine. Cette brochure est à répandre en particulier dans le collèges et les couvents. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser au *Progrès du Saguenay*.

VOUS AVEZ TORT

Si vous n'êtes pas allé voir les livres en vente au "Progrès du Saguenay", c'est que vous ne comprenez pas bien votre intérêt.

La beauté et la gloire des saints se forment du sang et de l'innocence du Christ.

(STE MECHTILDE)

Québec Great Northen Railway Company

Avis est par le présent donné que demande sera fait à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de "Quebec Great Northern Railway Company", avec pouvoir de construire une ligne de chemin de fer à partir d'un point à ou près de la cité de Québec, dans le comté de Québec, à un point à ou près de la ville de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, et de Chicoutimi aux limites de la province de Québec, à un point à ou près de Hamilton Inlet, par la voie la plus directe, avec un embranchement d'un point quelconque de la ligne principale jusqu'à la Baie James ou la Baie d'Hudson et au fleuve St-Laurent, à un point aux ou près des Sept-Iles, avec pouvoir de percevoir des taux pour les messages qui seront transmis sur ses lignes de télégraphe ou de téléphone, développer de la force ou de l'énergie électrique ou autre et en disposer moyennant rémunération; exercer l'industrie d'exploitants de bois, marchands de bois, et manufacturiers de bois à pâte, pâte de bois et papier et autres industries connexes, construire des élévateurs, entrepôts et bassins, etc., ériger et mettre en œuvre des aciéries, fournaux électriques et fonderies; faire les opérations d'une compagnie foncière, construire, affréter et exploiter des vaisseaux à vapeur et autres; louer et acquérir des droits et privilèges se rapportant à la pêche, ériger des moulins de toutes sortes; exercer l'industrie agricole, minière et faire les opérations d'entrepreneurs; fabriquer des produits chimiques; faire toutes conventions avec d'autres compagnies et pour d'autres fins connexes; augmenter son capital-actions et émettre des actions privilégiées et emprunter, émettre des obligations, etc., nonobstant les dispositions des paragraphes 16 et 24 respectivement de l'article 6474 des Statuts refondus 1909.

Donné en la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ce dix-septième jour de décembre 1924.

Le procureur des requérants,
J. OGLE CARSS,
24, rue King West, Toronto
5 fév. D. 4200

L'ALIMENT AMI
Les Cubes d'OXO sont l'aide d'urgence de la cuisinière. Ils donnent du piquant et de la saveur aux plats de viande réchauffés, font plus nutritifs et délectables les ragoûts et les sauces et vous aident à économiser la viande en transformant les restes en choses appétissantes.
En boites de 4 - 15c. et 10 - 30c.
CUBES OXO

Supérieur sous tout rapport.

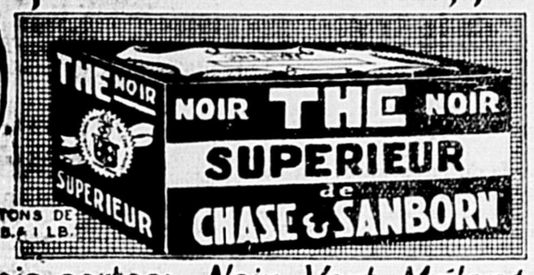

Trois sortes: *Noir - Vert - Mélangé.*

La Session Provinciale

(De notre correspondant spécial)

Québec, 2—A la suite du long débat sur l'adresse en réponse au discours du trône et peut-être en préparation du débat sur les discours du budget qui commence, cette semaine, la Chambre se repose. Ceci ne veut pas dire que nos législateurs ont chômé.

Ils ont eu beaucoup de travail à faire dans les comités, et les projets de loi qui ont été adoptés aux divers comités ont été rapidement passés par la Chambre. Celle-ci *a préparé beaucoup d'ouvrages pour* cette semaine.

Parmi les projets de loi qui ont passé à la Chambre, mentionnons celui de M. Bercovitch, député de St-Louis, qui fut adopté en troisième lecture; il permet à un étudiant en droit de faire ses trois années d'études légales puis de consacrer une nouvelle année à la cléricature. Les étudiants auront le choix entre le système actuel et celui que vient d'adopter l'Assemblée Législative.

Un projet de loi qui ne semble pas devoir aller très loin, est celui de M. Hamel, député de Portneuf. Dans le but d'éviter bien des procès, M. Hamel propose deux amendements au Code Municipal. Ces amendements concernant la qualification morale et financière des conseillers municipaux. Actuellement, le Code Municipal dit que tout contribuable n'est éligible comme conseiller municipal que s'il sait lire et écrire couramment. M. Hamel propose que l'on modifie le code et que le contribuable qui sait lire l'imprimé soit éligible même s'il ne sait pas lire facilement le manuscrit. MM. Richard, Bouchard, députés libéraux, se sont prononcés contre ce projet; M. Patenaude a pris la même attitude et l'hon. M. Taschereau a dit que le bill était adopté en deuxième lecture sur division; ceci laisse croire que le gouvernement se prononcera contre l'amendement Hamel. Les trois députés précités ont prétendu que l'adoption de ce projet serait préjudiciable, que ce serait un pas en arrière et que dans nos municipalités il y a assez de gens qui savent lire et écrire couramment pour ne pas faire d'une loi générale ce qui peut être une exception.

M. Hamel propose aussi d'amender le code municipal au point de vue de la qualification financière des conseillers municipaux. Actuellement, le code dit que tout conseiller doit avoir une propriété évaluée à au moins $400, et absolument libre de toute charge et hypothèque. M. Hamel voulait qu'on élevât à $600. le montant de l'évaluation nécessaire et qu'on laissât sur ce montant des charges et hypothèques. Ce bill sera pris en considération cette semaine au comité du code municipal et il est probable qu'il reviendra à la Chambre bien amputé ... peut-être même mort.

Le principal événement de la semaine dernière à l'Assemblée Législative, fut sans doute la visite de la délégation ontarienne. Plus de 350 délégués de la province-sœur sont venus ici prêcher la "Bonne Entente". Ils ont été reçues comme des princes ... comme des frères.... Ils ont fait des discours et en ont entendu plusieurs.

Les journaux ont relaté, avec force détails, les faits de cette visite. Nous la soulignons, en passant, pour exprimer l'impression qu'elle nous a faite. Nos hommes politiques, conservateurs ou libéraux peuvent parfois se faire des luttes très rudes et prêter à la critique; mais, au cours de cette visite, nous avons pu constater qu'ils valent ceux des autres provinces. Ça fait du bien des fois de faire une comparaison.

Et de tous les discours qui furent prononcés, en cette journée, les plus appréciés ont été ceux de nos représentants. Chez les visiteurs, l'orateur qui a fait la plus forte impression fut sans contredit l'Rév. Dr Bruce-Taylor, recteur de l'Université de Kingston, Ontario.

Il a étudié notre système d'instruction et de colonisation; il connait notre histoire, il parle notre langue. Il est protestant et a fait un très bel éloge de notre clergé. Là-bas, on comprend très bien ce que la race canadienne-française doit à son clergé catholique.

M. Bruce-Taylor admire notre système d'instruction et de colonisation et affirme que jamais l'entente ne sera possible aussi longtemps que l'Ontario n'aura pas compris notre langue. Le fait est qu'on peut se demander si les Ontariens pourraient nous parler en français au cas où une délégation de Québec irait les visiter.

L'hon. M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, a dit peu de chose.: "On va régler le problème" dit-il, puis il s'est exercé à montrer que son gouvernement fait quelque chose pour l'instruction en français des Canadiens-français de l'Ontario. A Québec, M. Ferguson n'a pu oublier qu'il était premier ministre de l'Ontario et a parlé du futur développement de l'Empire. Il eut *même une allusion aux extrêmistes* de cette province, citant comme journaux extrêmistes, le *Droit*, (publié à Ottawa, Ontario) et le *Devoir*.

Comme si les journaux indépendants des partis politiques n'étaient pas seuls redevables de cet esprit national qui se développe et avec lequel les politiciens, bleus et rouges, doivent maintenant compter. Ce ne sont pas les journaux de partis qui ont entrepris dans le passé de créer l'esprit canadien, mais l'influence des journaux indépendants se fait sentir et il fallait qu'un premier ministre de l'Ontario venu ici dans un but de "Bonne Entente" lance une faible flèche à des journaux qui ont été les champions de la défense de nos droits.

L'hon. M. Ferguson eut une autre allusion peu heureuse. Venu ici dans un but de Bonne Entente, il a rappelé, à Québec, capitale de la province de Québec, le souvenir de notre grand homme d'Etat canadien... "Sir Wilfrid Laurier", vous allez dire.... Non, "Sir Robert Borden". Et l'hon. M. Ferguson cite les paroles de celui-ci à la fameuse conférence de Londres au cours de la guerre alors que le cabinet unioniste engageait la parole du Canada pour toute la guerre. Heureuse allusion que de faibles applaudissements ont soulignés.

Il est heureux que le Dr Bruce-Taylor ait parlé après M. Ferguson; sans cela, une impression très peu favorable serait demeurée dans l'esprit des auditeurs. Cependant, comme la délégation était très représentative, il est à espérer qu'elle ne manquera pas de produire quelques résultats; nous gagnons à nous faire connaître.

Un autre événement qui a occupé l'attention d'une certaine partie de la Chambre fut le caucus libéral de mercredi dernier. Vous savez, un caucus, ce n'est pas une simple affaire. Les "whips" du parti vous approchent mystérieusement, vous annoncent que le gouvernement réunit les députés et conseillers législatifs libéraux. De suite, la nouvelle court à travers le Parlement. Les courriéristes s'informent et les députés, heureux d'être au courant de quelques secrets du ministère sont silencieux. "Vous avez un caucus, ce soir?"

demande le jeune député pas au courant de la manière de questionner. Le député est surpris, se rappelle comment le ministre a répondu, en sa présence, à de telles questions, et réplique: "C'est la première nouvelle que j'en ai".... Sans doute, le député fait une restriction mentale et veut dire: "C'est la première nouvelle que j'en ai de *vous*."

Puis on se réunit: La séance a eu lieu, paisible. Et les députés sortent, plus mystérieux encore. Ne les approchez pas: ils ne parleront pas; on ne leur a pas demandé de garder le secret, mais ce qu'ils connaissent maintenant des projets du gouvernement leur donne l'impression qu'ils sont un peu du ministère. Puis, tout à coup les nouvelles se savent; d'où viennent-elles? Comment sont-elles lancées?

Au dernier caucus, on a discuté plusieurs problèmes importants. Les députés ruraux ont fait valoir leurs représentations et le gouvernement les a écoutées. C'est pourquoi le gouvernement accordera aux municipalités de cette province une réduction annuelle de $185,133 représentant 1% de l'intérêt dû sur les emprunts faits en vertu de la loi portant l'intérêt de 3%. Les municipalités ont signé des coupons à 3% pour une somme totale de $18,513,312, et le gouvernement remet l'intérêt à 2% perdant ainsi $185,133. Mais le gouvernement fera savoir aux municipalités qu'elles doivent payer la balance; c'est plus juste pour le trésor provincial et les municipalités qui ont déjà payé ce qu'elles devaient. Le gouvernement a besoin d'autres revenus. Il les demandera aux automobilistes; ce sont eux qui brisent les routes, ils vont payer l'entretien pour une bonne part et le gouvernement élèvera la taxe de la gazoline.

Cette taxe était de 2 sous par gallon l'an dernier; elle a rapporté plus de $425,000. Le gouvernement la portera à 4 sous par gallon. Ces projets ont été approuvés, affirme-t-on, au récent caucus libéral.

Le gouvernement prendra une partie de ce nouveau revenu pour payer la somme qu'il laisse aux municipalités et pour payer l'intérêt sur un nouvel emprunt qu'il se propose de faire pour le ministère de la Colonisation. La Législature a déjà voté une somme de $7,000,000 pour fins de colonisation et de cette somme le ministère a dépensé $6,200,000.

Pour continuer la politique de colonisation intensive, le ministère a besoin de nouvelles sommes et le caucus libéral aurait approuvé entièrement le projet du gouvernement à ce sujet.

C'est du travail sur la planche. Aussitôt le débat sur le discours du budget terminé, la Chambre commencera l'étude des divers projets que le gouvernement présentera.

Les Rhumes des Bébés son Mieux Traités de façon Externe

Une mère de Sorel recommande l'Onguent Vaporisant pour rhumes d'enfants. Il n'y a pas de dosage.

Mme Joseph Ayotte, de Sorel, Qué., est une autre maman qui a appris qu'il n'est plus besoin de "doser" les enfants qui ont le rhume. Elle dit: "Je désire vous dire combien je suis charmée de Vicks VapoRub. Je l'ai employé pour mon bébé qui avait un rhume de cerveau et ai obtenu un soulagement immédiat."

Des millions de mères modernes traitent maintenant de "façon externe" toutes sortes de rhumes avec le Vicks VapoRub. Aux Etats-Unis, origine du Vicks, plus de 17 millions de pots sont actuellement employés annuellement.

Pour un rhume de cerveau, vous n'avez simplement qu'à faire fondre un peu de Vick dans une cuiller ou une tasse en ferblanc et inhaler les vapeurs pénétrantes de Menthol, Camphre, Eucalyptus, Thym, etc. On peut aussi en priser un peu par chaque narine.

Pour gros rhumes de poitrine, croup ou bronchite, le Vicks se frotte sur la gorge et la poitrine, recouverts avec de la flanelle chaude. Lorsqu'il est ainsi appliqué, il a une double action, toutes deux directes: Il est absorbé comme un liniment, et en même temps, inhalé comme une vapeur.

Dans toutes les pharmacies.

Avec le Fry on peut braver le froid

Evitez les rhumes et la maladie en donnant aux enfants une tasse de Cacao FRY bouillant, deux fois par jour. Sa valeur nutritive riche, concentrée, est justement ce qu'il faut aux enfants qui grandissent—c'est pourquoi son usage quotidien, dans la famille, est une réelle économie

J. S. FRY & SONS (Canada) Limited
MONTREAL 180-F

AVIS PUBLIC

S. R. C. Ch. 115

Avis est donné au public conformément à l'art. 7. Ch. 115, des Statuts revisés du Canada, que Price Brothers & Company, Limited, ont déposé au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau du régistrateur de la division d'enrégistrement du Comté du Lac St-Jean, No. 1, à Hébertville, P. Q. une description du Site et un plan du barrage, qu'ils proposent de construire sur cette partie de la rivière Saguenay, appelée la Petite Décharge, dans le village de St-Joseph d'Alma, en front du lot lettre G, ou Ile Ste-Anne, du premier rang du Canton Delisle et du lot No. 17-A du neuvième rang du Canton Signai, Comté du Lac St-Jean, P.Q.

Avis est de plus donné qu'un mois après la date de la première publication du présent avis, Price Brothers & Company, Limited, en vertu de l'art. 7. Ch. 115, S. R. C. demanderont au Ministre des Travaux Publics, à son bureau en la Cité de Ottawa, d'approuver les dits site et plan et d'autoriser la construction du barrage.

Fait à Québec, P.Q. ce 20ème jour du mois de janvier 1925.

PRICE BROTHERS & COMPANY LIMITED
Per. Hector Cimon
Ingénieur

19 fév., D. 4214

DU COUVENT DU SACRE-COEUR

La Soeur Supérieure confirme les mérites de Father John's Medicine pour enfants

Ecrivant du couvent du Sacré Cœur à Newport, Vt., la Sœur supérieure en charge dit: "Nous avons ici un vaste pensionnat et dès que nous constatons qu'un enfant manque d'appétit ou ne se sent pas bien nous lui faisons prendre Father John's Medecine. Je crois que c'est le meilleur remède pour les enfants." (Signé) Sœur Marie Alexandrine, supérieure du Couvent du Sacré-Cœur.

Plus de 100 autres institutions approuvent et emploient Father Jhon's Medecine, en ayant depuis de nombreuses années éprouvé la valeur contre rhumes et contre re constituant de l'organisme. D'ur emploi sûr parce qu'il ne contient pas de drogues.

FATHER JOHN'S MEDICINE — DONNE DE L'ENERGIE POUR RESISTER AUX RHUMES — EXEMPT DE DROGUES

sont ouvertes tous les jours, les dimanches exceptés.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Le directeur scientifique du club, Monsieur J.-H. VanKoolbergen, Hollandais d'origine devenu aussi canadien-français que de naissance, est toujours à la disposition des membres que ceux-ci ont à lui demander. Il se tient continuellement au bureau du club, situés au numéro 217 de la rue Ste-Catherine Est, à Montréal, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

—LES OFFICIERS—

Les officiers du club sont recrutés dans toutes les classes de la société: L'Honorable Athanase David, président d'Honneur; MM. Fernand Dufresne, avocat, président; A. Frappier, de Raignau, docteur en physique, Directeur de laboratoire, Vice-Président; Lucien Germain, notaire, secrétaire; L. Pelletier, Instituteur, Trésorier; J.-H. VanKoolbergen, Principal des Ecoles Canadiennes de Télégraphie, directeur scientifique; L.-D. Paradis, Employé civil, directeur; Joseph Drolet, gérant de magasin, directeur; J.-L. Richard, Marchand, directeur.

—LES MEMBRES—

Fondé depuis quelques semaines seulement, le club compte déjà près de trois cents membres réguliers; il a des membres dans toutes les parties de la province et l'enrôlement augmente d'intensité de jour en jour. Tout amateur et propriétaire de radio qui parle français peut devenir membre du club. La cotisation annuelle est de un dollar. Le Club, cependant, désirant avoir la coopération et les conseils éclairés des religieux, qui se livrent tous

(Suite à la 3ème page)

Le Radio-Club Canadien Français Branly

(Suite de la 4ème page)

bres, le club a organisé la Mutuelle de Radio Enrégistrée, qui centralise les demandes des membres et leur procure les appareils et accessoires dont ils ont besoin; grâce à ce groupement des commandes, la Mutuelle peut obtenir des prix exceptionnellement bas. Elle achète très souvent directement de la manufacture. La Mutuelle ne fait d'affaires qu'avec les membres du club. Elle a retenu les services d'un expert canadien-frapçais, autrefois employé dans une manufacture de radio, pour la construction et la réparation des appareils des membres sous la direction du directeur scientifique. Les portes de la Mutuelle

L'aide aux fermiers

VOTRE banque a mille et une façons de vous aider qui, toutes, sont étonnantes de précision et de sécurité.

Supposez la vente d'un animal. S'il s'agit d'une vente au comptant, vous pouvez demander soit à l'acheteur de vous faire parvenir un chèque barré, soit à la banque de joindre une traite à vue au connaissement.

Si c'est une vente à terme, la banque se charge d'encaisser pour vous le billet.

Notre gérant se fera toujours un plaisir de vous exposer comment il peut vous venir en aide.

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse $700,000,000

CONFIEZ

VOS IMPRESSIONS

AU

Syndicat des Imprimeurs

DEMANDEZ

AU MOINS

SES PRIX

Quand les tables chargées rivalisent

Où que s'assemblent les voisins pour manger: réunions sociales, soupers d'anniversaire, goûters intimes, est-ce vos pâtes que l'on réclame? En êtes-vous fière?

Faites votre pâte avec la farine Quaker et vos pains, gâteaux et pâtisseries vous vaudront toujours une renommée parmi les cuisinières de vos connaissances.

Farine Quaker

Toujours la même—Toujours la meilleure

Cherchez le Petit Bonhomme Quaker sur chaque sac.

Achetez chez le marchand qui vend la farine Quaker. Si vous ne savez pas son nom, écrivez-nous et nous vous le ferons connaitre.

Un produit des moulins Quaker, Peterborough et Saskatoon.

DISTRIBUTEURS EN GROS

COTE, BOIVIN & Cie, Chicoutimi et Roberval. Vendue dans tous les principaux magasins.

Avis

A la Requisition du président de Le Crédit Municipal Canadien, une assemblée générale et spéciale des actionnaires et des porteurs de parts de fondateurs de la dite Compagnie, aura lieu à Chicoutimi, à l'ancien bureau de la Compagnie, à dix heures A.M., le dix-sept février 1925, pour tenir lieu de l'assemblée générale annuelle et aux fins spéciales suivantes:—Election des administrateurs et auditeurs, prise en considération et adoption s'il y a lieu du rapport financier de la Compagnie et de règlements des directeurs changeant le principal bureau d'affaires de la Compagnie de Chicoutimi à Rimouski, et modifiant les réglements généraux de la Compagnie en ce qui concerne le lieu de tenue des assemblées des directeurs et des actionnaires et les avis de convocation et discussion et décision sur toutes autres questions se rapportant aux affaires de la Compagnie Les détenteurs d'actions au porteur pourront déposer leurs certificats au bureau de la Banque Canadienne Nationale à Chicoutimi, avant l'assemblée.

Chicoutimi, 3 février 1925

P.-E. GAGNON
secrétaire.

5 fév. D. 4233

N.-D DE LATERRIERE

EN VISITE

Mlle Alice Fortier, de Chicoutimi, était chez son frère, M. Aimé Fortier, dimanche dernier.

M. et Mme Aupril, de Montréal, étaient en visite, la semaine dernière, chez M. Trefflé Desbiens.

Mlle Hélène Tremblay, modiste de Jonquière, est en vacance pour quinze jours chez sa sœur, Mme Jos-Elie Maltais.

M. et Mme J. Deschênes, de Chicoutimi, étaient les hôtes, lundi et mardi, de M. Aimé Fortier.

M. Louis-Henri Bouchard, de Kénogami, était chez son oncle, M. Augustin Gagné, mercredi et jeudi.

GRANDES BERGERONNES

DECES

Le 26 janvier expirait M. François Bouchard. Depuis 9 jours ce noble vétéran souffrait de l'amputation de son bras droit qu'il avait fait prendre dans un moulin à battre. Il a toujours montré un courage et une résignation admirables. Il reçut aussi avec une ferveur digne de ce vénérable chrétien les derniers sacrements que notre bonne Mère, la Sainte-Eglise, réserve comme suprême consolation à ses enfants. Son épouse et ses fils MM. Joseph, Albani et Alfred Bouchard et Albert Savard entouraient son chevet. D'autres parents l'accompagnèrent aussi jusqu'aux portes du tombeau.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 29 à 9 hs.

L'église avait revêtu ses vêtements de deuil; à l'orgue on voyait: M. l'abbé Renaud, curé des Escoumins, M. Victor Guay, Maire, MM. J.-A. Moffat et J. Gagnon, des Escoumins. A l'Elévation M. l'abbé Renaud exécuta le motel "O salutaris". Avant le "Libera" M. Moffat chanta "A la Mort". Le deuil était conduit par ses fils M. Joseph Bouchard, ingénieur du Sault-au-Mouton, M. Albani Bouchard, contracteur, de Matane, M. Alfred Bouchard et M. Albert Bouchard.

L'église était remplie comme aux jours de grandes solennité. Parmi les étrangers, on remarquait: M. l'abbé Renaud, curé des Escoumins, M. J.-A. Maoffat, M. Aug. Bergeron, M.et Mme Adélard Gauthier, M. et Mme Jos. Gagnon, M. Aug. Bouchard et autres des Escoumins.

Beaucoup de paroisse avaient tenu à prouver leur estime à ce vénérable vieillard. M. Bouchard était âgé de 73 ans. Il laisse pour le pleurer outre son épouse 10 enfants: Joseph, Albani, Alfred, Sammy, Edmond, Léonidas et Ronaldo Bouchard, une fille: Rose-Alba Bouchard. 2 fils de sa seconde épouse: Albert et Lionel Savard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

BAPTEME

Le 29, M. et Mme Joseph Lavoie, une fille baptisée sous les prénoms de Marie- Jeanne d'Arc,-Lucienne. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Gauthier, des Escoumins.

VA ET VIENT

Mlles Anita Côté et Noëlla Tremblay, institutrices, des Escoumins, Mme Adélard Gauthier et M. Philippe Guay étaient les hôtes de Mme Aristori Tremblay, le 25 janvier.

M. Probe Larouche est de retour de Portneuf accompagné de Mme Alfred Larouche, qui a passé quelques mois à Portneuf.

MM. Léon Jean et Sylvio Savard, sont venus passer le dimanche dans leurs familles.

"ENILEC"

JONQUIERE

BAPTEMES

M. et Mme Alphonse Gagnon, (née Evéline Moreau) une fille baptisée le 17, sous les prénoms de Marie-Denise-Estelle. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Tremblay, cocher, cousin et cousine de l'enfant.

M. et Mme M.Tremblay, (née Alida Lajoie), une fille baptisée le2 février sous les prénoms de Marie-Thérèse-Alida. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Tremblay, cocher, oncle et tante de l'enfant.

ROBERVAL

NAISSANCE

M. et Mme Armand Martineau (née Gabrielle Perron autrefois de Roberval) maintenant de Montréal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de J.-Armand-Raymond. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Darius Martineau, grands parents de l'enfant.

Faites lire le "Progrès"

DES LIVRES !!!
ENCORE DES LIVRES !!!
TOUJOURS DES LIVRES !!!

C'est la plus grande nécessité du moment

Jamais Chicoutimi ne s'est vu approvisionné aussi abondamment de beaux et bons livres.

Le service de librairie du "Progrès du Saguenay" est l'une des choses les plus intéressantes à visiter. Si vous ne pouvez vous y rendre, écrivez-lui au moins.

Ne manquez pas de suivre les annonces de livres qui paraissent chaque semaine dans le "Progrès". Vous y trouverez sûrement votre compte.

Vous dépensez combien par année pour nourrir votre estomac ....et combien pour nourrir votre esprit?

De l'esprit et de l'estomac, lequel doit avoir les préférences d'une personne intelligente

NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE

Réservez immédiatement vos billets pour le concert

FRANCELL

Le Radio-Club Canadien Français Branly

Une institutiomn canadienne-française et nationale—Une association technique—Fondée pour l'instruction et la protection de ses membres.

Le Radio-Club Canadien-français Branly est l'association canadienne-française des propriétaires et amateurs de radio. Il a été fondé par un groupe d'amateurs qui voulaient s'instruire dans la science du radio, se protéger contre toute exploitation et se procurer les appareils et accessoires dont ils avaient besoin, à des prix modiques, par le moyen de l'achat en commun. La première assemblée fut tenue le 6 novembre 1924, jour du 80 ième anniversaire de naissance de l'illustre savant français Edouard Branly, à qui un télégramme de félicitations fut envoyé à cette occasion, et le club garde précieusement dans ses archives la réponse de ce dernier. L'ambition de ce groupe était de fonder une association dans laquelle tous les Canadiens français pourraient se donner rendez-vous et qui, dans l'avenir, exercerait une influence salutaire sur les programmes transmis par les différents postes du Canada.

—CLUB TECHNIQUE—

Cette association est strictement thecnique. On n'y fait pas de politique. Elle est canadienne-française, mais hospitalière: tous ceux qui parlent français y sont les bienvenus. C'est une institution nationale qui a recruté des membres dans toutes les parties de la province: Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sorel, Mont-Laurier, Lévis, Nicolet, Beauharnois, etc., etc.

INSTRUIRE ET PROTEGER

Le club tient deux assemblées par mois (les 2ième et 4 ième mercredis) au cours desquelles, en plus des affaires de routine et des questions que les membres ont à poser au directeur scientifique, une conférence est donnée, sur la science du radio et les sciences connexes, par des experts. La dernière en date fut donnée par M. A. Frappier de Raignau, docteur en sciences et Vice-Président du Club, sur les maladis usuelles des appareils de radio.

Pour aider et protéger ses mem-

(Suite a la 5ème page)

La "PACE AGRICOLE" DU "PROGRES"

C'est une véritable

REVUE AGRICOLE

Composée spécialement pour les lecteurs du "Progrès" par les gens qui s'y connaissent le mieux en agriculture et qui désirent ardemment voir prospérer leurs amis, les cultivateurs.

LISEZ-LA---FAITES-LA LIRE
C'EST VOTRE INTERET

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Rapport Annuel du Bureau Executif

AUX ACTIONNAIRES:—

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre le quinzième rapport annuel sur les affaires de votre compagnie et sur sa position financière pour l'année se terminant le 31 décembre 1924.

Le chiffre d'affaires a quelque peu diminué durant l'année 1924.

La consommation du ciment au Canada n'est que de 81.6% de ce qu'elle était en 1913, ce qui fati que vos moulins n'ont produit que 50% de leur rendement. Toutefois, les moulins en opération, aussi bien que ceux qui ne le sont pas, sont très bien entretenus et sont en parfaite condition.

Votre compagnie a fait une réduction considérable dans le prix de vente de son produit et le ciment se vend maintenant meilleur marché au Canada que dans tout autre pays. Si la demande augmente, nous espérons pouvoir réduire de nouveau le prix de vente ce qui serait non seulement un grand avantage pour nos clients mais contribuerait à augmenter l'emploi du ciment et permettrait à vos moulins de fonctionner presqu'à leur plein rendement.

Durant les neuf dernières années les employés de votre compagnie ont acheté 13,047 actions de la Canada Cement Company en conformité avec le plan de distribution d'actions aux employés et maintenant 60% des employés sont des actionnaires. Nous croyons que cette distribution d'actions est avantageuse pour les employés aussi bien que pour la Compagnie.

En 1919 la somme de $1,011,119.82 fut portée du Surplus au fonds de réserve pour les assurances. Il nous fait plaisir d'annoncer que cette réserve a augmenté et que nous pouvons maintenant transporter la somme de $500,000 de cette réserve au Surplus. Nous espérons qu'avant longtemps il nous sera possible de transporter au Surplus ce qui reste des $1,011,119.82.

Durant l'année 1924 votre compagnie a payé en taxes municipales, provinciales et fédérales la somme de $932,166.37.

Les revenus de votre compagnie provenant d'autres sources que celles de la fabrication et de la vente du ciment ont atteint la somme de $544,145 et les perspectives sont excellentes pour que ces revenus augmentent chaque année.

Si nous prenons en considération les taxes payées par votre compagnie, la diminution dans le chiffre d'affaires et la réduction dans le prix de vente, nous espérons que vous trouverez les résultats des opérations de l'année très satisfaisants.

Le tout vous est respectueusement soumis,

De la part des directeurs,

F. P. JONES,
Président.

BILAN CONSOLIDE, 31 DECEMBRE 1924.

ACTIF

PROPRIETES:		
Terrains, bâtisses, usines, roulant, etc., estimés au coût original avec additions subséquentes, moins dépréciation à date incluant $1,550,366.19 pour l'année 1924		$24,661,992.94
PLACEMENTS:		
Débentures et valeurs (n'excédant pas la valeur du marché)	$ 6,194,357.73	
Placement dans Consumers Glass Company Limited	1,047,666.19	7,242,023.92
ACTIF COURANT:		
Inventaires	$ 2,694,968.16	
Comptes Recevables (moins réserve pour mauvaises créances):—		
Comptes des clients et billets recevables $364,785.21		
Autres Comptes 350,688.30	715,473.51	
Dépots sur soumissions	124,577.05	
En caisse	244,908.20	3,179,921.92
CHARGES RENVOYEES AUX OPERATIONS		82,748.69
		$35,166,682.27

PASSIF

CAPITAL-ACTIONS:		
Autorisé:		
Préférentielles—110,00 actions à 7% cumulatives de $100.00 chacune	$11,000,000.00	
Ordinaires—190,000 actions de $100.00 chacune	19,000,000.00	
	$30,000,000.00	
Emises:		
Actions préférentielles—105,000 actions à 7% cumulatives de $100.00 chacune	$10,500,000.00	
Actions Ordinaires—135,000 actions de $100.00 chacune	13,500,000.00	$24,000,000.00
DEBENTURES HYPOTHECAIRES A 6% OR A VINGT ANS:		
Autorisées et émises échéant le 1er octobre 1929	$ 8,000,000.00	
Moins: rachetées à même le Fonds d'amortissement	2,795,353.19	5,204,646.81
DETTES COURANTES:		
Comptes payables	$ 900,949.37	
Emprunt de banque (garanti par obligations du Gouvernement)	1,000,000.00	
Intérêts sur débentures, accrus au 31 décembre 1924	78,069.69	
Dividende préférentiel No. 60 payable le 16 février 1925	183,750.00	
Dividende ordinaire No. 35, payé le 16 janvier 1925	202,500.00	2,365,269.06
FONDS DE RESERVE:		
Assurance-feu	$ 1,011,000.00	
Réparations et renouvellements extra-ordinaires	440,000.00	
Sacs de coton en circulation	150,000.00	
Accidents industriels	113,000.00	
Réserve contingente (une partie de laquelle est disponible pour taxes du Gouvernement)	616,816.32	2,330,816.32
SURPLUS:		
Balance au 31 décembre 1923	$ 705,550.39	
PLUS: montant transporté de la réserve pour Assurance-feu	500,000.00	
	$ 1,205,550.39	
Revenu des opérations pour l'année 1914, après déduction faite pour dépréciation $1,661,445.38		
PLUS: autres revenus divers y compris intérêts sur placements 544,145.00		
	$2,205,890.38	
A RETRANCHER:		
Intérêts sur débentures	$ 826,190.69	
Réserve contingente	210,000.00	
Réserve pour réparations et renouvellements extraordinaires	40,000.00	
Réserve pour accidents industriels	23,500.00	
	599,690.69	
	$1,605,899.69	
A RETRANCHER:		
Dividendes sur actions préférentielles	$ 735,000.00	
Sur actions ordinaires	810,000.00	
	1,545,000.00	
	60,899.69	1,266,450.69
		$35,166,682.27

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES:

Nous avons examiné les livres et comptes de la Canada Cement Company Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1924 et avons obtenu tous les renseignements et explications requis. Les profits de l'année tels que sus-mentionnés ont été vérifiés après déduction faite des dépréciations et autres prévisions, et nous certifions, que d'après nous, le bilan du 31 décembre 1924 a été rédigé de manière à démontrer un état exact et complet des affaires de la Compagnie et qu'il est conforme aux renseignements et explications qui nous ont été fournis et tel qu'il appert dans les livres de la Compagnie.

Approuvé de la part du Bureau de Direction.

F. P. JONES, Directeur.
H. L. DOBLE, Directeur.

PRICE, WATERHOUSE & CO.,
Auditeurs.
Montréal, 26 janvier 1925.

Par sa richesse crémeuse, il ajoute à la saveur de tous les plats. Ce lait est toujours prêt et c'est toujours le même lait pur de campagne, provenant de troupeaux éprouvés. Faites-en un usage quotidien dans toutes vos préparations lactées. Ayez une réserve de quelques boites. Il se conserve indéfiniment, sans glace, dans la boite scellée.

La boite haute équivaut à une pinte. Se trouve aujourd'hui dans toutes les épiceries.

Demandez notre Livre de Recettes Gratuit.

The Borden Co. Limited

St C 36-24 MONTREAL

Bordens
LAIT ST. CHARLES
Employez-le pour toute recette qui demande du lait

FEU = VOLEURS

Réfléchissez quelques minutes et réalisez la perte que vous subiriez si vos papiers et autres valeurs devenaient la proie du feu ou des voleurs

Savez-vous que vous défiez un désastre

The John Allen Safe Company Limited

1275, Ave. Hotel-de-Ville, - - - - - - MONTREAL, Qué.

POLICE ET FEU A CHICOUTIMI

Rapport Annuel

Ville de Chicoutimi, 19 janv. 1925

A son Hon. le Maire et MM. les Echevins de la ville de Chicoutimi.

Messieurs:

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre Conseil le rapport annuel du département feu et police, pour l'année 1924. Vu qu'un rapport détaillé vous est soumis à chacun des mois de l'année, je me permettrai d'attirer votre attention, que sur les quelques principaux faits: La brigade du feu a répondu dans l'année à 106 appels dont 91 pour incendies, sur se nombre 42 ne sont que pour de simple feu de cheminée. Sur le montant de $86050.00 de dommage payé par les assurances, la somme de $78200. figure pour deux incendies, celui du Couvent du Sacré-Cœur et de la propriété de MM. Palardy et Tremblay, rue Racine, laissant un total de $7750.00. pour la balance des dommages.

Dans le cours de l'année une perte de vie a eu lieu par les suites de blessures reçues à l'incendie de Palardy et Tremblay.

Les feux de cheminée ont été les plus fréquents, je crois que le ramonage tel qu'il se fait ne donne pas satisfaction, considérant la grande quantité de bois qui se consomme, il se peut que ce soit une des causes principales, mais je crois que si le ramonage était obligatoire et fait sur la surveillance d'hommes compétents, nous aurions beaucoup moins d'appels pour ces feux de cheminée.

C'est avec plaisir et satisfaction que nous constatons que le nombre de fausses alarmes a complètement pour ainsi dire cessé, depuis l'arrestation de l'un de ceux qui prenaient plaisir à faire la chose.

Je me permettrai de soumettre à votre Conseil, les quelques améliorations qui sont d'urgence et demanderaient à être faites dans le cours de l'année. 1er. Le renouvellement du plancher de la salle des appareils à incendie, qui est très défectueux et même dangereux. 2.—Rajouter quelques bornes-fontaines (hydrans) aux endroits où elles sont trop éloignées l'une de l'autre. 3.—L'installation d'un sifflet ou cloche, permettant d'annoncer les incendies et appeler les pompiers volontaires lorsqu'ils sont à l'ouvrage. 4.—Un indicateur automatique enregistrant la pression de l'eau, à installer au poste.(Automatique Gage) tel que demandé par l'association des Underswriters.

5. Concernant le département de police, vous constaterez que, étant donné le petit nombre d'hommes de ce corps et le grand nombre des appels, ils ont été très occupés.

Le total des arrestations a été de 144 dans l'année. Les causes pour ivresse (28) et pour la vente de boisson (11) sont celles qui figurent au plus grand nombre. Quatre vols avec effractions ont été commis. Dans chacun de ces vols, la marchandises a été retracée et remise aux propriétaires, mais jusqu'à présent nous n'avons pu mettre la main sur les voleurs.

Je ne puis messieurs, terminer ce rapport, sans remercier les chefs des divers départements de l'administration de la Ville de leur bonne volonté et de l'empressement qu'ils ont toujours demontré en me fournissant toutes les informations voulues et exigées.

Je dois aussi des remerciements aux membres du corps de police et feu, pour l'empressement et l'obéissance qu'ils ont envers moi et dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Le support ainsi que la confiance que vous m'avez donnés dans l'accomplissement de mes devoirs ont été la cause du succès du département, et j'en dois beaucoup de reconnaissance à son honneur le Maire et à vous MM. les Echevins.

J'ai l'honneur de demeurer messieurs, Votre tout dévoué serviteur,

Emile BERTHIAUME
Chef du Département.

KENOGAMI

M. Henri Tremblay "Petit", plâtrier, de cette ville, autrefois de Ste-Anne de Chicoutimi, a fait une chute, ces jours derniers, de 22 pieds sur le ciment, alors qu'il travaillait à un plafond. Il s'est fracturé les deux jambes. M. Tremblay, qui se compte chanceux d'avoir échappé à la mort, remercie ses amis qui lui ont témoigné leur sympathie.

Nous souhaitons à M. Tremblay un prompt rétablissement.

Etat-civil

27 janv., Marie-Blanche-Colombe, enfant de Adjutor Boucher et de Blanche Duchesne. Parrain et marraine:M. et Mme Edmond Ouellet.

27—Jos.-Napoléon - Bertrand, enfant de Jos. Duchesne et de Maria Lessard. Parrain: Ls-Napoléon Dufour; marraine: Cécile-Alice Truchon.

30— Marie-Jeanne-Thérèse, enfant de Pierre-Frs Marchand et de Célinie Robin. Parrain et marraine: M. et Mme Elie-Joseph Bonnel.

—Jos.-Ls-Philippe, enfant de Alphonse Aubin et de Alma Desbiens. Parrain et marraine: M. et Mme Ls-Philippe Desbiens, oncle et tante de l'enfant.

—Jean-Chs-Gonzague, enfant de Gustave Claveau et de M.-Berthe Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Gravel.

31—Marie-Antoinette-Pierrette, enfant de Jos. Dallaire et de Blanche Vézina. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Jos. Vézina.

31—Jos. - Donat-David, enfant de Adjutor Lamarre et de Albertine Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme J.-David Gagné.

2 fév., Marie-Simonne-Yvette, enfant de Antonio Gagnon et de Laurette Rhainds. Parrain: Roméo Robin; marraine: Simonne Tremblay.

3—Jos.-Jean-Marie-Lauréat , enfant de David Gilbert et de Marie-Louise Martel. Parrain: Jean-Louis Lapointe: marraine: M.-Jeanne Gilbert.

Un événement important

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES DE CHICOUTIMI

L'exposition de Montréal vient de se clore; celle de Québec se tiendra du 28 février au 7 mars, et celle de *Chicoutimi*, du 7 mars au 14.

Voici la liste des maisons qui y participeront avec les marques d'automobiles dont ils ont l'agence:

COTE, BOIVIN & CIE, INCORPOREE

Cadillac, McLaughlin-Buick, Oldsmobile, Packard, Star, Camions International.

DESBIENS & GAGNON AUTOMOBILE LTEE

Chrysler, Maxwell, Overland,Reo, Studebaker, Willys-Knight, Camions Gotfredson;

LEGARE AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI LTEE

Chevrolet, Essex, Hudson, Nash, Camions Republic;

W. VANDAL

Dodge, Ford, Tracteur Fordson.

Comme il n'y a pas de local suffisamment vaste pour accommoder tous les exposants sous un même toit, chaque vendeur fera son exposition dans son propre salon, où il montrera au public un choix varié de modèles. L'admission sera gratuite et l'on se propose de donner à chaque journée son cachet distinctif.

Tout le monde s'intéresse à l'automobile: tous sont cordialement invités à se rendre à l'exposition.

LE SPORT DE LA FORCE

"Victor Delamarre"

Un livre de 300 pages vient d'être publié sur les exploits de Victor Delamarre, le Samson canadien. Pour tous les amis du beau sport de la force, mais particulièrement pour ceux qui ont vécu autour de notre concitoyen Victor Delamarre, ce livre est d'un intérêt passionnant.

On encourage des hommes de sport étrangers qui ne valent pas les nôtres. Ce sera un plaisir de lire ces pages qui ont pour but d'applaudir un héros de chez nous et qui, du reste, se lisent comme un roman, très souvent même le sourire aux lèvres.

On peut se procurer ce livre au *Progrès du Saguenay*, au prix de $1.00 franco.

Pour aider au Catéchistes

Les personnes, les institutrices par exemple, qui enseignent le catéchisme aiment à s'aider d'un livre différent du manuel officiel. C'est ainsi que nous recevions dernièrement cette lettre-ci, qui pourra inspirer à d'autres institutrices le désir de se procurer le "Catéchisme pour les Petits et les Grands.

2 janvier 1925

Messieurs,

Veuillez, s'il vous plait, m'envoyer deux "Catéchismes pour les petits et les grands." Vous trouverez ci-inclus la somme de $0.58 pour couvrir le prix des livres et des frais postaux. En vous remerciant je me scu cris: L. T..institutrice.

Le journal régional

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux autres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

Le *Progrès du Saguenay*, journal régional ayant reçu des louanges désintéressées, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région?

Le prix de son abonnement, qui est de $2.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner $2.00 pour se procurer *le seu moyen* d'avoir, chaque semaine des nouvelles de toutes les paroisses de la région? 10 pages de nouvelles et d'idées, chaque semaine c'estbeaucoup ne l'oublions pas.

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner au *Progrès*? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés au *Progrès* la respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même—pas demain, mais aujourd'hui.

AVIS PUBLIC

Avis vous est par la présente donné que mercredi le 11 du présent mois, il y aura une assemblée de tous les porteurs de police de la Cie d'assurence Mutuelle de la Paroisse de St-Dominique de Jonquière. Dans votre intérêt, les porteurs de police doivent y assister.

Cette assemblée aura lieu à 10 heures de l'avant-midi au magasin Simard & Simard, Limitée.

Par ordre
D. SIMARD
sec.-trés

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES sous mentionnés ont été saisies et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour supérieure.—District de Chicoutimi.

Chicoutimi, à savoir: No 9413

DAME LUCETTE TREMBLAY, épouse contractuellement séparée de biens de Edmour McLean, commis, de Bagotville et ce dernier en autant que besoin pour autoriser sa dite épouse, demanderesse; contre MERIDE LAROUCHE, forgeron, de Saint-Honoré, défendeur.

Une maison de vingt-quatre pieds par trente pieds avec toutes les autres bâtisses érigées sur un emplacement de cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, borné au Nord par Monsieur Edmond Tremblay, marchand, au sud par Monsieur Louis Lagacé, cordonnier, à l'Est par le terrain de la Fabrique et à l'Ouest par la route du huitième rang, connu et désigné comme faisant partie du numéro un (1) du huitième rang du cadastre officiel du canton Simard, ainsi que tous les droits que le dit débiteur peut avoir sur ce terrain en vertu d'un bail verbal entre lui et la Fabrique de la dite paroisse de Saint-Honoré.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Honoré, LUNDI, le VINGT-TROISIEME jour de FEVRIER prochain (1925), à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif
Bureau du shérif, ELZ. BOIVIN.
Chicoutimi, 17 janvier 1925.
5 fév. D. 4222

AVIS PUBLIC

L'ASSOCIATION LIBERALE DE CHICOUTIMI.

L'assemblée générale, annuelle de l'association libérale de Chicoutimi aura lieu dimanche le 15, à 2 hrs P.M. à l'hôtel-de-ville en la ville de Chicoutimi. But: Elections des Directeurs, rapport financier, et questions d'intérêt général.

Tous les libéraux de la ville et de la paroisse sont priés d'assister à cette assemblée.

Adélard TREMBLAY,
Président

CATASTROPHE PHENOMENALE DANS LES PRIX

Le bouleversement complet d'un stock d'au-delà de $35,000.00

DES PIASTRES POUR DES 50 CENTINS

Voilà ce que signifie cette vente

Rien ne sera épargné pour arriver à notre but. Il ne s'agit pas d'une simple réduction de coupons. Non, les marchandises régulières ont subi le même sort.

Une manne d'occasions inaccoutumées tombera pendant 12 jours consécutifs. Rien de semblable n'aura été vu jusqu'à ce jour à Chicoutimi.

LE TERRIBLE COUTEAU A TOUT TRANCHÉ SUR SON PASSAGE

A tel point que tous nos manteaux avec collet et pagodes en fourrure pour dames, en sont forcés au bas prix ridicule de..... **$12.50**

toutes les grandeurs. Il y en a, dans le lot, valant jusqu'à $55.00. **10c**

Pure toile à rouleau, la verge..... **$15.00**

Tous nos paletots d'hiver, pour hommes, valeur allant jusqu'à $40.00, vous choisirez pour..... **$1.65**

Bottines en feutre pour hommes, femmes et enfants, réduites au même prix..... **$3.95**

Pardessus en jersey, 4 boucles, pour dames, tous les points, seulement..... **50c**

Balance de chapeaux pour dames et fillettes, prix de débarras..... **29c**

Bretelles pour hommes, toutes les sortes, une occasion sans pareille pour.....

Inutile de prolonger la liste des prix. Ceux-là seuls qui se rendront à notre appel sauront juger l'immensité de nos réductions. D'ailleurs notre passé n'est-il pas là pour prouver que c'est nous qui battons la marche dans les nouveautés et les bas prix? Donc

VENDREDI, LE 6

nous commencerons nos 12 jours d'abondance. N'y manquez pas.

En plus, avec chaque piastre d'achat vous recevrez un billet pour le tirage d'un manteau d'une valeur de $35.00 qui aura lieu le 10 février.

LESPARD & FRERE

PAGE AGRICOLE

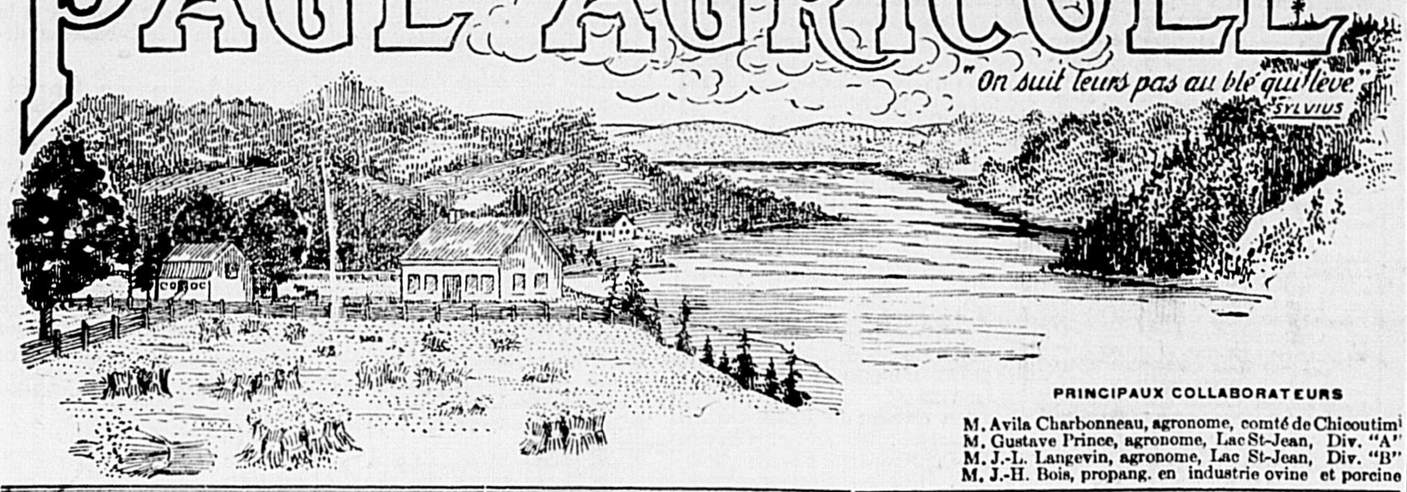

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

M. Avila Charbonneau, agronome, comté de Chicoutimi
M. Gustave Prince, agronome, Lac St-Jean, Div. "A"
M. J.-L. Langevin, agronome, Lac St-Jean, Div. "B"
M. J.-H. Bois, propang. en industrie ovine et porcine

Champ de Démonstration

Dans le but d'intéresser les cultivateurs de la Page Agricole, nous publions ci-dessous, le rapport d'un champ de démonstration sur la culture du Blé. Le régisseur, M. Raoul Tremblay,a tenu compte des frais de production de chacune des opérations culturales. Le coût de la main-d'œuvre est calculé sur le prix courant. Le loyer du terrain,l'usage et la dépréciation des machines aratoires ont été évalués. On peut donc avoir une idée absolument juste du coût de production d'un arpent de blé, d'un minot de blé même.

Nous avons trois de ces champs dans le district. Les résultats sont à peu près les mêmes dans les trois.

Le but principal était de démontrer l'utilité d'une rotation sur la ferme, car ces champs avaient porté une récolte de culture sarclée, l'année antérieure, et donneront une récolte de trèfle l'an prochain. Toutefois, le meilleur effet obtenu, croyons-nous, consiste à faire saisir l'importance d'une comptabilité qui renseigne le cultivateur sur le coût de production de chacune des récoltes de sa ferme.

Il peut ainsi mieux orienter ses opérations. Et c'est l'indice d'une administration sagement ordonnée, le point de départ d'une culture intelligente et un des premiers pas vers le succès.

Gustave PRINCE, agronome

P.S.—Les régisseurs des deux autres champs de démonstration sont M. Francis Hudon, d'Hébertville (Village), M. Emile Simard, de la Station-d'Hébertville.

G. P.

Date	Nature du travail exécuté et remarques sur dépenses diverses	Travail Homme hrs	taux	total	Cheval hrs	taux	total	Semence employée mts lvs	valeur	dépenses diverses	coût total
25 oct.	Labour	3	20	60	9	10	90	2	4.80		$6.30
2 juin	Disquage	1	20	20	3	10	30				.50
3 juin	Hersage	½	20	10	1	10	10				.30
3 juin	Semi	1	20	20	2	10	20				.40
7 juin	Drainage superficiel	½	20	10							.10
7 juin	Roulage	½	20	10	1	10					.30
30 juil.	Eradication des mauvaises herbes	2	20	40							.40
23 sept.	Récolte (coupage)	1	20	20	3	10	30				.50
23 sept	Ficelle									.70	.70
23 sept.	Maillotage	1½	20	30							.30
15 oct.	Engrangeage	3	20	60	3	10	30				.90
	Battage	8	20	1.60							1.60
	Dépréciation des machines										
	(a) Charrue									.10	.10
	(b) Herse et disque									.20	.20
	(c) Semoir									.10	.10
	(d) Moissonneuse									.20	.20
	(e) Engin, gazoline et moulin à battre									.50	.50
	Loyer du terrain									4.00	4.00
	Semences 2 minots							120	4.50		4.50
											$21.95

1.—Date du Semis 3 Juin; 2.—Date de la Récolte 23 Octobre
3.—a)Rendement total 30 minots; b) Rendement à l'arpent 30 Minots
4.—a) Total des dépenses $21.95; b) Coût de la culture à l'arpent $21.95 c) Coût de revient à la tonne ou au minot $0.703

Une Réunion

POUR LE SUCCES DES EXPOSITIONS

Lundi dernier, le 25 se réunissaient à la Station-d'Hébertville, au bureau de l'Agronome, MM. Hubert Villeneuve et Henri-J. Plourde, agronome de Roberval, Avila Charbonneau, agronome de Chicoutimi, David Gauthier, André Bouchard et G. Prince, tous délégués des Sociétés d'Agriculture du Lac-St-Jean, Div. A. et B. et de Chicoutimi. Le but de l'assemblée était d'apporter de part et d'autre plus d'entente et de coopération dans l'organisation de nos expositions régionales.

D'une année à l'autre, elles prennent une rapide extension. Il s'agit de les rendre plus instructives et plus intéressantes tant pour les exposants que pour les visiteurs. Dans le passé, faute d'entente préalable, quelques-unes étaient parfois tenues trop tôt ou trop tard. En 1925, elles auront cours dans le meilleur temps, croyons-nous, trois semaines consécutives, dans l'ordre suivant: Roberval,dernière semaine du mois d'août.

Hébertville, première semaine du mois de septembre;
Chicoutimi, deuxième semaine du mois de septembre.

Les attractions,—puisqu'elles sont indispensables au succès financier, partant à l'existence des expositions— devront être saines comme par le passé et aussi variées que possible. Le choix est laissé à la discrétion des agronomes qui devront suivre les conditions établies d'avance par les sociétés d'agriculture.

Les espaces réservés aux exposants du commerce et de l'industrie devraient autant que possible être occupés par les commerçants et les industriels de la région.

UN DELEGUE

Une mine : nos annonces

Que vaut le Grain de Semence récolté ici

M. Albert Boily, de Jonquière, représentant un groupe de cultivateurs, vient d'acheter un crible puissant. C'est le premier achat de ce genre qui se fait dans le comté de Chicoutimi; ce ne sera pas le dernier, souhaitons-le. Au Lac St-Jean, on compte déjà cinq cribles installés dans différentes paroisses.

Il s'importe chaque année, dans cette région, pour au moins $300,000 de grain et graine de semence. Cette semence importée n'est pas toujours saine et exempte de mauvaises graines. On ne réussira jamais à persuader tous les marchands à ne vendre que du grain numéro un de même qu'il y aura toujours des cultivateurs à la recherche d'une semence inférieure par le prix et la qualité.

Pourquoi importer pour $300,000 de grain chaque année lorsqu'on devrait en exporter pour un montant double?

Le grain et la graine récoltés sur nos terres sont-ils bons pour la semence?

Pour obtenir une semence supérieure et peu dispendieuse,pour éviter bien des erreurs et une perte d'argent dans la région, chaque année, le moyen le plus pratique ne serait-il pas de placer dans les principales paroisses un bon gros crible?. Ces grosses machines travaillent mieux et plus économiquement que les petits cribles.

Je prie MM. les cultivateurs du comté du Lac St-Jean, propriétaires d'un de ces cribles, de bien vouloir, dans l'intérêt général, transmettre immédiatement à leur agronome ou à moi-même leurs impressions personnelles sur ces instruments. Quel est le prix d'achat? le nom du fabricant? combien de minots de grain ou graines crible-t-il en dix heures? Etes-vous très satisfaits de ces cribles. Votre grain de semence ainsi nettoyé vous donnent-il des résultats satisfaisants?

Les réponses paraîtront sur cette feuille au fur et à mesure de leur arrivée et pendant toute la durée de cette enquête.

Cette question moins importante, il est vrai, qu'un chemin de fer de ceinture au Lac St-Jean, doit tout de même attirer notre attention.

Avila CHARBONNEAU,
agronome

Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec

L'Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec aura lieu à l'Hôtel Place Viger, à Montréal, mardi, le 17 février à 2 hrs p. m. Messieurs les membres sont priés de donner leur nom au Secrétaire qui leur remettra un insigne. Tous ceux qui assisteront à cette assemblée sont cordialement invités au banquet, qui sera donné mardi soir, à 7 hrs aux frais de la Société; leur insigne servira de billet d'admission.

Les assemblées annuelles des Sociétés des Eleveurs de Chevaux Canadiens, de Bétail Canadien, de Moutons et de Porcs auront lieu à l'Hôtel Place Viger, à Montréal, aux dates suivantes:

LUNDI LE 16 FEVRIER

A 10.00 hrs. a. m.—Assemblée des Eleveurs de Chevaux Canadiens.

A 2.00 hrs. p. m.—Assemblée des Eleveurs de Bétail Canadien,—
(pour se continuer dans la soirée)

MARDI LE 17 FEVRIER

A 9.00 hrs. a. m.—Assemblée des Eleveurs de Porcs.

A 10.30 hrs. a. m.— Assemblée des Eleveurs de Moutons.

A 2.00 hrs. p. m.—Assemblée des membres de la Société Générale.

A 7.00 hrs. p. m.—Banquet—discours.

ARSENE DENIS,
Président.
ADRIEN MORIN,
Secrétaire.

Soyez catholiques en tout

En quoi la Province de Québec tient le premier rang

Richesses forestières et hydrauliques de cette province. Production fournie par ses érablières. Le première sur le continent à faire usage du séparateur.

Le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, vient de publier sous le titre "Les ressources naturelles du Québec" un ouvrage intéressant et bien illustré. Cette publication signale plusieurs avantages remarquables de la province et quelques-uns de ses points de supériorité. Ses mines, par exemple, fournissent plus des sept-huitième de la production mondiale de l'amiante. C'est en 1882, au village de Sainte-Marie de Beauce, que, pour la première fois sur le continent, on a fait usage d'un séparateur. Le premier moulin à papier du Canada a été établi à Saint-André, Québec, en 1803. Cinquante pour cent du capital de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada a été placé dans le Québec et la province renferme dans ses limites plus d'un tiers des richesses hydrauliques du Canada. C'est dans le Québec, à l'Institut agricole d'Oka qu'a été créé la première race de volaille apte à supporter les grands froids de l'hiver, la "Chanteclerc". Les érablières du Québec rapportent plus que celles de toutes les autres provinces ensemble et c'est dans cette province que se trouvent les seuls dépôts canadiens de keolin ou glaisse à poterie exploitables. Enfin,la province se glorifie de posséder le plus grand réservoir d'exploitation hydraulique au monde: le barrage Gouin sur la rivière St-Maurice, d'une capacité de 160 billions de pieds cubes.

Les chapitres sur l'industrie de la pulpe et du papier,les forces hydrauliques, les ressources agricoles et minérales, parmi lesquelles on compte les nouveaux terrains aurifères de Rouyn, sont d'un intérêt tout spécial. Les beautés naturelles de la province ainsi que les attraits qu'elle offre au sportsman et au touriste y sont traités en détail. Le chapitre intitulé "Territoire et population" réussit remarquablement bien à nous faire pénétrer dans l'ambiance locale qui donne à la population et aux institutions de la province leur attrait singulier et leur charme séduisant.

"Les ressources naturelles du Québec", publié en français et en anglais, est destiné à rendre service aux hommes d'affaires, aux dispositeurs de fonds et au public en général. Peut-être chercherait-on en vain un ouvrage similaire sous la couverture duquel on trouverait une exposition aussi concise et de lecture agréable des principales ressources naturelles de la province, que celle que contient cette brochure de 130 et quelques pages.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour supérieure.—District de Chicoutimi.

Chicoutimi, à savoir: No 9330.

LE PRET HYPOTHECAIRE, corporation légale ayant son principal bureau d'affaires en la Cité de Québec, demandeur; contre EPHREM BOULIANE, de Sainte-Anne de Chicoutimi, défendeur.

Une ferme située en la paroisse de Sainte-Anne de Chicoutimi et comprenant suivant le cadastre officiel du Canton Simard:

1. La demie Nord-Ouest du lot numéro vingt-neuf (29) dans le troisième rang comprise entre le lot numéro trente A (30-A) du même rang au Nord-Ouest, le cordon divisant le troisième rang du quatrième rang au Nord-Est, le terrain de Ernest Martel possédant l'autre moitié du même lot, au Sud-Est, et à la Rivière Shipshaw au Sud-Ouest;
2. Le lot numéro trente A (30-*a*) du troisième rang;
3. Le lot numéro trente-trois (33) dans le même troisième rang;
4. Le lot numéro trente-quatre (34) dans le même troisième rang;
5. Le lot numéro trente (30) dans le quatrième rang; et
6. Le lot numéro trente-un (31) aussi dans le quatrième rang—avec ensemble toutes les bâtisses érigées sur aucun de ces lots et partie de lots, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de Sainte-Anne, MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour de FEVRIER prochain (1925), à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif
Bureau du shérif ELZ. BOIVIN.
Chicoutimi, 17 janvier 1925.
5 fév. D. 4221

Convention Hôtelière

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR ASSURER A NOTRE PROVINCE LE PLEIN RENDEMENT DU TOURISME

Pour faire suite à la propagande active qu'elle fait actuellement à l'étranger dans le but d'accroître dans notre territoire le nombre des visiteurs ainsi que les millions qu'ils nous apportent, l'Association du Tourisme de la Province de Québec convoque à sa première convention tous les hôteliers de la province.

Cette convention sera tenue à Montréal le mercredi 18 février prochain à l'Hôtel Mont Royal et l'Association espère que les hoteliers se prévaudront des avantages de ce congrès.

Ce n'est pas seulement inutile, mais c'est une obligation morale pour eux de prêter main forte à l'Association du Tourisme qui, sans but lucratif, cherche à rétablir notre situation économique en faisant bénéficier tous nos concitoyens de ce Pactole qu'est le tourisme.

Le programme de la convention comprend entre autres, l'étude et la discussion sur des sujets tels que:

1. La nécessité et l'utilité de l'Association du Tourisme de la Province de Québec. Sa fonction, (sans but de lucre) auprès de l'hôtelier et du tourisme.
2. La coordination et la direction de NOS efforts, pour développer le tourisme dans la province de Québec.
3. Le besoin d'une coopération plus étroite, plus intime, entre les hôteliers, l'association et autres sociétés intéressées.
4. L'étude des moyens les plus appropriés pour encourager le touriste qui nous visite à prolonger son séjour parmi nous. (l'utilité des bons hôtels. Amusements, excursions à offrir.)
5. Rénovation de la bonne cuisine canadienne-française et les avatages de la conservation de nos vieilles coutumes.
6. La mise en valeur de nos ressources naturelles, au point de vue sportif et touristique.
7. La publicité à l'étranger.
8. Questions locales et générales.

(Cette rubrique comprendra toutes suggestions d'intérêt général ou personnel soumises par les délégués.

(Com.)

Avis public

L'assemblée annuelle de la Comp. d'Ass. Mutuelle de feu de la paroisse d'Hébertville aura lieu le onzième jour de février, à dix heures de l'avant-midi, à la salle des Forestiers Canadiens pour l'élection des officiers et la reddition des comptes au 31 décembre 1924.

Par ordre,

Arthur TREMBLAY, sec.

Il faut aller à Dieu,il faut aller au souffle, il faut écrire Jésus-Christ dans nos âmes.

(P. BESSON, *O. P.*)

Jésus-Christ fut grand, saint, juste et sage: donc il est Dieu, car il a affirmé qu'il l'était. Et ses abaissements, ses opprobres, sa mort ne font que montrer la grandeur des œuvres de Dieu.

(F. DE RAVIGNAN.)

FUMEURS!!

La pipe "SICANA", à cause de sa cartouche à six cannelures, est la seule injustable et imbouchable.

Ne vous laissez imposer aucune imitation parce qu'on dit que c'est aussi bon

No salivating No stopping

EXIGEZ LA "SICANA" A $1.50 frais de poste p

JOS. COTE, Limitée, Québec. *Seuls dépositaires au Canada*

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.
Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valuables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Délivré libre de tous droits au Canada.

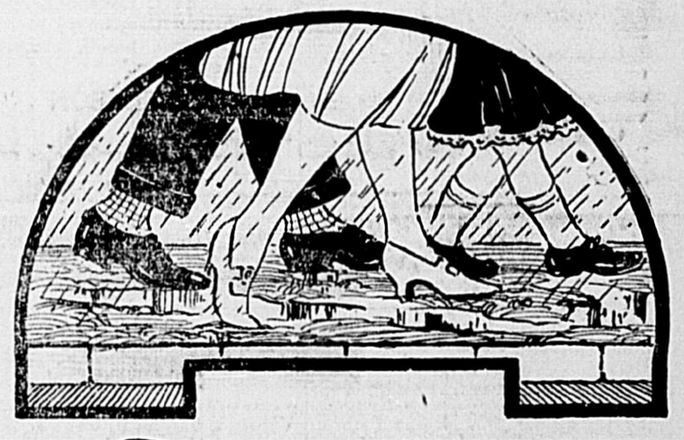

Prenez Garde au Rhume

¶ Du plus petit rhume comme du moindre feu de forêt, on ne connaît jamais les conséquences. Les prudents ont raison. Si vous toussez, soignez-vous immédiatement. Prenez le

SIROP GAUVIN
CONTRE LE RHUME.

Il n'y a rien de meilleur. Le **menthol**, l'**eucalyptol**, la **gomme**, d'**épinette** et le **cerisier sauvage** qu'il renferme sont le remède le plus efficace contre toutes les affections de la gorge, des bronches et des poumons. Supprimez votre rhume aujourd'hui et tous les risques de demain.

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME
En Vente Partout 25c la Bouteille

VOUS AIMEREZ LE TABAC
FOREST FRERES
Parce que c'est un tabac
PUR CANADIEN NATUREL
de premier choix

L'Arome
Du THÉ
"SALADA"
H-429F
est une preuve de son mélange parfait. D'une saveur délicieuse.
Essayez-le dès aujourd'hui.

ST-JOSEPH D'ALMA

(Remis de la semaine dernière)

NOCES D'ARGENT

Jeudi dernier, le 22 janvier, M. Mme Elzéar Harvey, marchand, avaient le bonheur de célébrer leur 25 ième anniversaire de mariage, qu'ils ont voulu fêter dignement. En effet, ce matin-là, les deux époux, accompagnés de leurs enfants se rendaient à l'Eglise remercier Dieu des grâces innombrables qu'il leur avait accordées, pendant ce quart de siècle, et lui demander dans une fervente communion, d'abondantes bénédictions pour eux et leur famille, pour le reste de leur pèlerinage ici-bas.

Puis, vers les 4½ heures p.m. tous les parents et amis se réunissaient à la résidence des jubilaires, où un succulent et copieux souper leur fut servi. Au début du repas, M. l'abbé O. Bergeron, parla au nom des invités, et souhaita aux jubilaires une longue vie afin qu'ils puissent célébrer leurs noces d'or. Après quoi, le jubilaire se leva, et remercia l'assistance de l'amitié témoignée à lui-même et à son épouse par la façon dont chacun a répondu à l'appel et par les cadeaux qui leur avaient été prodigués. Parmi ces dons, n'oublions pas la jolie bourse de $43., offerte par les frères, sœurs et amis du jubilaire.

Une partie de cartes, "euchre", très animée suivit le souper. Des prix furent décernés aux premiers gagnants, dont M. Thomas-Ls Ouellet et Mme André Tremblay. Les prix de consolation furent mérités par M. J.-A. Guay et Mme Elzéar Boivin.

Et la veillée se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, où on se sépara avec le désir de revenir dans vingt-cinq ans.

Voici les noms des invités: M. l'abbé H. Lavoie, curé, MM. les abbés O. Bergeron et H. Cimon, vicaires; MM. et Mmes Johnny Harvey, Liguori Harvey, Arthur Harvey, Treffé Harvey, Ludger Harvey, tous frères et belles-sœurs du jubilaire; Mmes Ferdinand Gagnon et Vve Joseph Brassard, sœurs du jubilaires, et M. Ferdinand Gagnon; Mme Vve Napoléon Boivin, mère de l'épouse du jubilaire; MM. Joseph Boivin, Philéas Boivin, Adjutor Boivin, frères de la jubilaire, accompagnés de leurs épouses; MM. Eugène Côté, Théophile Gagnon, Georges Fortin, Thomas-Ls Ouellet, accompagnés de leurs épouses, beaux-frères et sœurs de la jubilaire, MM. et Mmes Xavier Bergeron, Arthur Larue; MM. François Harvey, Treffé Harvey, marchand et Mme Harvey, M. J.-A. Gingras N. P.; MM. et Mmes Benjamin Boivin, Elzéar Boivin, Dolor Bergeron, Henri Boulanger, Anicet Bouchard, Edouard Lavoie, Edmond Lavoie, André Tremblay, Louis Couture, Eugène Godin, J.-C. Leclerc, A.-G. Naud, Joseph Leclerc, Arthur Lajoie, W. McCaffrey, Aurèle Brun, MM. Guay, Proulx, Boutet, voyageurs de commerce.—Aussi les demoiselles qui avaient voulu concourir au succès de la fête: Mlles Ritha Harvey, Rose Boivin, Jeanne Naud, Gracia Tremblay, Béatrice Leclerc, Blanche Desbiens, Ange-Ida Jean et Cécile Tremblay.

Inutile de dire que parmi ces messieurs et demoiselles, plusieurs ont dû agrémenter la scirée, de leurs chants et de leur musique.

Félicitations à M. et Mme Harvey d'avoir célébré ainsi leurs noces d'argent, et nous souhaitons à tous ceux qui le pourront de suivre leur exemple!

"Ami du "Progrès"

Ce 26 janvier 1925

Anse St-Jean

ELECTION MUNICIPALE

M. Edouard Harvey, marchand, a été élu maire par acclamation. MM. Edouard Gaudreault, forgeron et Thomas Bouchard, élus conseillers et aussi M. Patrice Tremblay, cultivateur, pour un 2ième terme.

EN VISITE

M. l'abbé Thibeault, curé de St-Félix d'Otis, et M.A.Charbonneau, agronome, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. Le soir, ils ont donné des Conférences très intéressantes pour les cultivateurs

M. l'abbé J. Bouchard, curé de Sacré-Cœur (Saguenay) et M. Egide Degagné, maire, étaient ici ces jours derniers.

ST-SIMEON

ELECTIONS

Les élections municipales ont eu lieu le 14 courant dans la paroisse de St-Siméon. M. le Maire J.-D. Bouchard a été réélu pour un cinquième terme par acclamation, ainsi que MM. les conseillers Léon Tremblay, aussi pour un cinquième terme, Lorenzo Carré et Majorique Girard, pour un deuxième terme.

Nos félicitations.

ST-GEDEON

VA ET VIENT

Mlle Marie-Alma Bouchard est revenue d'une promenade à Québec et à Laurent, où elle était l'hôte de son frère, M. Joseph Bouchard.

M. Albert Bouchard, est de retour d'une promenade à St-Alphonse.

Mme Raoul Drolet est allée en promenade à St-Jérôme chez son père, M. Adélard Doré.

Mlle Florida Gagnon est actuellement en promenade à Chicoutimi.

Eboulements

STATISTIQUES PAROISSIALES

Cette année, il a été enregistré 65 naissances, 11 mariages et 26 sépultures.

NAISSANCES

Le 24., M. et Mme Arthur Asselin un fils Joseph-Charles-Elie-Gérard. Parrain: M. Chs.-Edouard Tremblay; marraine: Mlle Marie-Anne Asselin, oncle et tante de l'enfant.

Le 26., M. et Mme Edmond Tremblay une fille Marie-Fernande-Aline. Parrain: M. Raoul Bouchard; marraine: Mlle Gabrielle Desgagné.

MARIAGE

Le 26 janvier, M. Hermel Bouchard, épousait Mlle Annie Tremblay.

Nos vœux de bonheur.

EN PROMENADE

Mlle Clarisse Pedneau, organiste de la Baie St-Paul, est venue passer quelques jours au presbytère, la semaine dernière.

MILLE-VACHES

NAISSANCES

A été baptisée, le 4, Marie-Germaine-Lucie, enfant de William Girard et de Noémi Cagnon. Parrain et marraine: Docithé Gagnon et Germina Girard.

Le 12, Jos. - Conrad-Jean-Claude, fils de Agapius Tremblay et de Desneige Savard. Parrain et marraine. M. et Mme Dorilas Gagné.

DECES

Le 23, s'éteignait paisiblement, à l'âge de 32½ ans, Mme Ludger Tremblay, née Antonia Gagnon. Son service et sa sépulture ont eu lieu, lundi le 26.

Mme Tremblay laisse pour la pleurer son époux et cinq jeunes enfants.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

CONSEIL

A l'assemblée tenue le 15, M. Jos. Lavoie a été élu maire en remplacement de M. Jos.Tremblay-Léo.

AU PRESBYTERE

Le Rév.Père Doucet, de Bersemis, a passé quelques jours au presbytère, l'invité de M. le Curé Dufour. Il est retourné dimanche le 25, accompagné de M. le vicaire J.-M. Bouchard, à Bersemis. M. le vicaire sera l'hôte des Révérends Pères Labrie et Doucet.

BENEDICTION D'UN CHEMIN DE CROIX

Vendredi, le 30 à 3½ de l'après-midi, a eu lieu la bénédiction et l'érection du nouveau chemin de croix de la sacristie.

DE RETOUR

Les trappeurs, MM. Charles Quinn, son fils Albert, Clovis Filote et Auguste Pelletier, sont revenus de leur randonnée apportant un lot de fourrures qui a été acheté par Geo. Lainé, de chez Holt & Renfrew, pour la jolie somme de $2035. Les autres acheteurs qui sont venus pour cette vente étaient MM. Jos. Gagnon, Geo. Bhérer, A. Milne, de Bersemis.

M. Sam Delaroshil et son fils Philippe, venant de l'Ontario sont dans leur famille depuis une quinzaine.

MM. L.-J. et P. Fortin, des Bergeronnes, sont de passage à Mille-Vaches.

"EZUIF"

Rivière-aux-Ecorces

LES MISSIONS

Le 28 janvier 1925, le Père Missionnaire: M. l'abbé Jos. Lalancette, curé de Larouche, était ici, accompagné de M. J.-B. Fortin, de St-Bruno. Dans son sermon, il a éveillé dans nos cœurs les tendres sentiments, il a préparé nos consciences à faire une bonne confession. Une grand'messe recommandée par les MM. Elie et Delphis Bolduc et chantée par M. J.-B. Fortin.

Seuls le chant et les prières des prêtres interrompent le silence religieux des assistants, silence tout imprégné de suave piété. Le Seigneur a dû répandre abondamment la rosée bienfaisante de sa grâce sur les 50 assistants de la mission donnée à la "Sawine".

ST-LEONARD

VA ET VIENT

M. et Mme Vilmont Gagnon, de Jonquière, sont en promenade chez M. Jean Gagnon.

M. Nil Gagnon, travaillant à Alma, est en promenade chez son père, M. Georges Gagnon.

Mlle Florence Lespérance est en promenade à Chicoutimi.

M. et Mme Jérôme Larouche étaient en promenade à Jonquière, la semaine dernière.

Mlle Annette Gagnon était de passage à Kénogami, mercredi dernier.

Mlle Marie-Anna Gagnon est en promenade à Kénogami et à Jonquière.

ST-JEROME

NAISSANCES

2 janvier, Marguerite-Marie-Thérèse-Alida, fille de M. et Mme Armand Fortin. Parrain: Paul Maltais; marraine: Alida Fortin.

29 janv., Joseph-Roland-Adrien, fils de M. et Mme Philippe Villeneuve. Parrain: Rolland Villeneuve, cousin de l'enfant; marraine: Marie-Ange Girard.

29 janv., Marie-Paule-Esther, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Simard. Parrain: M. Thomas Larouche; marraine: Mlle Valéa Dufour.

VA ET VIENT

M. Jos. Boivin, de Québec, était en promenade chez son père, M. Georges Boivin, dimanche dernier.

M. et Mme Jacob Boivin sont partis pour une promenade d'une huitaine de jours à Chicoutimi et à Jonquière.

M. et Mme Raoul Drolet étaient en promenade ici, la semaine dernière.

M. Joseph Dufour, de Roberval, était en promenade chez M. Adélard Doré, dimanche dernier.

Mlle Laurette et Clorinthe Doré étaient en promenade à Chicoutimi, dimanche dernier.

Mlle Lucile Boivin est partie pour Jonquière où elle doit passer un mois.

Mme Georges Boivin est de retour d'une promenade d'une quinzaine de jours, à Québec et au Lac Edouard.

M. et Mme Aimé Tremblay, de Chambord, étaient de passage ici, dimanche dernier les hôtes de M. et Mme Henry Fortin.

ST-BRUNO

MARIAGE

2 fév., M. Charles-Edouard Tremblay unissait sa destinée à celle de Mlle M.-Blanche Cagnon. M. Philippe Tremblay servait de témoin à son frère et M. Chs Gagnon, à sa fille.

VA ET VIENT

MM. les abbés Alex. Maltais, J.-Edm. Tremblay étaient au presbytère, la semaine dernière.

M. l'abbé Eug. Tremblay, du Séminaire, était ici mercredi, à l'occasion du service anniversaire de sa sœur, Mme Jos. Maltais.

Mme Edg. Maltais, Mlle Marg.-M. Maltais, de Chicoutimi, ont passé quelques jours ici.

Mmes Bern. Desbiens, d'Hébertville et Elisée Desbiens de St-Jérôme, M. et Mme J.-D. Desbiens, d'Hébertville, étaient en visite chez MM. Nap. Côté, Thos. -Louis Desbiens.

M. et Mme Ferdinand Gagnon, d'Hébertville, sont venus chez M. François Bergeron.

TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS DE JANVIER

Cours élémentaire dirigé par M. G. Langlais, 2e année: Olivette Maltais, Jeannette Gagnon, Paul Cagné. 1e année, Georgette Tremblay, Florence Turcotte, Rose-Irène Tremblay, Yvette Tremblay, Cétardine Beaumont, Yvette Fortin, Rollande Jauvin, Cécile Tremblay, Lucien Thibeault.

STATION D'HEBERTVILLE

VA ET VIENT

Mlle Hilarie Savard est arrivée mercredi dernier de St-Jean d'Iberville et passera quelques semaines dans sa famille.

Mlles Adélaïde et Germ. Lessard, de Jonquière, et Mlle Jeanne St-Laurent, de Chicoutimi, étaient en visite chez Mme Art. Deschênes, au commencement de la semaine.

M. et Mme Ad. Gagnon, leur fille Germaine et Mlle M.-Anne Tremblay, tous de Jonquière, étaient de passage chez M. Edm. Gagnon, dimanche.

Etaient aussi parmi nous dimanche, MM. Eugène Tremblay, de Kénogami, P. Gagnon, dentiste de Chicoutimi, E. Bégin, de Jonquière.

HOCKEY

Dimanche le club de Hockey de St-Jos. d'Alma, est venu rencontrer le club local. La chance a favorisé les nôtres et la victoire leur est restée par un score de 4 à 0.

EUCHRE

Dimanche soir, avait lieu à la Salle de l'Hôtel-de-ville un euchre organisé par les membres du Club de Hockey. Les assistants nombreux ont fort goûté, après les cartes, une petite opérette "Le Noel de Lucette" jouée par quelques jeunes filles et aussi "Le Fantôme" pièce comique rendue par quelques jeunes gens. De jolis cadeaux furent distribués aux gagnants.

L'assistance a su faire honneur aussi au délicieux goûter qu'il lui fut servi et tous se sont retirés enchantés de ces quelques heures d'amusement.

Chutes Shipshaw

DEVERS

Le 16.—La maison de M. Emile Lapointe brûlait. L'explosion d'une lampe en fut la cause. Rien ne fut sauvé.

M. Arthur Smith était en promenade chez ses parents, M. et Mme J.-B. Smith.

Mme Onésime Boulianne est revenue d'une promenade à Flamand.

M. Edmond Gravel est parti pour les chantiers, jeudi le 29

Mlle Florence Smith passe une partie de l'hiver chez son frère, M. Wellie Smith, de Kénogami.

M. Ernest Gravel est reparti pour les chantiers, le 29 janvier.

Mme Henry Gravel est revenue le 28 d'une promenade à Chicoutimi chez ses parents.

ST-NAZAIRE

DECES

Lundi dernier, a eu lieu le service de Mme Thomas-Louis Thibeault, décédée le 23, à l'Hôpital St-Michel.

A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

VA ET VIENT

Mlles Juliette Tremblay et Blanche Simard étaient de passage ici, dimanche.

Mlle Lucia Tremblay est actuellement à St-Joseph d'Alma, l'hôte de Mme François Lalancette et de Mlle B. Simard.

Lundi dernier, M. le curé Eugène Grenon donnait la première messe à Ste-Cécile-du-Barrage.

M. Stanislas Meunier, d'Alma, était de passage ici, dimanche.

TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS DE JANVIER

Classe dirigée par Mlle Sady Simard.

Lauréats: Mlles Jeanne Simard, Aline Tremblay, Alice Simard, Marie-Anne Tremblay, Cécile Simard.

Accessits: Mlles Jeanne Munger, M. Rosario Boudreault, M. Julien Bouchard, Mlle Jeannette Pilote.

Classe dirigée par Mlle Marie-Ange Angers.

Lauréats: Mlle Alida Villeneuve, M. Raoul Tremblay.

Accessits: M. Gérald Villeneuve, Mlle Geneviève Tremblay, M. Ovila Munger, Mlle Béatrice Tremblay.

LAROUCHE

VA ET VIENT

M. Méridé Simard occupe la direction de chef de gare à Larouche.

M. et Mme Johnny Lalancette, sont en visite au presbytère.

Mlle Marie Lalancette a été l'hôte de sa cousine, Mlle Lessard, de St-Ambroise, ces jours derniers.

M. Lazare Hudon, était de passage ici, dimanche.

Mme Joseph Harvey est de retour d'une promenade chez M. Alexis Harvey, de St-Joseph d'Alma.

M. Joseph Larouche, a été élu maire. Les conseillers réélus sont MM. Charles Larouche, Joseph Perron, Médéric Simard, Henri Tremblay, William Deschênes, Joseph Bouchard, ces deux derniers sont de la division St-Charles.

ST-PRIME

NOUVEAU MARGUILLER

M. Louis Lamontagne a été nommé marguiller en remplacement de M. Jos. Rainville sortant de charge.

AU PRESBYTERE

Mgr Maurice, de Chicoutimi, était de passage au presbytère, dimanche dernier. M. l'abbé Lemieux est ici pour quelques jours remplaçant M. l'abbé Bergeron, notre vicaire, qui est au repos.

ELECTIONS MUNICIPALES

M. Louis Lamontagne a été élu maire du village en remplacement de M. Edouard Marcoux.

M. Thomas Gagnon, a été élu maire de la paroisse par une forte majorité.

DIVERS

M. A. Houde, était de passage ici, la semaine dernière, dans l'intérêt de la maison Herman Young, de Québec.

ST-COEUR-DE-MARIE

TABLEAU D'HONNEUR

Ecole No 6, dirigée par Mlle Yvonnie Tremblay.

4e année: Marie Blanche Therriault, Germaine Gilbert, Uldéric Gilbert, Juliette Gilbert.

2e et 3e année: M.-Louise Brassard, Isola Therriault, Lydianne St-Gelais, Josaphat Brassard, Germaine Therriault, M.-Ange Gilbert.

1e année: Gérald Gilbert, M.-Reine Guay, André Guay, Blanche-Yvonne Brassard, Adélard Fillion.

Cours Préparatoire: Philippe Gilbert, Rose-Blanche Gilbert, Jeanne d'Arc Fillion, Wilbrod St-Gelais.

Pour aucune considération il ne voudrait rester sans
TablettesZutoo
Voila comment s'exprime M. A. O. Norton de Boston, un des plus célèbres manufacturiers de l'univers; il nous a donné son témoignage volontaire comme suit:
286 rue Congress, Boston, Mass.
"J'étais très jeune lorsque j'ai commencé à souffrir du mal de tête, et depuis mes premières attaques j'ai essayé tous, ou à peu près tous les soi-disants "remèdes" sur le marché. Il y a quelques mois cependant, mon attention fut attirée par les Tablettes ZUTOO, et depuis j'en prends avec les résultats des plus satisfaisants. Je constate qu'elles arrêtent les maux de tête nerveux ou autres en l'espace de quelques minutes, sans laisser le moindre mauvais effet. Elles produisent le même bon résultat chez tous les membres de ma famille qui en prennent au besoin. Lorsque j'ai eu des amis souffrant du mal de tête, je leur en ai fait prendre, et jamais ces tablettes n'ont échoué dans leur bons effets. Lorsque je voyage, j'ai toujours le soin d'apporter des tablettes ZUTOO dans ma valise à main, et réellement, JE NE VOUDRAIS, POUR AUCUNE CONSIDERATION, RESTER SANS CES TABLETTES". A. O. Norton.
25c. la boîte—chez tous les marchands

Jeunes Hommes

Pourquoi travailler fort toute votre vie à un maigre salaire tandis que vous avez la chance d'apprendre un métier pour vous faire un salaire de $15.00 à $25.00 par semaine et plus? Apprenez donc le métier de barbier. Mais pour l'apprendre vite et bien, il faut choisir sa place. A quoi vous sert de sacrifier deux ou trois ans à de faibles gages, tandis qu'en vous adressant à moi, je vous promets qu'au bout de trois mois, vous serez capables de gagner un salaire convenable? Pour les conditions vous adressez à S-E. FRASER, barbier, Chicoutimi-Ouest, et vous serez certains de ne pas perdre votre temps.

J.N.O.D. 4066

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, $11,500.00.
2me prix: $2,000.000 en argent.
3me prix: $1,000.00 en argent.
4me prix: $500.00 en argent.
5me prix: $100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco!

Prix des billets: 1 pour $0.25; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00; 600 pour $25.00; 3000 pour $100.00; 25,000 pour $500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre-directeur, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

QUALITÉS DES VITAMINES.
Beaucoup de personnes, jeunes et vieilles, absorbent beaucoup de nourriture, mais les qualités des vitamines qui donnent le pouvoir de résistance sont absentes, et la malnutrition et la faiblesse en découlent.
L'Emulsion de Scott
est en vérité la plus-value dont tant d'enfants et d'adultes ont besoin pour maintenir la force normale et la vitalité de leur corps.
Une très petite quantité d'Emulsion de Scott après chaque repas aide à fortifier la diète défectueuse. L'Emulsion de Scott favorise la croissance—donne des forces.
Scott & Bowne, Toronto, Ont. 24-30

COTE, BOIVIN & CIE
(INCORPOREE)
CHICOUTIMI - - - ROBERVAL
EPICERIES
NEGOCIANTS EN GROS
DENREES
L'Exposition d'Automobiles
DE CHICOUTIMI
se tiendra du 7 au 14 mars 1925.
Vous êtes cordialement invités.
McLAUGHLIN—OLDSMOBILE—STAR

Chemin de Fer du
Pacifique Canadien
Pour tous vos voyages
AU CANADA, AUX ETATS-UNIS EN EUROPE
Consultez l'agent du Pacifique Canadien
Renseignements fournis gratuitement—Itinéraires préparés avec soin par des spécialistes d'expérience—Service incomparable—Satisfaction absolue.
A l'occasion de la célébration de l'Année Sainte à Rome en 1925, demandez le programme-itinéraire des Voyages Hone Inc., organisateurs officiels du 22ième Pèlerinage National Canadien à Rome, Lourdes et autres villes de France et d'Italie.
Départ de Québec le 5 mai 1925, par le paquebot "Minnedosa" du Pacifique Canadien. Retour facultatif.
Prix réduits comportant tous les frais de séjour.
S'adresser à C.-A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageur, représentant toutes les lignes de navigation océanique, gare du Palais, Québec, ou à
R.-G. AMYOT, agent général des passagers, Montréal

Tel. 342 C. P. 150
HENRI JALBERT
FERRONNERIE ET BOIS
Toujours en stock: Matériaux de construction de première qualité.
PATIN C. C. M.
SPECIAL jusqu'au 31 janvier

En vente à 50c chacun
Rue Racine, - Chicoutimi-Centre

Vendu à Chicoutimi par Ladisla sBoily

KENOGAMI

NAISSANCES

MERCIER.—Joseph-Léon-Maurice, fils de J.-T. Mercier, marchand, et d'Azilda Larouche. Parrain et marraine: M. et Mme François Larouche, de Jonquière.

LEVESQUE.— Marie-Colette Jacqueline-Janille, fille de Louis-Henri Levesque, fabricant de papier, et de Lucia Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

DECOSTE.—Marie-Louise-Christine, fille d'Alexandre Décoste et de Marie-Aimée LeBlanc. Parrain: M. Lauréat Lapierre, marraine: Mlle Christine Leblanc.

GAGNE.— Joseph-Norman-Gustave, fils de Simon Gagné et de Marguerite Haché. Parrain: M. Antoine Gagné; marraine: Mlle Marie-Alice Fortin.

NERON.—Joseph - Charles - Henri, fils d'Achille Néron et de Irma Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Luc Boily.

GILBERT.—Joseph - Elphège, fils d'Adélard Gilbert et d'Elisa Tremblay. Parrain: Joseph Allaire; marraine: Mimie Chauvette.

HEBERT.—Joseph - Alcide - Alphonse, fils de Joseph Hébert et de Marie Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Côté, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Dimanche dernier, est décédée, Mme Adélard Gilbert, née Elisa Tremblay, de la rue Ste-Famille.

La défunte succomba à une maladie de quelques jours seulement. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux cinq jeunes enfants. Elle était âgée de 28 ans.

Les funérailles eurent lieu mardi.

Nos sympathies à la famille bien éprouvée.

Est aussi décédé, Joseph-Augustin, enfant de M. et Mme Maurice Poirier, à l'âge de 5 mois

Aussi Joseph Normandeau, jeune enfant de M. et Mme Octave Normandeau.

Nos condoléances.

FUNERAILLES

Mardi, le 27 janvier, avaient lieu les funérailles de Joseph Bergeron, époux de Basilice Richard, décédé à l'âge de trente ans et six mois. Le service fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les Vicaires, comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

Portaient le corps.—MM. Azarias, Armand, Ls-Joseph et Eugène Bergeron.

Conduisaient le deuil, les familles Michel Bergeron et Alphée Richard, et plusieurs parents de la région.

R. I. P.

ACCIDENTS

Deux ouvriers de la Fraser & Brace eurent chacun une jambe de fracturée, dans un accident de travail la semaine dernière. L'une des victimes est d'origine polonaise, et l'autre slovaque; et ils sont actuellement sous traitement à l'Hôpital, et en voie de guérison.

VA ET VIENT

M. Joseph Delisle, marchand, est actuellement en voyage d'affaires à Montréal.

M. Henri Bergeron est parti dimanche soir pour Québec et autres lieux.

M. Jean Angers, comptable de Chicoutimi, était à Kénogami, la semaine dernière.

M. L.-B. Gagnon, négociant de Chicoutimi, est actuellement à ses magasins de Kénogami, pour quelques jours.

ST-FELICIEN

NAISSANCES

25 janvier, Joseph-Jean-Paul - Raphael, enfant de M. et Mme Jean Simard. Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Simard, oncle et tante de l'enfant.

DIVERS

Mlle Alberta Simard, institutrice de Saint-Prime, était de passage à St-Félicien, dimanche.

Mme Thomas-Louis Potvin est de retour d'une promenade de quinze jours à Jonquière et Sainte-Croix.

M. René Houle est de retour d'un voyage à Montréal.

Une belle joute de hockey a eu lieu ici dimanche après-midi. Le club de St-Félicien et les Banquiers. Les St-Féliciens emportèrent l'honneur par un score de 5 à 4

JONQUIERE

FUNERAILLES DE M J.-H. BRASSARD

Jeudi, le 22 janvier, avaient lieu les funérailles de M. J.-H. Brassard décédé subitement le 19, à l'âge de 63 ans.

L'église était remplie d'une foule de parents et d'amis qui se sont fait un devoir de rendre un dernier hommage au disparu.

Le départ de la maison mortuaire eut lieu à 9½ heures. Portaient le corps: MM. Art. Bergeron, Chs Lessard, G.-A. Blouin, P. Angers, J.-E. Bergeron et Frs Girard.

Le deuil était conduit par ses gendres: MM. Emile et Joseph Leblanc; ses beaux-frères: Joseph Létourneau et Eugène Létourneau, Frs Gagné, ses petits-fils: Ovide et Grégoire Leblanc, son neveu: H. Berher; ses cousins: Jos. Brassard (Chambord), Thomas Villeneuve.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé S. Kerouack, du Séminaire de Chicoutimi, cousin du défunt.

Le service fut chanté par M. le curé C.-R.Tremblay- assisté de MM. les abbés A. Trottier et Ls Aubin, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Kerouack et Saulnier.

L'orgue était tenu par M. l'abbé Fortin, M. le Magistrat Bergeron, de Roberval, chanta "O Salutaris" et M. Raoul Desbiens, de la Station d'Hébertville "A la mort",

Assistaient au chœur, Mgr J.-A. Larouche P.D. M. l'abbé J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, MM. les abbés Alex. Maltais, M. Tremblay, L. Larouche et A. Tremblay.

La ville de Jonquière était représentée par Son Honneur le maire Gauthier et les échevins Côté, Achard, Bilodeau, J.-R. Gauthier, Adj. Maltais

La Commission Scolaire dont le défunt était président par J.-E. Bergeron, et M. Jumeau.

Les Syndics de la paroisse dont il était aussi président par MM. Gonzague Jean et Michel Angers.

Les Religieuses du Bon Pasteur et les Frères du Sacré-Cœur assistaient aux funérailles avec leurs élèves.

Parmi l'assistance nombreuse on remarquait MM. Edm. Savard, M. P. P., M. le Notaire M. Lacroix, le Dr J.-Ed. Bergeron, le notaire Jules Gauthier, Raoul Gagnon, avocat, N. Joncas, P. Bergeron, Emile Gagnon, W. Gagnon, Jos. Jean, J.-E. Sauviat, Chs.-A. Gauvreau, A. Laberge, E. Gauthier, D. Simard, D. Tremblay, M. Brassard (Québec), M. Giguère, (Hébertville). etc. etc.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une épouse (née Eugénie Létourneau) un fils en voyage d'études en Europe et six filles.

La famille Brassard désire remercier tous ceux qui lui ont adressé des sympathies à l'occasion de leur cruelle épreuve.

NAISSANCE

Le 29 janvier, a été baptisée, Marie-Alice-Edith, enfant de M. et Mme Napoléon Lessard et de Alice Bilodeau. Parrain: Albert Bilodeau; marraine: Irma Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

REUNION INTIME

Samedi soir, le 31 janvier, se réunissaient quelques parents et amis intimes chez M. et Mme Nazaire Demers en l'honneur de M. et Mme Ernest Bergeron (née Cécilia Bergeron). Il y a eu jeu de cartes, goûter, chant et musique. Etaient présent: M. et Mme Ernest Bergeron, MM. et Mmes Naz. Demers, J.-Léon Demers, Armand Claveau, Mmes Thomas Bergeron, Ursin Bergeron, Mlles Elozia Demers, Gracia Bergeron, Marie-Luce Bergeron, Laurette Corneau, Laura et Cécile Bergeron, Renée Corneau, Victoria Corneau, MM. Pierre Turcotte, de la Banque Can. Nationale, de Kénogami, Alfred Demers, Thomas-Louis Corneau, Sylvio Bergeron, Thomas-Louis Bergeron, Roméo Bergeron, et autres dont les noms nous échappent.

VA ET VIENT

M. et Mme Honoré Boudraults de St-Jérôme, étaient de passage chez des parents, MM. Arthur Leclerc et Louis Lévesque, de Rawdon.

M. et Mme Adj. Houde sont revenus d'un voyage à Québec chez M. Adélard Côté, leur parent.

M. et Mme Edmond Boily sont en promenade à Chambord chez des parents.

DECES

Le 27 janv., est décédé, Ferdinand Larouche, de Rawdon, à l'âge de 67 ans.

Le même jour, Armand Tremblay à l'âge de 14 ans.

Le 30 janvier, est décédé Arthur Dupont, à l'âge de 12 ans.

Nos sympathies aux familles en deuil.

ETAT-CIVIL

22 janv.. Marie-Yolande-Rose-Hélène, enfant de Théophile Simard et de Marie-Jeanne Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Trefflé Simard, grands parents de l'enfant.

25—Marie-Madeleine-Gisèle, enfant de Jos.-Ovide Desbiens et de Esther Landry. Parrain et marraine: M. et Mme J.-E. Frigon.

25—J.-Marc-Emile-Maurice, enfant de Lauréat Gagnon et de Juliette Asselin. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Deschênes.

25—J.-Alfred-Victor-Yoland, enfant de Alfred Bouchard et de Gratia Barrette. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Cloutier.

24—M.-Rose-Fernande, enfant de Joseph Beaulieu et de Laurette Thibault. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Bouchard.

25—Jos.-Raymond-René, enfant de Alphonse Desharnais. Parrain Jos. Dufour; marraine: Ernestine Gagnon.

26.—Jos. -Evariste Gérard, enfant de Ernest Simard et de Albertine Marquis. Parrain et marraine: M. et Mme Evariste Marquis, de Port-Alfred, oncle et tante de l'enfant.

Mme Leeman dit: "Carnol m'a sauvé la vie—reconnaissance au Carnol."

Mais lisez sa lettre. Elle raconte son histoire mieux que nous ne le pouvons,—"Je me considère en devoir de vous dire quel merveilleux remède est le Carnol. En janvier, je subis une opération pour l'appendicite. Les douleurs que j'avais endurées avant l'opération et la perte de sang après l'opération me laissèrent tellement faible et épuisée que je ne pouvais pas me tenir sur mes jambes. Il fallait rester coucher tout le temps. Le docteur me prescrivit du fer parceque mon sang était trop pauvre. L'anémie me gagnait et les gens disaient que je ne vivrais pas longtemps. Carnol m'a sauvé la vie—reconnaissance au Carnol. J'ai gagné environ dix livres en trois mois. Après chaque repas je souffrais d'indigestion et des brûlements d'estomac qui me causaient des douleurs intenses. Un dose de Carnol me soulageait immédiatement. Maintenant ces deux maux sont tout à fait disparus. Je souffrais beaucoup de maux de tête et de douleurs dans le dos et ils ont aussi disparus.

"Voici comment j'ai commencé à prendre du Carnol. Je parlais du Carnol à une amie. Elle me dit que c'était épatant. J'ai téléphoné à notre pharmacien pour m'en avoir. Il me recommanda le Carnol, mais il en manquait dans le moment et m'offrit une bouteille de vin tonique au boeuf et au fer, mais je lui dis que non, je voulais du Carnol. Il répondit qu'il en enverrait chercher pour moi. Aussitôt que je l'eus, je commençai à en prendre et il m'a renouvellé le sang et donné un merveilleux appétit. Je n'ai jamais besoin de laxatif avec du Carnol. Je ne peux recommander votre remède assez hautement. C'est justement ce qu'il faut au système."—Mme. Wilson H. Leeman, Toanboe, Ont. 9-24

TUBERCULOSE

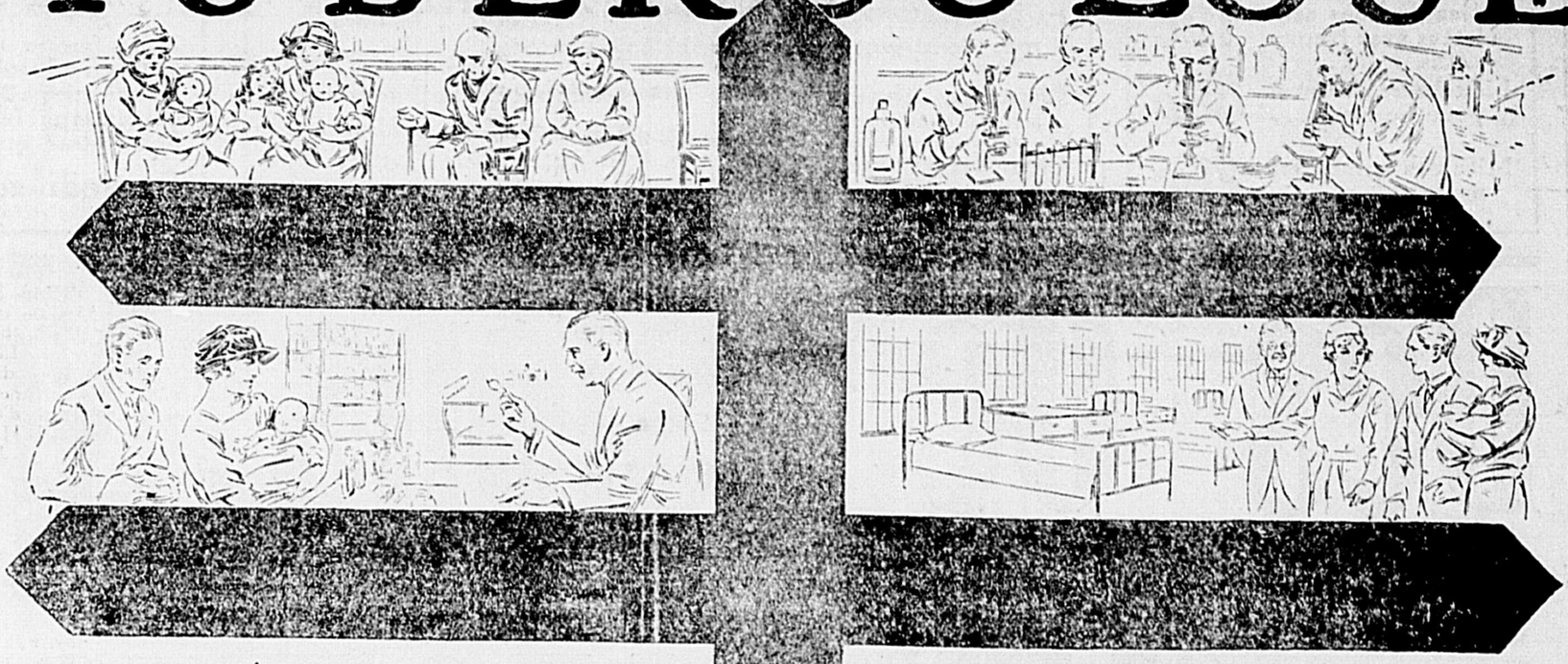

"ARRÊTER LA TUBERCULOSE—SOIT—

MAIS LA PRÉVENIR EST MIEUX ENCORE"

LE

GOUVERNEMENT fait appel à tous

AU COURS des dix dernières années, plus de *160,000* vies ont été fauchées par la tuberculose et la mortalité infantile—*dans cette province.* En 1923, les pertes causées par ces deux fléaux se sont élevées à plus de *14,000—dans CETTE province.*

Dans la lutte contre ces fléaux, l'effort organisé (public et privé) a déjà produit des résultats encourageants. L'appui du clergé a été puissant. A la profession médicale, aux hôpitaux, aux institutions, et à toutes les associations désintéressées, organisées dans l'intention de combattre ces maux chez nous, nous offrons les remerciements d'une province reconnaissante.

Mais il faut que cette lutte devienne maintenant la lutte de *chaque citoyen.* Aucun d'eux conscient de son devoir et préoccupé de l'avenir ne peut envisager sans frémir ce sacrifice effrayant de vies humaines.

VOTRE Gouvernement fait appel à chaque individu pour obtenir sa coopération intelligente et active. Le moment est venu où, pour le bien-être de tous, chacun doit faire sa part.

Dans tout le Canada, sauf une seule exception, notre province de Québec est celle qui perd le plus de vies par la tuberculose proportionnellement au chiffre de sa population. Dans tout le Canada, la province de Québec est celle qui subit la plus forte mortalité infantile. Cette tare *doit* disparaître! Elle *disparaîtra.*

Aux hommes, femmes et enfants

de la province

POUR combattre ces maladies décimantes, votre Gouvernement a promis son concours au Service provincial d'Hygiène et lui a donné instruction d'engager plus forte encore sa campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Bien que la tuberculose soit contagieuse, elle n'est *pas* héréditaire. Elle peut être prévenue. L'expérience mondiale a forgé contre elle deux armes efficaces: *une propagande intensive par l'education* et *l'établissement de dispensaires,*—connaître l'ennemi, c'est déjà le combattre.

Déjà 56 centres d'assainissement ou dispensaires pour la tuberculose et la mortalité infantile ont été établis à des points stratégiques de la province. Notre programme comporte l'établissement d'un grand nombre d'autres.

Ils sont à votre service—utilisez-les, soutenez-les, encouragez-les.

C'EST VOTRE lutte. Mais cette lutte ardente contre la Tuberculose n'est *pas* une lutte contre le *tuberculeux.* A lui toute l'aide et tout l'encouragement possible.

Et bientôt les résultats bienfaisants se feront ressentir dans vos familles, chez vos parents, vos voisins, vos amis, vos clients, vos employés.

Le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour vous éclairer sur la situation menaçante. Dans des avis officiels, il vous dira comment dépister la tuberculose et supprimer les causes de la mortalité infantile. Il vous renseignera, sur ce qu'il faut faire, pour vaincre dans cette grande lutte qui intéresse l'avenir de notre province.

Athanase David

Secrétaire de la Province.

Service Provincial d'Hygiène

Autorisé *par le* Secrétaire *de la* Province, Québec

Sauvons nos enfants

LUNDI de 9 à 11 h.

Belles grandes serviettes avec frange **10c**

Mouchoirs blancs, pour hommes... **05c**

Mitaines grises en mule..... **25c**

MARDI de 9 à 11 h,

Coton à tisser, crème, demi-gros.. **63c**

Chemises khaki, pour l'ouvrage.. **69c**

Chemises de toilette pour hommes **95c**

C'est le coup de grâce

Il faut que tous les manteaux avec collet de fourrures disparaissent d'ici à la fin du mois de février, sans égard au prix coûtant.

Tirage

Nous ferons tirer les deux $5.00 en or seulement à ceux qui ont des billets. Nous discontinuons les remises de $1.00 pour quelques temps.

Samedi soir à 9 h.

$11.90

Est-ce possible, direz-vous! 12 jolis MANTEAUX en drap velours ou autre étoffe, avec joli collet en fourrure, doublure de fantaisie, valeur $30.00 pour.....

$11.90

Des Occasions Nouvelles

Notre magasin est bouleversé et encombré de "JOBS" de toutes sortes. Le mois de février sera remarquable par les réductions que nous ferons. Toutes les réductions sont annoncées sur des tables, par lots avec des grandes étiquettes. Vous n'avez qu'à choisir.

Ouverture LUNDI, LE 9 FEVRIER à 9 heures pour 15 jours

89c	**59c**	**15c**	**59c**	**48c**	**19c**	**75c**	**12½c**	**7½c**	**69c**	**32c**	**75c**
Beaux corsets roses ou blancs pour dames $1.25 pour	Salopettes en flanellette carreautée pour enfants 90c pour	Bretelles fortes pour garçons 25c pour	Pantalons (bloomers) blanches pour dames 90c pour	Cretonne très large différents patrons 75c pour	Semelles en feutre pesant pour hommes 35c pour	Un lot de bottines en cuir ou feutre pour enfants $1.25 pour	Serviettes blanches ou crèmes avec frange pour	Mouchoirs blancs pour hommes 12c pour	Beaux bas de soie toutes les couleurs $1.00 pour	Pantoufles en feutre ou en velours	Velours cordé pour kimonos valeur $2.00 pour
89c	**59c**	**15c**	**59c**	**48c**	**19c**	**75c**	**12½c**	**7½c**	**69c**	**32c**	**75c**

Habillements sur mesures

Cette année, nous ferons les habits et pardessus soit par notre tailleur ou par notre agence la "Semi-Ready". Pour faire connaître notre nouvelle marchandise, nous vous les vendrons à prix très réduits.

Beaucoup de clients savent que nous vendons excessivement bon marché, mais ne savent pas pourquoi. Et bien, voici:

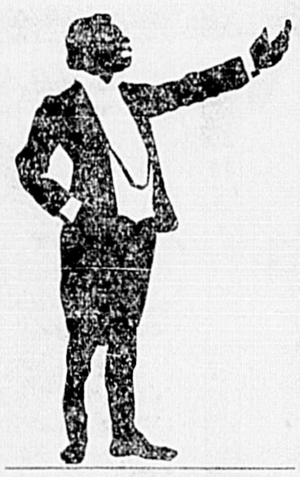

Premièrement—Parce que nous avons 25 magasins, que nous achetons en quantité, ce qui nous permet de payer meilleur marché et de vendre meilleur marché.

Deuxièmement—Parce que ayant pris des parts dans un magasin de gros en nouveautés, cela nous permet de sauver 20% sur le prix d'achat, et de vous économiser 20% sur le prix de vente.

Troisièmement—Parce que, notre commerce étant très florissant cela nous permet de renouveler notre stock plusieurs fois durant l'année et de nous contenter de plus petits profits.

Quatrièmement—Les meubles et la vaisselle étant vendus par les mêmes employés que l'épicerie, ces deux départements ne coûtent rien en loyer et vente; deux économies et meilleurs prix.

Garnitures de maisons

N'oubliez pas que c'est chez nous que vous trouverez le plus grand choix de garnitures de maisons, car nous nous y spécialisons. Ce rayon va très bien avec notre rayon de meubles qui est très complet pour le printemps.

EPICERIE

Graisse composée, 20 livres.....	**3.50**
Lait St-Charles, 40c pour.....	**25c**
Lait St-Charles, 25c pour.....	**15c**
"Roastbeef" en boite, 50c pour.....	**25c**
"Steak" de bœuf en boite, 50c pour...	**25c**
Pattes de porc en boite, 40c pour..	**20c**
Macaroni en boite, 25c pour.....	**15c**
Poudre à pâte 'Shipshaw.....	**10c**
Sirop de Goudron, 35c pour.....	**15c**

Avec chaque achat de $1.00 ou plus, nous donnerons gratis une boite contenant tout ce qu'il faut pour faire un gâteau.

RUGS

Nous sommes reconnus comme gardant le plus grand assortiment de tapis (rugs) et prélarts de toute la région.

Au Sous-Sol

Vous aurez sans doute besoin de tapisserie. Tous vous savez que notre assortiment est immense

GRAINES

C'est le temps de commander vos graines de semence. Nos prix sont les plus bas.

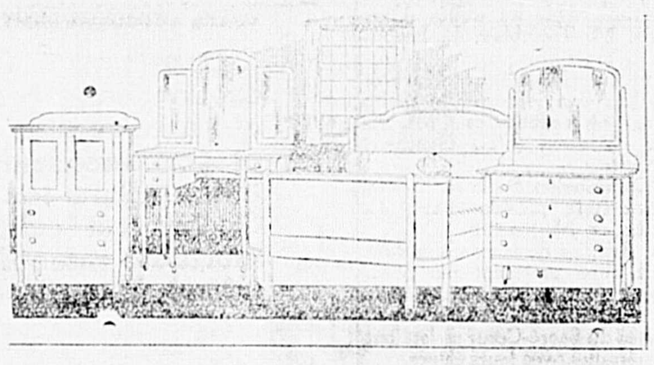

Joli ameublement de chambre à coucher, fini noyer, 3 morceaux, valeur partout $90.00 pour.....

$55.00

2 autres ameublements de meilleure qualité **$75.00** et **$120.00**

Sommiers "tire-bouchon" très forts; toutes les grandeurs.....

$4.95

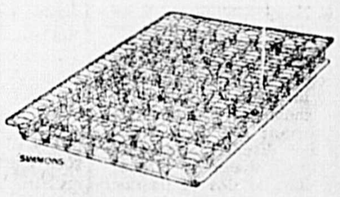

Mesdames, vous aurez sans doute besoin d'un costume ou d'un manteau au printemps. Nous avons donc pris des arrangements avec des manufacturiers afin d'avoir de meilleurs prix.

Aux Plus Grands Magasins de la Région

GAGNON & FRERE

Sur la Côte, Chicoutimi

Nos réductions sont intéressantes, parce que nous donnons ce que nous promettons.

Contrat de la malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1925 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 16 fois par semaine, sur la route entre GRANDE BAIE et LA STATION DU CHEMIN DE FER "Roberval & Saguenay" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Grande-Baie et Port-Alfred et au bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Administrateur.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU DISTRICT POSTAL
Québec, 17 janvier, 1925.
22-29-5 février.
D. 4209

Au Séminaire

TABLEAU D'HONNEUR

PREMIER SEMESTRE

COURS CLASSIQUE

Physique.—MM. Adrien Bergeron, Hidola Girard, Isidore Landry, Francis Lemay, Emery Dubé, Alp.Tremblay, Henri Martel, Jean-Guillaume Dufour, Jos.-Art. Fortin, Joseph Tremblay, Joseph-Charles Rossignol, F.-X. Gobeil, Rosaire Croft, Alfred Bergeron, Lionel Simard, Louis-Joseph Brisson, Adrien Desmarais, Lucien Gaudrault, Augustin Fortin, Charles-Patrice Tremblay, Rosaire Tremblay.

Philosophie.—MM. Rosaire Régis, Paul-Emile Bergeron, Gérard Larouche, François-Joseph Fortin, J.-B. Jalbert, Antoine Lapointe, Henri Larouche, Victorien Tremblay, Eucharistе Tremblay, Joseph Gauthier, Jos.-Art. Lavallée, Roland Dallaire, Joseph Murray, Joseph Dufour, Séraphin Perron, Roméo Tremblay.

Rhétorique.—MM. Almas Simard Médéric Lavoie, Floribert Coulombe, Marius Plamondon, Raymond Boivin, Joseph Larouche, Roland Coulombe, Armand Tremblay, Albert Cossette, Gérard-Osias Tremblay, Alphonse Plourde, Pauly Spence, René Tremblay.

Belles-Lettres.—MM. René Bélanger, Gustave Poisson, Raoul Bergeron, F.-X. Boudrault, Léonidas Larouche, Rosaire Gauthier, J.-J. Fortin, Ch.-Henri Villeneuve, André Poisson, Jos. Morin, Gérard Desgagnés, Jos.-Edouard Allard, Emile Simard, Toussaint McNicoll, Léonce Desgagnés, Rosaire Néron, Raoul Gagnon.

Versification A.—MM. Léonidas Tremblay, Geo.-Henri Dufour, Wellie Tremblay, Léopoid Bilodeau, Martin Drouin, Jules-Art. Villeneuve, Paul-Emile Anctil, Lauréat Tremblay, Henri Vaillancourt, Jean-Julien Fortin.

Versification B.—MM. Lorenzo Larouche, Rosario Lajoie, Alb. Hovington, Jean-Eudes Villeneuve, Samuel Bouchard, Paul-Eugène Lamarre, Alb. Plourde, Irénée Simard, Ch.-Eug. Dallaire, Ch. Blackburn, Basile Tremblay, Ant. Côté, J.-J. Caron, Gabriel Larouche, Ernest Lévesque, Grégoire Leblanc.

Syntaxe A.—MM. Adrien Girard, Louis-Josph Drouin, Gérard Pilote, Gérard Gaudrault, Paul-Emile Côté, Armand Lavallée, Armand Tremblay, Paul Pouliot, Ch. Bouchard, Lauréat Simard, Narcisse Hamel.

Syntaxe B.—MM. Hidola Tremblay, Jean-Fr. Bergeron, Jos. Brassard, Adrien Côté, Geo. Lessard, Gilbert Grimard, Louis-Ovile Riverin, Pierre-Oscar Tremblay, Louis-Edm. Gagné.

Eléments latins A.—MM. Edmond Tremblay, Johnny Fortin, Jean-Joseph Lévesque, Maurice Girard, Roland Lavoie, Jean-Charles Bhérer, Charles Fortin, Paul Claveau, Armand Ouellet, Ch.-Aug. Boily, Gérard Guay, René Tremblay, P.-Em. Harvey, Paul-René Gauthier, Antonio Gauthier, Léo Lamy, Hidola Rochefort, Jacques Massicotte, Paul-Arm. Harvey, Henri Harvey, Jean-Marie Plante, Lucien Vézina, Jean-François Bergeron, V. de P. Gauthier, Lauréat Larouche.

Eléments latins B.—MM. Lormay Tremblay, Alp. Roy, Armand Boily, Wellie Lavoie, Paul Gaudrault, Gustave Angers, Ph. Bergeron, Herm. Lavoie, Jean-Louis Lapointe, Louis-René Lagacé, Egide Boulianne, Roland Larouche, Henri-Art. Simard, Jean-Noel Gravel, Geo.-Henri Larouche, Paul-Henri Perron, Adrien Dufour.

COURS COMMERCIAL

Classes d'Affaires.—MM. Maurice Bilodeau, Louis-René Simard, Ernest Dufour, Roland Boivin, Lucien Harvey, Hermel Boivin, Gérard Villeneuve, Laurent Laforest Léonidas Ménard, Jos. Villeneuve, J.-B. Dumas, Claude Guy, Romuald Martel, Gaudiose Gagnon.

Quatrième A.—MM. Roland Bergeron, Ch.-Alp. Bouchard, Jean-Marie Martin, David Gagnon, Paul-Emile Gagnon, Geo.-Emile Vézina, Jean-Jacques Girard, Ch.-Aimé Miville, Jos. Allard, Alfred Coulombe, Aldéi Bouchard, Rosario Lavoie, Roland Spence.

Quatrième B.— MM. Wilbrod Dufour, Patrice Gauthier, René Côté, Antonio Boivin, Paul-Emile Pelletier, Antonio Deschênes, Jos.-Edgar Bergeron, Jos.-Art. Larouche, L.-Ph. Dutil, Eug.-Henri Fortin, Paul-Etienne Bouchard, Emile Boulianne, Stanly Fortin, Roland Lévesque, Robert Warren.

Troisième A.—MM. Léopold Tremblay, Raymond Gagnon, Adrien Gauthier, Yves Bennett, Raymond Giguère, Jean-Joseph Simard, Olivier Vallerand, Paul Joron, Paul-Emile Gauthier, Gaston Tremblay, Mandoza Ladouceur, Jean-Louis Maltais, Gérard Boivin, Ant. Gauthier, Roland Dufour, Alp. Bolduc, René Fradette, Ludger Boivin, Adrien Gagnon, Raoul Couet, Hermégilde Bergeron.

Troisième B.— MM. Eug. Larouche, Phil. Vincent, Jos.-Elie Gagnon, Léon Aubin, Georges-Thomas Gauthier, Hilas Gagnon, Cyrille Potvin, Rosario Gaudreault, Jos. Blackburn, André Martin, Paul-Eugène Villeneuve, Adjutor Dufour.

Seconde.—MM. Jacques Claveau, Eudore Deschênes, René Vézina, Jos. Zaccardelle, Adrien Couture, Wilbrod Desbiens, René Grenon, Geo.-Henri Bouchard, Alfred Warren, Jos. Couet, Léonidas Bélanger, Henri Duperré, Henri-Ch. Savard, Oswald Fleury, Jos. Lavoie, Jean-Joseph Gravel.

GIN PILLS
POUR LES
REINS

Le délabrement des reins peut à un certain moment engendrer de sérieuses maladies. Si vous décelez quelque symptôme, prenez les Gin Pills. Elles vous délivreront.

55F

Quel Contraste!

Il est intéressant de constater jusqu'à quel point les Américains considèrent le marché canadien comme le leur, malgré la prétention contraire du parti libéral.

La politique fiscale du gouvernement King conduit à la ruine une foule de nos industries, les Etats-Unis eux-mêmes l'admettent en déclarant publiquement que les temps sont changés, qu'ils peuvent maintenant vendre directement chez nous sans être obligés d'y venir établir des manufactures comme ils étaient obligés de le faire autrefois. Quel contraste!

Le tarif à la baisse est responsable de cette triste situation. Il y a quelques années le tarif douanier protégeait nos industries. Les Américains désirant jouir des avantages de notre marché devaient venir s'établir au Canada, transformer nos matières premières en articles ouvrés. Ils donnaient ainsi du travail à nos ouvriers, toute la population en profitait.

Aujourd'hui, que voit-on? Partout le chômage, des industries menacées de ruine, entr'autres celle de la chaussure dans le district de Québec.

Le "Commerce Reports", publication officielle du gouvernement américain, dit que le Canada est le principal marché pour les instruments aratoires des Etats-Unis.

Les conditions et les méthodes d'agriculture au Canada, remarque-t-on dans cette revue, ressemblent à celles qui existent aux Etats-Unis. Comme résultat, les manufacturiers américains sont les pourvoyeurs d'instruments aratoires des cultivateurs canadiens, de fait les américains considèrent le Canada plutôt comme marché local qu'étranger.

Les vendeurs américains disposent de leurs marchandises au Canada comme ils le font dans n'importe quelle partie des Etats-Unis.

Il y a quelques années, les Etats-Unis, en 1918, achetaient des instruments aratoires du Canada pour une somme de $665,551; en 1919 pour $3,219,754; en 1920 pour $5,286,904; en 1921 pour $1,082,848; en 1922 pour $1,929,080 et en 1923 pour $1,833,064 et dans les six premiers mois du présent exercice fiscal pour $825,189.

Les Etats-Unis ont vendu au Canada des instruments agricoles en 1922 pour $8,392,016; en 1923 pour $13,712,830 et pendant les premiers mois du présent exercice fiscal pour $3,769,502. Quel contraste!

Sous le tarif de protection, le Canada augmente ses ventes d'instruments agricoles aux Etats-Unis. Aussitôt que le tarif est diminué, ces ventes subissent une réduction considérable et les Américains envahissent notre marché augmentant considérablement leurs ventes chez nous au grand détriment de la classe ouvrière. Les cultivateurs en ont-ils profité?

Au contraire, ils paient leurs instruments agricoles pratiquement aux mêmes prix, mais le marché local sur lequel ils écoulaient leurs produits n'est plus aussi prospère.

Ces statistiques sont éloquentes, elles sont une autre preuve de la nécessité d'un tarif de protection au Canada. Le gouvernement actuel a déjà fait trop de concessions tarifaires, il a compromis notre situation économique et a livré le marché canadien à la concurrence étrangère.

La situation est sérieuse lorsque l'on considère l'outrecuidance américaine. Au point de vue du commerce et de l'industrie, le Canada est un pays conquis, il est devenu une annexe des Etats-Unis. Quel contraste!

"LE PEUPLE" DE MONTMAGNY, 26 décembre, 1924.

Merci à nos Aimables Bienfaitrices

La Charité, inépuisable comme le Cœur de Dieu même où elle prend sa source, se traduit à notre égard sous mille formes diverses.

Après le beau geste du "Banquet" devenu traditionnel, qui fait chaque année des pauvres et des orphelines de Notre Institution autant d'heureux, voici que nos aimables "pourvoyeuses" ont eu la bonne inspiration d'organiser à Notre profit la Soirée du vingt-neuf janvier, qui eut un plein succès.

Pour ne pas blesser le modestie de ces Dames, dévouées jusqu'au sacrifice nous ne dirons ici qu'un mot: Pour votre inlassable dévouement, dont le personnel de l'Hôtel-Dieu saisit bien toutes les délicates nuances: Merci!..

Entendez encore la vibrante gratitude de tous ceux que vous obligez; elle redit incessamment pour tous nos Bienfaiteurs la prière et l'hymne de l'action de grâces: "Oui, Seigneur, daignez, nous vous en supplions, accorder pendant cette vie vos bénédictions à ceux qui nous font du bien, et leur donner la vie éternelle."

Banque Canadienne Nationale

(Nouveau nom de la Banque d'Hochelaga)

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF

1.	Argent	$15,093,110.19
2.	Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3.	Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités. (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,449,387.10
4.	Obligations publiques étrangères. (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,415,750.08
5.	Autres valeurs. (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,339,465.96
6.	Prêts à demande. (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,726,956.58
7.	Prêts courants et escomptes. (Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	53,675,022.14
8.	Immeubles, créances hypothécaires et autre actif. (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9.	Immeubles et mobilier de la Banque. (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,225,458.52
10.	Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
		$122,255,339.18

PASSIF

1.	Billets de la Banque	$11,475,379.00
2.	Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3.	Divers	1,028,858.42
	Passif envers le public	$110,867,344.18
	Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
		$122,255,339.18

LES RELIGIEUSES HOSPITALIERES
Hôtel-Dieu St-Vallier,
Chicoutimi.

Banque Canadienne Nationale

Banque Canadienne Nationale: tel est depuis le 1er février le nouveau nom de la vieille Banque d'Hochelaga.

Comme le disait le gérant général de cette institution, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le 15 janvier, il y a plus de trente ans que les administrateurs de la Banque d'Hochelaga estimaient qu'il importait de lui donner un nom mieux en rapport avec l'importance et l'étendue de ses opérations. Ils attendaient une occasion favorable. Cette occasion s'est offerte au moment de l'absorption de la Banque Nationale. Et le conseil d'administration a obtenu du Parlement canadien le nom de Banque Canadienne Nationale, qui convient très bien à cette grande institution qui, sous le rapport de l'actif, est la cinquième banque du pays.

Votre abonnement au "Progrès" est-il payé? C'est peut-être le temps? Qu'en dites-vous?

SUIVEZ LA FOULE
Profitez de cette
Grande vente après l'inventaire

LES LOTS DISPARUS SERONT REMPLACES PAR DES NOUVEAUX

ROBES A REDUCTION

19c
6 vgs pour 1.00
3000 verges de chambrai, à rayures ou à carreaux, fond pâle ou foncé, valeur de 27½c pour.....
19c
6 vgs pour 1.00

75 ROBES, nouveaux styles, en poiret, tricotine et botany, teintes de cocoa, beige, bleu-marin et même noire, grandeur de 36 à 44, valeur jusqu'à $22.50, à choisir pour..... $9.95

Coupons Coupons Coupons

Coutil en coupons, chambrai en coupons, coton jaune, duck khaki, satine, drill, etc., etc., à la verge ou à la livre.

L.-H. CARRIER, Ltee
CHICOUTIMI

Voyez nos vitrines

Serviettes, 8 pour
$1.00
30 douz. de grandes serviettes en coton non blanchi, avec barres rouges et frange, valant 18c
8 pour
$1.00

Manteaux en fourrure et pardessus au prix coûtant.

Modistes à votre disposition
Mlle LEVESQUE pour confection et réparation des robes, manteaux et costumes.
Mlle BOUCHARD pour les chapeaux. Consultez-les!

Dernier tirage
6426 a été réclamé par M. Tremblay, 18 rue Lévis. Le numéro 6459 n'a pas été réclamé. Réclamez-le.

Mouvement de l'A. C. J. C. hors la Région

EST-CE POSSIBLE ?

Sous ce titre le chef du Secrétariat-Général, M. Alphonse de la Rochelle, écrit dans le "Devoir" du 31 janvier un article dont voici certains fragments. "La littérature, semble-t-on croire en bien des milieux, a été dès la fondation de l'A. C. J. C., irrémédiablement bannie du programme proposé à la jeunesse canadienne-française. Erreur profonde! Les groupes d'études de l'A. C. J. C. ne sont pas des cercles littéraires proprement dits, il est vrai..... Est-ce à dire pour cela que la littérature reste étrangère aux préoccupations de nos membres ? Allons donc!..."

LA PREUVE

"La Société des poètes de Québec", continue M. de la Rochelle" institua récemment un concours de poésie. Quatre-vingt-quinze concurrents au moins soumirent leurs poèmes au jury... Et le résultat ? Le premier prix, une lyre d'or, est décerné à un poète d'Ottawa, M. Réginald Létourneau, vice-président du Comité Régional de l'A. C. J.C.

BEL EXEMPLE

En plus des félicitations que nous devons à l'un des nôtres pour ce beau succès, nous lui devons aussi une sincère gratitude pour le bel exemple d'activité intellectuelle qu'il nous a donné. Si nous demandions à M. Létourneau quand il a composé ces beaux vers, il nous répondrait probablement qu'il a sacrifié une bonne partie de ses loisirs, de ses amusements et peut-être aussi de ses nuits à la composition de son beau travail. Cela doit être de nature à nous faire rougir un peu de notre paresse intellectuelle.

SUR QUEL SUJET

Mais tous ne peuvent atteindre les cimes élevées de la poésie. Pour ceux donc que les Muses ne favorisent pas, il y a, une autre sphère d'action intellectuelle: Un petit article pour la *Page de la Jeunesse*. C'est ce qui m'amène à dire quelques mots d'un article de M. le Notaire Emile Boiteau, directeur de la *Voix de la Jeunesse* à l'*Action Catholique*, dont j'ai mis le titre en tête de ce paragraphe. Sur quel sujet ? M. Boiteau ne pouvait mieux choisir son titre, car c'est la question qui, quatre-vingt-dix fois sur cent, nous est posée, lorsque nous demandons à un jeune de faire un article de journal.

CHOSES NOUVELLES

"S'il fallait", dit M. Boiteau, "avant de signer un article, que l'écrivain ait lu les innombrables bouquins de la littérature ancienne et moderne pour se persuader qu'il a dans la cervelle des pensées dont l'humanité soit encore ignorante, et que n'aient jamais formulées les artistes du style, les salles de rédactions seraient à jamais désertes, et le problème du papier à journal résolu."

Et M. Boiteau a raison. Les fleurs au parfum exquis sont toujours nouvelles. Nous qui lisons beaucoup de livres et de bons livres, écrivons pour ceux qui n'ont pas l'avantage ou n'en veulent pas lire. Ecrivons de bonnes choses pour faire un antidote au poison des doctrines néfastes, qui chaque jour,s'infiltre dans les veines de notre peuple par la *presse jaune* et les mauvais livres.

UNE METHODE

Je cite encore M. Boiteau "Pour trouver le sujet d'un article qui convienne aux lecteurs de notre page, dont la majorité sont des jeunes, il suffit de concevoir un type idéal de jeune Canadien français que nous voulons aider à acquérir la meilleure formation dont il soit susceptible. C'est le problème de l'éducation qui s'impose dans toute sa diversité. L'on voudra tout à tour créer des convictions religieuses, éclairer le patriotisme, susciter des chefs dignes de ce nom à nos diverses classes sociales, former des compétences aux professions et aux métiers, etc. " Voilà, parmi des centaines, des sujets qui nous sont suggérés et que nous devrions noter pour nous en servir lorsque notre faculté de conception se montre rébarbative, devant la perspective d'écrire un article pour la *Page de la Jeunesse*.

Fortunat TREMBLAY
Du Cercle Labrecque

L'APOTRE LAÏQUE

Entendons-nous d'abord sur le terme apôtre. Peut-être quelques-uns dans une vision que ce mot évoque ont-ils vu en esprit un missionnaire portant l'Evangile aux tribus infidèles ? C'est bien la plus belle conception qu'évoque l'apôtre;mais tous ne sont pas appelés à cette vie si fructueuse et partant si belle. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Cependant, même laïque, on peut être apôtre, et pour aller plus loin, non seulement nous pouvons, mais nous sommes nécessairement apôtres,par l'exemple du bien ou du mal.

L'apostolat laïque se conçoit de diverses façons, par emple, les conseils et la prière.

L'apostolat laïque par exemple exerce, en effet, un véritable ministère sur les bons, et même sur ceux que le prêtre ne peut atteindre; le prêtre qui vise à l'intérêt général des paroissiens ne peut évidemment veiller avec une égale sollicitude sur tous les individus en particulier. L'apôtre laïque, dans son milieu, sème les conseils et par son exemple surtout il contribue au perfectionnement de son prochain plus rapidement que par les conseils. "Longum iter per praecepta breve et efficace per exempla".

Celui qui fuit les sermons (pour ne citer qu'un cas) ne peut guère en utiliser les leçons; l'exemple d'un jeune homme qui assiste à tous les sermons (et je veux dire aussi celui qui ne fuit pas les autres exercices de piété qui se font à l'église) est d'un exemple très salutaire pour les autres.

Qui peut sonder tout le bien obtenu par l'exemple ? l'auteur de la "Vie Chrétienne", le père Suau, dit que l'exemple est plus persuasif qu'une prédication."

De quelle utilité ne serait pas, dans un chantier par exemple, un jeune homme d'énergie qui n'aurait pas honte de se mettre à genoux pour réciter son chapelet et faire sa prière, quand les autres les négligent.

Les bons exemples à donner ne manquent pas; depuis ceux qui sont recommandés du haut de la chaire jusqu'aux exemples à donner dans la famille.

Il ne s'agit pas ici "de monter sur les toits" pour crier à tout passant que vous voulez le bien; pratiquons-le d'abord intérieurement, c'est-à-dire, vivons en paix avec notre conscience.

Soyons également apôtres laïques par les conseils; si vous rencontrez, dans le chemin de la vie, des âmes qui suivent la voie de la perdition, puisse votre charité vous suggérer les conseils pour arracher cette âme de l'abîme,et l'orienter vers Celui qui a dit: Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous soulagerai.

L'apostolat par la prière est autant laïque que religieux;pratiquons-le St Paul du Desert, par les mérites immenses de ses sacrifices et de ses prières aidait St Anathase dans la lutte qu'il soutenait victorieusement contre les Ariens. Ainsi nous participerons aux œuvres des missionnaires en les aidant de nos prières.

Souvent, très souvent, il sera dur de prêcher par exemple. Ne pensez-vous pas que J.-C., sur le chemin du calvaire, n'a pas trouvé sa croix lourde ? C'est dans la difficulté qu'est le mérite; car"à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire."

Nous les jeunes, soyons généreux; ne dit-on pas,en effet, ne chante-t-on pas même partout que la jeunesse est généreuse ?..." c'est la jeunesse..."

Exemple trahunt; souvenons-nous que les exemples entrainent.

Allons! amis, droit au but par la prière et par l'exemple.

G.-A. LAROUCHE
du Cercle Racine

En quoi consiste le vrai bonheur ?

Où donc trouverais-je ce bonheur que je cherche sans cesse et qui semble toujours fuir ? Quel est le bien dont la possession récompensera la constance de mes efforts ? La gloire ? la science ? la richesse ? la santé ? Mais ce ne sont là que quelques biens particuliers incapables de satisfaire mon besoin de bonheur.

D'ailleurs, quand je possèderais à la fois tous les biens que l'on peut conquérir ici-bas. Je ne pourrais être heureux.

Comment,ô mon âme, te reposer en des biens créés ? Tu aspires à un bonheur suprême et ces biens sont tous ordonnés à Dieu. Tu as soif de l'Infini et ils sont tous finis! Tu veux une félicité éternelle et ils sont tous périssables! Où donc trouveras-tu le bonheur ? car ce n'est pas en vain que Dieu a déposé en toi ces nobles aspirations et les conserve, pour ainsi dire, avec un soin jaloux.Puisque aucun bien créé ne peut te satisfaire, porte plus haut ton idéal. Remonte jusqu'à Dieu, créateur et fin de tous les autres biens.

C'est là seulement que tu goûteras le vrai bonheur. Lui seul est un bien suprême, infini et éternel. C'est vers Lui seul que doivent tendre tous tes efforts.

"Dieu seul, Dieu seul, voilà le vrai bonheur".

J.-G. DUFOUR.
du Cercle Racine

LA VOIX DE LA JEUNESSE

Organe du Comité Régional de l'A. C. J. C. à Chicoutimi

Piété, Etude, Action — **Soyez des hommes**

Toute correspondance pour la Voix de la Jeunesse doit être adressée à Case postale 192, Chicoutimi

Première Messe en Amérique

L'Ile de Haiti est l'endroit où eut lieu, le 8 décembre 1493, la première messe qui ait été célébrée en Amérique. L'officiant s'appelait Jean Perez, l'ami et le conseiller de Colomb.

Jean Perez, gardien du monastère de la Rabida, Espagne, avait *fortement encouragé* son ami à partir à la recherche du nouveau monde; aussi, dans son deuxième voyage, voulut-il l'accompagner; ils débarquèrent à Hispanolia ou Haiti où ils construisirent, avec des roseaux et de la paille, la première chapelle catholique, le premier sanctuaire au sein duquel le Verbe divin voulut habiter sur le sol d'Amérique. (Cf. *Missions and Missionaries of California*, 4 vols, par le R. P. Zephyrin Engelhard).

Condoléances

LE CERCLE LABRECQUE DE L'A. C. J. C. CHICOUTIMI, QUE.

Extrait du procès-verbal de la séance du 26 janvier 1925.

Sur motion du camarade J.-Aug. Girard, secondé par le camarade Yvan Grimard, il est proposé et résolu unanimement qu'il soit fait part à la famille Lapointe d'Hébertville, à Mgr Eug. Lapointe, P. A., V. G., de Chicoutimi et au Cercle Hébert d'Hébertville, de nos plus sincères sympathies, à raison du décès de M. François Lapointe,membre honoraire du Cercle Hébert, et que copie de la présente motion soit adressée à la famille Frs Lapointe, à Mgr Eug. Lapointe et au Cercle Hébert, et publiée dans le journal régional.

Vraie copie.

P.-E. LABERGE,
secrétaire.

LE CERCLE LABRECQUE DE L'A. C. J. C. CHICOUTIMI, QUE.

Extrait du procès-verbal de la séance du 26 janvier 1925.

Sur motion du camarade Vilmond Fortin, secondé par le camarade Edmour Côté, il est proposé et résolu à l'unanimité qu'il soit fait part à la famille Raymond de Kénogami et au Cercle Lapointe de Kénogami, de nos plus sincères sympathies, à raison du décès de M. Antonio Raymond, membre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, et que copie de la présente motion soit adressée à la famille Raymond de Kénogami et au Cercle Lapointe de Kénogami, et publiée dans le journal régional.

Vraie copie,

P.-E. LABERGE,
secrétaire.

Le dix neuf janvier, au Cercle Lapointe de Kénogami, se lisait la proposition suivante:

Etant donné la mort de M. Antonio Raymond, arrivée la nuit dernière.

Etant donné que M. Raymond était membre actif du cercle Lapointe de Kénogami.

Etant donné que ce camarade était un ami dévoué de nous tous.

Je propose secondé par le camarade Laurent Lacroix, que la séance soit suspendue pendant cinq minutes en mémoire de notre cher camarade défunt.

Pitre LAPOINTE,vice-prés.
Signé: L.-H. LACROIX, président
R. TREMBLAY, sec.

Retraite du Lac St-Jean

Vingt-neuf retraitants du Lac Saint-Jean, dont douze de la Station-d'Hébertville et les autres de Chambord, St-Jérôme, Roberval, Saint Bruno, St-Joseph d'Alma etc. ont fini ce matin leur retraite fermée à la Villa-Manrèse. Cinquante avaient demandé leur admission. Il fallut,faute de chambres, en refuser près de la moitié. Ces braves gens, partis de grand matin jeudi n'arrivèrent que le soir, à la Villa-Manrèse, après toute une journée de chemin de fer! "Quand bien même il nous faudrait faire le double, voyager toute une journée et toute une nuit, disait l'un d'eux au nom de tous, en partant ce matin, on reviendrait. Ça fait trop de bien."

Timbres-Cachets

PATRIOTISME

Si vous êtes patriotes, vous ferez de la propagande en faveur du bilinguiste en achetant et en opposant sur vos lettres des timbres-cachets bilingues au *Progrès*, pour le prix minime de 15 sous le cent, 17 sous franco.

BONNE PRESSE

Si vous revendiquez l'honneur de contribuer à soutenir un bon journal, vous ferez de la propagande en sa faveur. Un bon moyen, c'est d'acheter au *Progrès*, des timbres-cachets du *Devoir* au prix de 25 sous le cent, 27 sous franco.

"COEUR FIDELE"

Tel est le dernier livre édité par l'*Action Française* et dont l'auteur est Blanche Lamontagne. Pour 75 sous (83 sous par la poste) vous achetez au *Progrès du Saguenay*, ce livre, un magnifique cadeau à donner lors du Jour de l'An.

Pour moi je me réjouirai en Dieu et il sera la joie de mon âme. *Id.*

Le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté; que le nom du Seigneur soit béni.

Job, I

Lisez le " Progrès"

Livres en vente au "Progrès du Saguenay"

Ceux qui envoient leurs commandes par la poste doivent TOUJOURS ajouter 10% pour les frais d'envoi.

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

ROMANS

Mon Ami, par Pierre VILLETARD	.75
Grande Sœur, par M. AIGUEPERSE	.75
Son Cœur et sa Tête, par M. AIGUEPERSE	.75
Le Choix de Maura, par AIGUEPERSE (Mathilde)	.75
La Dame de la Forêt, par André BRUYERE	.75
La Fiancée du Capitoul, par André BRUYERE	.75
La Fiancée Grise, par André BRUYERE	.75
Au Fond des Bois, par André BRUYERE	.75
Les Hiboux des Roches-Rouges, par M. DELLY	.75
Magali, par M. DELLY	.75
Dans les Ruines, par M. DELLY	.75
La Vengeance de Ralph, par M. DELLY	.75
Le Secret de la Luzette, par M. DELLY	.75
Une Femme Supérieure, par M. DELLY	.75
La Maison des Rossignols, par M. DELLY	.75
Le Miracle des Perles, par Mathilde ALANIC	.75
Entre Deux Ames, par M. DELLY	.75
La Petite Chanoisnesse, par M. DELLY	.75
La Fin d'une Walkyrie, par M. DELLY	.75
Esclave ou Reine, par M. DELLY	.75
La Petite Miette, par Mathilde Alanic	.90
L'Expiation de Savéli, par Henry GREVILLE	.90
Dosia, par Henry GREVILLE	.90
Paulette se marie, par Alexis NOEL	.90

LIVRES CANADIENS

L'Appel de la Race, par Alonié de LESTRES	.70
La Naissance d'une Race, par l'abbé Lionel GROULX	.75
Chez nos Ancêtres, par l'abbé Lionel GROULX	.50
Les Retraites fermées, par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J.	.25
Monographie de Tadoussac, par l'abbé Geo. TREMBAY	.30
Droit Familial, par C.-R. GUIMONT	1.00
Coups d'Ailes, par Jean BRUCHESI	.75
Contre le Flot, par Magali MICHELET	.55
Paul-Emile Lamarche	.90
Le Canada Apostolique, par Henri BOURASSA	.50
Nos Historiens, par Henri d'ARLES	.75
Lendemains de conquête, par l'abbé Lionel GROULX	.65
Les "Dicts" du Passant	.60
Chez nos frères les Acadiens, par l'abbé Emile DUBOIS	.50

Ajouter 10% sur tous ces prix pour frais postaux.

Quand un livre nous manque, nous le faisons venir, ce qui peut retarder un peu, en certains cas, l'exécution d'une commande.

PAPETERIES

Boites de papier à lettre et de cartes pour correspondance, avec enveloppes (différentes qualités) 20, 25, 50 et 65 sous.

La Petite Mademoiselle, par Henry BORDEAUX	.90
La Peur de Vivre, par Henry BORDEAUX	.90
La Robe de Laine, par Henry BORDEAUX	.90
La Maison Morte, par Henry BORDEAUX	.90
Parmi les Ruines, par Jean MORGAN	.90
Sur le seuil de l'Amour, par Jean MORGAN	.90
Romans à lire ou à proscrire, par l'abbé Louis BETHLEEM	.75

LIVRES RELIGIEUX

La Querelle Jansénite, par l'abbé Léon BOURNET	1.10
Vie héroique de Guynemer, par Henry BORDEAUX	1.00
Les Forteresses du Catholicisme, par J.-P. ARCHAMBAULT, de la Compagnie de Jésus	.60
Trente guérisons, par le Dr A. MARCHAND	.90
Toute grâce par Marie, par J. MILLOT	.75
Histoires de Catéchisme (3 volumes), par E. DUPLESSY, le volume	.75
Les Visions de Saint Jean, par Mgr Joseph BLANC	1.10
Le Baron François d'Ivoire, par M. de LAVAL	1.00
Mariage et Bonheur, par Mme E. D'AIGUILHON	.75
Vie d'Henri Planchat, par Maurice MAIGNEN	.90
Le Livre de l'Amour, par Claude du MESNIL	.75
Le Saint Prêtre, par Mgr LELONG	1.00
La Foi Chrétienne, par Mgr CHAPON	.50
A.-Catherine Emmerick et Clément Brentano,par G. DIRHEIMER	.75
Oeuvres du P. Faber (3 volumes), par Abbé L. JAUD	.90
Marguerite Bosco, par Mgr DE LA PORTE	.15
Le Don de Dieu, par Abbé LECOMTE	.20
Le Diable existe-t-il ? par Louis BREMOND	.45
L'Infirmerie de Saint-Lazare, par la Comtesse de LAGREZE-CHAMPOL	.40
Vertus et Doctrine spirituelle de Saint Vincent de Paul, par Abbé MAYNARD	.90
Une possédée contemporaine (1834-1924) Hélène Poirier de Coullons, par le Chanoine CHAMPAULT	1.00
Sermons, par l'abbé Henri PERREYVE	.50
Une retraite de Première Communion,par Abbé VIAU	.50
Initiation au Catéchisme, par J. LEDAY	.50
L'Esthétique du Stabat, par S. E. Le Cardinal N. Marini	1.00
Le Directoire du Prêtre, par le P. Benoit VALUY	.75
Le Phénomène de la Conversion, par le R. P. EHRHARD	.25
Oeuvre des Vocations, par J. MILLOT	.50
La Famille redevenue paienne ou la Famille Moderniste, par le R. P. Ehrhard	.25
La Vie Idéale, par le R. P. EHRHARD	.25
A Jésus-Hostie par Marie, par Abbé Henri LANIER	.10
Jésus vivant dans l'Hostie,par Abbé Henri MORICE	.25
Esprit du Curé d'Ars, par l'abbé A. MONNIN	.50

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

FRANÇOIS de BIENVILLE

PAR

JOSEPH MARMETTE

No 44

(Suite)

CHAPITRE XV

LE BLESSE

Pâle était le dernier reflet du jour mourant qui venait éclairer la chambre de Louis d'Orsy; mais plus pâle encore était ce dernier, qui gisait tout sanglant sur son lit une heure après le combat.

Il était là, défait, brisé, vaincu par le mal, ce vaillant jeune homme si plein de courage et de vie quelques heures auparavant.

Près de Louis assoupi se tenait un chirurgien, dont l'air préoccupé laissait voir combien l'état du blessé l'inquiétait. Dans l'ombre se mouvait discrètement Marie-Louise, qui paraissait voler plutôt que marcher, tant elle effleurait légèrement le parquet.

Elle avait aussi bien pâli, la pauvre enfant. Les terribles événements de l'avant-veille avaient tellement agi sur sa constitution, que ses belles et vives couleurs d'autrefois avaient fui ses joues veloutées, tandis qu'un léger cercle de bistre, apparaissant sur les paupières inférieures, y indiquait la trace de l'insomnie et des larmes.

Inquiète et tremblante, elle allait par la chambre, prompte à obéir à chacune des prescriptions du chirurgien, qu'elle interrogeait d'un regard anxieux.

L'homme de l'art se préparait à extraire la balle de la poitrine du jeune baron.

En ce moment, Bienville entra. Il s'approcha du chirurgien en marchant sur la pointe du pied.

—Eh bien ? lui demanda-t-il à voix basse.

L'opérateur ne répondit pas; mais se tournant vers Marie-Louise:

—Veuillez donc, s'il vous plait, mademoiselle, me procurer une lumière.

Aussitôt que la jeune fille fut sortie de la chambre, le chirurgien se pencha vers Bienville et lui dit rapidement à l'oreille:

—Je crains bien que la blessure ne soit empoisonnée, ainsi que vous m'en avez prévenu, car votre ami n'a pas assez perdu de sang pour être affaibli et insensible comme il est en ce moment. Grâce à l'épais baudrier de buffle que la balle a dû percer avant de pénétrer dans la poitrine, le projectile n'est pas entré bien avant et n'a pu atteindre aucun organe vital. Cependant voyez combien le blessé est engourdi et somnolent. Cet état presque applectique ne provient certainement pas de la blessure, mais bien plutôt d'un poison dont l'action est surtout narcotique. Aussitôt la balle extraite, je tâcherai de combattre les effets du venin.

Le chirurgien voyant que Marie-Louise revenait changea le sujet de la conversation en disant:

—Et M. de Sainte Hélène, comment va-t-il ?

—Sa blessure n'offre aucune gravité, répondit Bienville qui arrivait de l'Hôtel-Dieu, où il venait d'assister au premier pansement de son frère, qu'on y avait transporté.

Quelques instants plus tard, le chirurgien,par une adroite et prompte opération, fit sortir la balle des lèvres saignantes de la blessure. Et après avoir rougi au feu un instrument il s'empressa de cautériser les bords de la plaie, afin de prévenir, s'il en était temps encore, l'absorption du poison déposé par le projectile.

Tiré de sa léthargie par la douleur que lui causa cette dernière opération le jeune homme ouvrit enfin les yeux. Mais, outre que les pupilles étaient extrêmement dilatées, son regard avait quelque chose d'étrange, et c'est à peine s'il parut reconnaître ceux qui entouraient son lit. Quant aux organes de la voix, ils semblèrent paralysés d'abord; car plusieurs fois on le vit faire, pour parler, d'inutiles efforts.

Bientôt ses membres s'agitèrent de mouvement convulsifs qui laissaient voir que si le blessé recouvrait sa sensibilité, ce n'était que pour souffrir. Puis la douleur augmentant, il poussa quelques cris gutturaux, s'agita sur sa couche et finit par prononcer des paroles sans suite.

Le chirurgien hocha la tête et prit entre les doigts de sa main droite le poignet du blessé. Pendant quelques minutes, il parut absorbé dans ses réflexions il se pencha vers Bienville, qui douloureusement ému, contemplait cette terrible scène d'un homme jeune et robuste luttant corps à corps avec la mort, et lui dit à voix basse:

—Remarquez-vous monsieur comme les symptômes se contredisent maintenant ? D'abord le cerveau surtout semblait affecté; car il y avait somnolence, puis vertige et enfin léthargie. Et tout à coup, après la cautérication, se sont manifestés des phénomènes opposés; douleurs légères d'abord, puis intolérables; mouvements convulsifs généraux et délire enfin. Avant l'opération, le pouls était rare, petit filiforme; il est maintenant précipité, dur et redoublé. C'est qu'il y a, je crois, deux ou trois poisons dont les effets divers ont chacun leur action et se manifestent par des symptômes variés, sans que, pourtant les influences particulières à chaque venin soient assez opposés pour se neutraliser les unes les autres. Quel art infernal a dû présider à leur confection!

—Mais ne voyez-vous aucun remède à leur opposer ?

Le chirurgien haussa les épaules en signe d'innécision manifeste.

—O monsieur! sauvez mon frère! s'écria Marie-Louise, qui s'était approchée après avoir entendu.

—J'ai bien peur, mademoiselle, que mon art ne soit impuissant. C'est plutôt Dieu que moi qu'il faut prier; car lui seul sait faire des miracles.

Cette désolante réponse amena sur les lèvres de Marie-Louise un sanglot que, par une grande force d'âme,elle étouffa pourtant de crainte qu'il n'alarma le blessé, si celui-ci le pouvait entendre.

Il y avait dans la grande salle, à côté un beau crucifix d'ivoire suspendu au-dessus de l'âtre de la cheminée et que l'on apercevait du lit du blessé. Ce pieux objet d'art était l'un des quelques débris qui restaient encore à la famille d'Orsy de son antique splendeur. L'on y conservait d'autant plus précieusement ce crucifix, que les traditions de la famille le disaient être l'œuvre d'un grand artiste français contemporain de Benvenuto Cellini.

Avec cette foi vive et ardente que les femmes savent apporter dans leurs prières, Marie-Louise alla se jeter aux pieds du divin Crucifix.

Qu'elle était ravissante ainsi,avec ses mains croisées sur sa poitrine, que de muets sanglots soulevaient. Ses yeux noyés dans les larmes et perdus dans l'extase de la prière, arrêtaient leur regard suppliant sur la face auguste du Christ, tandis que ses lèvres semblaient baiser avec amour les pieds divins essuyés autrefois par les cheveux de Madeleine.

Son corps se trouvait intercepter une partie de la lumière produite par la lueur du feu de l'âtre, qui rougissait le foyer et les murs de la chambre, une vive auréole entourait sa tête, comme celle d'une madone, tandis que la jeune fille était soulevée sur un nuage de foi et ravie dans une de ces extases mystiques telles qu'en avaient autrefois les saints.

Elle parut enfin revenir sur la terre, lorsque détournant les yeux de la croix, elle les promena tour à tour de son fiancé à son frère et de son frère à son fiancé.

A ce moment, une indicible expression d'angoisse passa sur sa figure, comme si deux sentiments divers s'étaient heurtés tout à coup pour lutter en elle.

Mais cela n'est que la durée d'un éclair, et Marie-Louise releva ses beaux yeux sur le Christ. Cet instant avait pourtant suffit pour changer l'expression de sa physionomie où se lisait surtout maintenant un sentiment de sacrifice et de résignation extrêmes.

Qu'avait-elle donc promis à Dieu en échange de la guérison de son frère.

Celui ci se tordait sous l'étreinte du mal. Sa figure devenait livide, tandis que la peau en était sèche et brûlante. Une chaleur âcre le dévorait, ce qui lui desséchait la bouche en lui causant une soif inextinguible.

François désespéré tenait dans les siennes la main brûlante de son ami.

(A suivre)